

DÉVELOPPEMENT DURABLE & POLITIQUES PUBLIQUES



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

www.tours-metropole.fr



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le



ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

S²LO



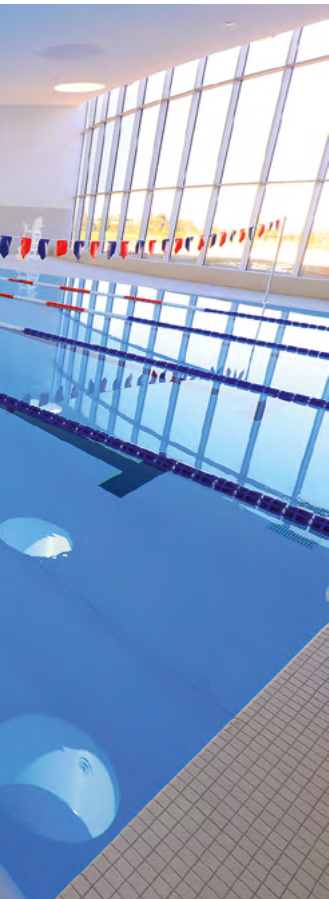
icônes des objectifs de développement durable de l'Organisation des Nations Unies [à retrouver dans le rapport](#)



05 ÉDITO

06 LES DATES CLÉS – 08 PRÉSENTATION DU TERRITOIRE

LES POLITIQUES PUBLIQUES EN DÉTAIL



- | | | |
|---|---|--|
| 14 Soutien à l'entrepreneuriat et aux entreprises | 38 Énergies et réseaux de chaleur | 76 Aménagement urbain |
| 18 Innovation, recherche et enseignement supérieur | 42 Assainissement, eaux pluviales, eau potable | 78 Accès au logement et qualité de l'habitat |
| 22 Développement et attractivité touristique | 46 Gestion durable des déchets | 80 Politique de la ville et cohésion sociale |
| 26 Transformation numérique du territoire | 50 FOCUS Centre de tri inter-départemental à Parçay-Meslay | 82 Accueil des gens du voyage |
| 28 Aménagement d'un aéroport durable | 52 GEMAPI | 84 FOCUS Convention Autoroute Bas Carbone |
| 30 FOCUS Parc des expositions de Tours | 54 Propreté urbaine | 86 Équipements culturels métropolitains |
| 32 Transition écologique, gestion et prévention des risques | 56 Santé animale | 88 Équipements sportifs métropolitains |
| | 58 Politique globale d'infrastructures | 90 FOCUS Un été olympique |
| | 62 Travaux et aménagements dans les communes | 92 Systèmes d'information |
| | 64 Soutien aux projets de mobilité durable | 94 Logistique et patrimoine |
| | 68 FOCUS RER Métropolitain | 96 SMAT Contratsualisation |
| | 70 Aménagement des espaces verts | 98 CODEV Conseil de développement |
| | 72 Pôles territoriaux métropolitains | 100 Directions transversales |
| | 74 Planification urbaine | |

LES ACTIONS LIÉES
À LA SITUATION
EN MATIÈRE DE
DÉVELOPPEMENT
DURABLE* DANS
LA MÉTROPOLE

sont signalées
par ce picto

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

* selon l'article 5217-10-2 du Code Général des Collectivités Territoriales

104 FONCTIONNEMENT ET BUDGET

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

S²LO

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



Chaque année, le rapport d'activité de Tours Métropole Val de Loire dresse un portrait fidèle des actions engagées et des avancées concrètes qui transforment notre territoire. Plus qu'une obligation réglementaire, c'est une photographie faite de transparence et de compréhension, qui illustre notre volonté de bâtir une Métropole forte, tournée vers l'investissement, au service de ses habitants, de ses communes et respectueuse des identités.

À travers ces pages, vous découvrirez comment, jour après jour, nos politiques publiques prennent forme et prennent vie au plus près des besoins de chacune et de chacun. Rien de tout cela ne serait possible sans la mobilisation des élus – conseillers métropolitains, membres du bureau, maires, Vice-Présidentes et Vice-Présidents – que je tiens à remercier sincèrement. Je veux aussi saluer l'engagement des équipes métropolitaines, qui font vivre cette ambition sur le terrain et qui donnent leurs forces de travail à améliorer notre cadre de vie.

Aujourd'hui plus que jamais, l'action métropolitaine et l'action municipale avancent ensemble. Si cet équilibre reste parfois difficile à percevoir, il est essentiel. Il repose sur une double exigence : préserver la proximité des communes et investir dans des projets structurants pour l'ensemble du territoire. C'est ainsi que nous pouvons conjuguer toutes les dimensions de nos actions avec cohérence et audace.

Les réalisations de 2024 en sont la preuve.
Nous pouvons être fiers du travail déjà accompli.
Bonne lecture !

Frédéric Augis

Président de Tours Métropole Val de Loire



LES DATES CLÉS DE L'ANNÉE 2024

1^{ER} JANVIER

Le Parc des Expositions de Tours devient un équipement d'intérêt métropolitain. À la fois en hyper centre urbain et sur de grands axes de communication ferroviaires et autoroutiers, le site dispose d'atouts qui en font tout à la fois une vitrine économique, touristique, culturelle et sportive de la Métropole de Tours et concoure à son rayonnement.

18 MARS

La prestigieuse cérémonie des Étoiles Michelin est organisée au Palais des Congrès de Tours. La Touraine a été à l'honneur avec deux nouvelles étoiles obtenues : L'Auberge du 12^{ème} siècle à Saché qui reçoit sa 1^{ère} étoile et Les Jardiniers à Ligré qui décroche une étoile verte pour son engagement en matière de gastronomie éco-responsable.

22 MARS

Inauguration du service de médecine et de chirurgie bucco-dentaire au CHRU de Tours en présence de Catherine Vautrin, ministre de la Santé. Ouvert en novembre 2023, ce service de onze fauteuils dentaires passera à vingt-six en 2025 et trente-deux en 2030. Le coût global de l'opération s'élève à 8,2 M€, dont 2,8 M€ financés par Tours Métropole Val de Loire.

29 MARS

Parmi 74 autres projets à travers la France, la candidature de Tours Métropole Val de Loire est retenue par le plan de transformation des zones commerciales – Entrée de ville lancé par l'Etat. Deux zones sont concernées : l'espace Tours Synergie autour du quartier de la Petite Arche (Tours Nord) et l'espace de la Vrillonerie à Chambray-lès-Tours.

23 AVRIL

Offertes par Mécénat Touraine Entreprises à Tours Métropole Val de Loire, trois sculptures « Signes personnages » d'Olivier Debré ont été implantées dans le jardin public situé devant le CCC OD.

3 MAI

Du 3 au 12 mai 2024, Tours Métropole Val de Loire est présente à la Foire de Tours. Le stand met en avant la politique sportive ambitieuse de la Métropole, qui vise à promouvoir l'accès au sport pour tous et à développer des infrastructures sportives de qualité.

6 MAI

Du 6 mai au 6 juin se déroule la consultation publique concernant l'aménagement du parvis de la gare de Saint-Pierre-des-Corps et de ses abords. Elle fait suite aux études de diagnostic, la consultation citoyenne et les études techniques réalisées précédemment.

15 MAI

Du 15 mai au 14 juillet, Touraine Propre, en partenariat avec Tours Métropole Val de Loire et la communauté de communes de Chinon, Vienne et Loire, lance la concertation



« Cap 2030 : Vers une Touraine Propre ». Une initiative qui vise à recueillir les avis et les contributions des citoyens, des entreprises et des acteurs associatifs afin d'élaborer une stratégie ambitieuse et concertée pour la réduction et la gestion des déchets.

24 MAI

Création de trois nouvelles haltes cyclo touristiques, aménagées le long de la Loire à Vélo au printemps 2024, qui incitent les promeneurs à s'arrêter pour contempler le paysage labellisé UNESCO. Parmi elles, une œuvre de street-art à Villandry, réalisée par Jordane Saget.

22 JUIN

Pour éviter aux étudiants de se retrouver sans solution à la rentrée, l'Université de Tours, la Ville de Tours et Tours Métropole Val de Loire organisent le premier





Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



LES DATES CLÉS
DE L'ANNÉE 2023



forum du logement étudiant. L'événement réunit tous les acteurs du logement et les structures pouvant apporter des informations en matière d'accès aux droits, des conseils juridiques et expliquer les démarches indispensables à effectuer.

25 JUIN

Le conseil métropolitain de Tours Métropole Val de Loire adopte le 4^{ème} Programme Local de l'Habitat (PLH4). Ce document stratégique, élaboré en concertation avec les communes et les acteurs de l'habitat, définit les orientations et les actions pour répondre aux besoins en logements des habitants actuels et futurs sur le territoire métropolitain dans un contexte de crise actuelle du logement.



28 JUIN

Le projet tourangeau de Service Express Régional Métropolitain obtient la labellisation de l'État. Cette étape est un sésame précieux pour notre territoire afin de faciliter les déplacements et favoriser la transition écologique.

1^{ER} JUILLET

Six nations majeures du rugby à 7 installent leur camp de base de préparation au tournoi olympique en Touraine. Parmi elles, les « Eagles », l'équipe féminine des Etats-Unis, parrainée par Tours Métropole Val de Loire.

11 JUILLET

Paraphé par 26 cosignataires dont Tours Métropole Val de Loire et les communes de Joué-lès-Tours, la Riche, Saint-Pierre-des-Corps et Tours, le Contrat de Ville 2024-2030 a pour objectif de réduire les inégalités de ces quartiers, marqués par des fragilités sociales, économiques et urbaines et améliorer le quotidien de leurs habitants.

12 JUILLET

IRONMAN annonce qu'un nouveau triathlon IRONMAN 70.3 sera ajouté au calendrier des courses européennes pour 2025 avec le lancement de l'IRONMAN 70.3 Tours Métropole - Loire Valley prévu pour le 1^{er} juin 2025.

26 AOÛT

Déploiement du service de vélos à assistance électrique et de vélos mécaniques en libre-service dans les communes de Tours et de Saint-Pierre-des-Corps par l'entreprise Pony.

27 AOÛT

Lancement des travaux de déploiement du réseau de chauffage biomasse à Saint-Pierre-des-Corps. Celui-ci va permettre ainsi au plus grand nombre un accès à une énergie sûre, vertueuse et à coût maîtrisé.

10 SEPTEMBRE

Afin de répondre au mieux à son succès grandissant, l'abri vélo de la gare de Tours a vu son nombre de places augmenter durant l'été. 192 places sont désormais accessibles avec l'ajout de deux nouveaux racks à vélos sur deux étages (contre 120 auparavant).

16 SEPTEMBRE

Du 16 septembre au 13 octobre, Tours Métropole Val de Loire organise « Demain, tous résiliants ! », un événement inédit pour sensibiliser et préparer la population face aux risques naturels, climatiques, et technologiques qui touchent l'ensemble du territoire.

13 OCTOBRE

La Gloriette accueille la traditionnelle « Place du Climat ». La manifestation fait écho à la journée nationale « Tous résiliants face aux risques » et à la journée internationale pour la réduction des risques de catastrophes de l'ONU.

15 NOVEMBRE

Du 15 au 17 novembre 2024, Tours Métropole Val de Loire prend part au salon régional de l'agriculture et de la gastronomie Ferme Expo. Le stand métropolitain est consacré à la cuisine et à l'agriculture de proximité.

LE CONSEIL MÉTRO- POLITAIN

au 31 décembre 2024

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



Le conseil métropolitain se réunit 8 fois par an. C'est l'organe délibérant de la Métropole, le lieu des débats et du vote des délibérations.

Les séances sont publiques.

Le Président est élu par le Conseil métropolitain. Il exerce le pouvoir exécutif, c'est-à-dire qu'il prépare et exécute les décisions du Conseil métropolitain. Il gère l'administration métropolitaine. Il ordonne et prescrit les dépenses. Il est assisté dans ces tâches par le Bureau.

Le Bureau comprend 30 membres : le Président, les 20 Vice-Présidents et 9 Membres supplémentaires. Il prépare les délibérations du Conseil et peut lui-même en adopter dans les limites qui lui sont fixées par le Conseil.

Les commissions préparent et suivent les projets qui seront soumis au Bureau et au Conseil métropolitain.

Communes	Délégués titulaires	Délégués suppléants
Ballan-Miré	CHAILLOUX Thierry / JAVELOT Laure	
Berthenay	LOYAU-TULASNE Christophe	BERTRANT Jacky
Chambray-lès-Tours	GATARD Christian / HALLARD Claudie / VALLEE Didier	
Chanceaux sur Choisille	DAVIET Gérard / AK Stéphanie	
Druye	CHAILLEUX Corinne	DEBLAISE Noël
Fondettes	DE OLIVEIRA Cédric / SARDOU Dominique / BOURLIER Philippe	
Joué-lès-Tours	AUGIS Frédéric / GOBLET Aude / SOL Bernard / GULHAN Aylin / AUDIGER Lionel / BOULOZ Dominique / BERTRAND Arnault / FOUQUET Sandrine / OSMOND Judicaël / GÉRARD Francis	
La Membrolle-sur-Choisille	MARAIS Sébastien	FLEUREAU Emmanuel
La Riche	CLEMENT Sébastien / AUDIN Armelle/ SCHWARTZ Wilfried	
Luynes	RITOURET Bertrand / PLOQUIN Danièle	
Mettray	CLEMOT Philippe	HERBAUT Hélène
Notre-Dame-d'Oé	LEFRANCOIS Patrick / MACE Odile	
Parçay-Meslay	FENET Bruno	CAUWET Marie-Christine
Rochecorbon	DUMENIL Emmanuel	GARRIGUE Martine
Saint-Avertin	RAYMOND Laurant / GAULTIER Catherine / DAGORET Frédéric / DUPUY Évelyne	
Saint-Cyr-sur-Loire	BRIAND Philippe / JABOT Valérie / GILLOT Michel / LEMARIE Francine	
Saint-Étienne-de-Chigny	SALIC Régis	BESQUENT Brigitte
Saint-Genouph	SUAD Patricia	BRETONNEAU Pierre
Saint-Pierre-des-Corps	FRANCOIS Emmanuel / LEFEVRE Laurence / BONNARD Christian / SOULAS Michel	
Savonnières	SAVATON Nathalie	FLEURY Jean-François
Tours	DENIS Emmanuel / PUEL Fanny / RENAUD Bertrand / SAVOUREY Cathy / GILLE Jean-Patrick / QUINTON Marie / DUPIN Christophe / PEREIRA-NUNES Élise / PETIT Florent / SCHALLER Annaëlle / SEBAOUN Christopher / BLET Christine / MANZARI Iman/ BLUTEAU Anne / HOUQUES Stéphane / HAAS Betsabée / GAGNAIRE Franck / GALLOT-LAVALLE Armelle / MARTIN Antoine / BA-TALL Oulématou / THOMAS Éric / REYNAUD Catherine / COHEN Martin / WANNERROY Alice / BOULANGER Christophe / METREAU Affiwa / FAUCHEUX Benoît / BARBIER Frédérique / MOREAU Pierre-Alexandre / BOUCHET Christophe / CABANNE Marion / BESNOIT Pierre / LEBRETON Olivier / DELAGARDE Céline / COULON Thibault / DARNET-MALAQUIN Barbara / BRUTINAUD Romain	
Villandry	LEPINE Maria	GEFFROY Rachel

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



Frédéric AUGIS
Président de
Tours Métropole
Val de Loire
Maire de Jous-ès-Tours



Maria LEPINE
1ère Vice-Présidente,
déléguee à la transformation
numérique du territoire
et aux ressources humaines
Maire de Villandry



Emmanuel DENIS
2ème Vice-Président,
délégue aux transports
et aux mobilités douces
Maire de Tours



Philippe BRIAND
3ème Vice-Président,
délégue aux relations
institutionnelles
Maire de Saint-Cyr-sur-Loire



Emmanuel FRANÇOIS
4ème Vice-Président,
délégue à la politique de la ville
et à la rénovation urbaine
jusqu'au 7 octobre 2024
Maire de Saint-Pierre-des-Corps
Successeur : Olivier Conte



Nathalie SAVATON
5ème Vice-Présidente,
déléguee au développement
touristique, au rayonnement
et à la "Cité de la gastronomie"
Maire de Savonnières



Laurent RAYMOND
6ème Vice-Président,
délégue aux espaces publics,
à la propreté urbaine
et aux espaces verts
Maire de Saint-Avertin



Christian GATARD
7ème Vice-Président,
délégue aux finances
et à l'urbanisme
Maire de Chambray-ès-Tours



Patricia SUARD
8ème Vice-Présidente,
déléguee à l'agriculture urbaine
et périurbaine et au plan alimentaire
territorial
Maire de Saint-Genouph



Cédric DE OLIVEIRA
9ème Vice-Président,
délégue aux équipements cultu-
rels et à la communication
Maire de Fondettes



Thierry CHAILLOUX
10ème Vice-Président,
délégue à la recherche,
à l'enseignement supérieur,
à la formation professionnelle
et à l'apprentissage
Maire de Ballan-Miré



Bertrand RITOURET
11ème Vice-Président,
délégue au "Cycle de l'eau"
Maire de Luynes



Sébastien MARAIS
12ème Vice-Président,
délégue aux gens du voyage,
aux équipements sportifs
et aux moyens généraux
Maire de La Membrolle-sur-Choisille



Philippe CLEBOT
13ème Vice-Président,
délégue à la gestion des risques
technologiques et naturels,
à la gestion des milieux aqua-
tiques (GEMA) et à la prévention
des inondations (P)
Maire de Mettray



Martin COHEN
14ème Vice-Président,
délégue aux déchets
et à la transition écologique
et énergétique
Adjoint à la mairie de Tours



Corinne CHAILLEUX
15ème Vice-Présidente,
déléguee aux archives,
à la fourrière animale,
au crématorium, à la défense
extérieure contre l'incendie
et à la gestion des eaux pluviales
Maire de Druye



Bruno FENET
16ème Vice-Président,
délégue à la politique
aéroportuaire
Maire de Parçay-Meslay



Emmanuel DUMENIL
17ème Vice-Président,
délégue aux bâtiments
et au foncier
Maire de Rochecorbon



Aude GOBLET
18ème Vice-Présidente,
déléguee à la politique
du logement et de l'habitat
Adjointe à la mairie de Jous-ès-Tours



Elise PEREIRA-NUNES
19ème Vice-Présidente,
déléguee à la démocratie
et citoyenneté, au CODEV, et à
l'égalité des genres et l'inclusion
Adjointe à la mairie de Tours



Thibault COULON
20ème Vice-Président,
délégue au développement
économique, à l'innovation,
au commerce et à l'artisanat
Conseiller municipal - Tours



Christophe LOYAU-TULASNE
1er membre du Bureau,
délégue à la valorisation
des paysages de la Loire
et du Cher
Maire de Berthenay



Patrick LEFRANÇOIS
2ème membre du Bureau,
délégue à la recherche
de financement et aux politiques
contractuelles
Maire de Notre-Dame-d'Oé



Gérard DAVIET
3ème membre du Bureau,
délégue à la commande publique
jusqu'au 8 octobre 2024
Maire de Channeau-sur-Choisille
Successeur : Christian Druelle



Régis SALIC
4ème membre du Bureau,
délégue à la relation
aux usagers et à la médiation
Maire de Saint-Etienne-de-Chigny



Sébastien CLEMENT
5ème membre du Bureau,
délégue à l'hydrogène
et aux infrastructures de recharge
des véhicules électriques (RVE)
Maire de La Riche



Frédérique BARBIER
6ème membre du Bureau,
déléguee à la démocratie
participative
Conseillère municipale - Tours



Michel GILLOT
7ème membre du Bureau,
délégue au développement
de la pratique cyclable
Adjoint à la mairie
de Saint-Cyr-sur-Loire



Stéphane HOUQUES
8ème membre du Bureau,
délégue au plan climat-air-éner-
gie-territoire (PCAET)
Conseiller municipal - Tours



Catherine GAULTIER
9ème membre du Bureau,
déléguee à la promotion
du commerce et de l'artisanat
Conseillère municipale -
Saint-Avertin



Iman MANZARI
10ème membre du Bureau,
déléguee aux manifestations
Adjointe à la Mairie de Tours

LE BUREAU MÉTROPOLITAIN

au 31 décembre 2024

**Le Bureau de Tours Métropole
Val de Loire prépare les délibérations
du Conseil et peut lui-même adopter
des délibérations dans les limites qui
lui sont fixées par le Conseil. Les maires
des 22 communes siègent au Bureau
métropolitain qui est composé du
Président, de 20 Vice-Présidents
et de 9 membres du bureau.**

LES COMPÉTENCES DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le



ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

Tours Métropole Val de Loire exerce en lieu et place des 22 communes-membres des compétences qui interviennent dans de nombreux domaines de la vie quotidienne et qui renforcent l'attractivité et la compétitivité du territoire.

Compétences liées au développement économique

Création, aménagement et gestion de l'ensemble des zones d'activités industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique ou aéroportuaire / soutien à la recherche, au développement des filières innovantes/soutien à l'enseignement supérieur et à la vie étudiante / participation au copilotage des pôles de compétitivité / accompagnement des porteurs de projets et des entrepreneurs, pilotage de la stratégie numérique responsable et du projet du territoire connecté durable, soutien au rayonnement de Mame, Cité de la création et de l'innovation dans l'écosystème French Tech-Loire Valley / soutien au commerce et à l'artisanat / Promotion du tourisme / création d'offices de tourisme/accueil et information des touristes / création/gestion et entretien d'équipements touristiques / communication sur la destination. Aménagement numérique : Développement d'un réseau très haut débit pour les entreprises (délégué à Tours Métropole Numérique) / développement de la fibre optique (FTTH) pour les habitants / mise en place du réseau Wifi public.

Compétences liées aux mobilités et infrastructures

Création, aménagement et entretien de la voirie / gestion des parcs et aires de stationnement / signalisation / abris de voyageurs / participation à la gouvernance et à l'aménagement des gares situées sur le territoire métropolitain.

Compétences liées à l'aménagement de l'espace métropolitain

Plan local d'urbanisme (PLU) et documents d'urbanisme en tenant lieu/valorisation du patrimoine naturel et paysager/constitution de réserves foncières / entretien des espaces publics.

Compétences liées à l'habitat et à la politique de la ville

Programme local de l'habitat / politique du logement / aides financières au logement social / actions en faveur du logement social et en faveur du logement des personnes défavorisées / amélioration du parc immobilier bâti / réhabilitation et résorption de l'habitat insalubre / aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

Pilotage et mise en place des programmes d'actions définis dans le Contrat de Ville / participation à la mise en place du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) qui vient renforcer la cohésion sociale et urbaine des principaux quartiers d'habitat social de la Métropole / portage du Plan Local pour l'insertion et l'Emploi.

Compétences liées aux équipements culturels et sportifs

Construction, aménagement et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt métropolitain dans un but de maillage du territoire, de création de lieux de diffusion et d'expression de qualité, de développement des pratiques culturelles et sportives

/ construction, aménagement et fonctionnement d'équipements socio- culturels et socio-éducatifs d'intérêt métropolitain.

Compétences liées aux services d'intérêt collectif

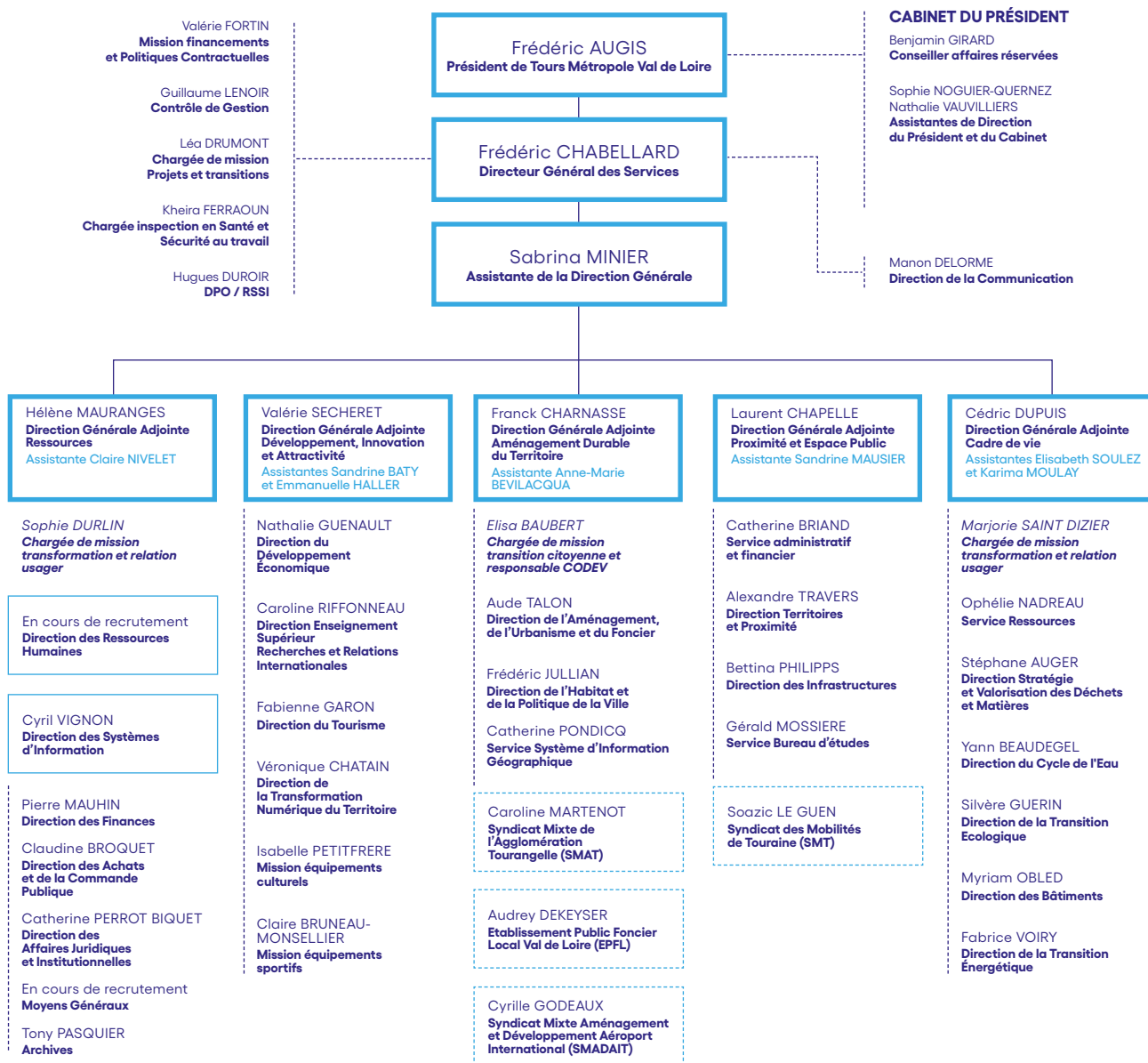
Assainissement / préservation de la qualité de l'eau, production et distribution de l'eau potable / collecte et traitement des déchets / propreté urbaine / fourrière animale / création ou extension de cimetières et crématoriums / Service public de défense extérieure contre l'incendie / abattoirs et marché d'intérêt national.

Compétences liées au développement durable

Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores / protection et mise en valeur de l'environnement / gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations / maîtrise de l'énergie et contribution à la transition énergétique / création, entretien et gestion des réseaux de chaleur et réseaux de froid / création et entretien des infrastructures de charges des véhicules électriques / concession de la distribution d'électricité et de gaz.

ORGANIGRAMME DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE

au 1^{er} janvier 2025



⋯ Satellites

▭ Directions de services communs

⋯ Directions TMVL

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

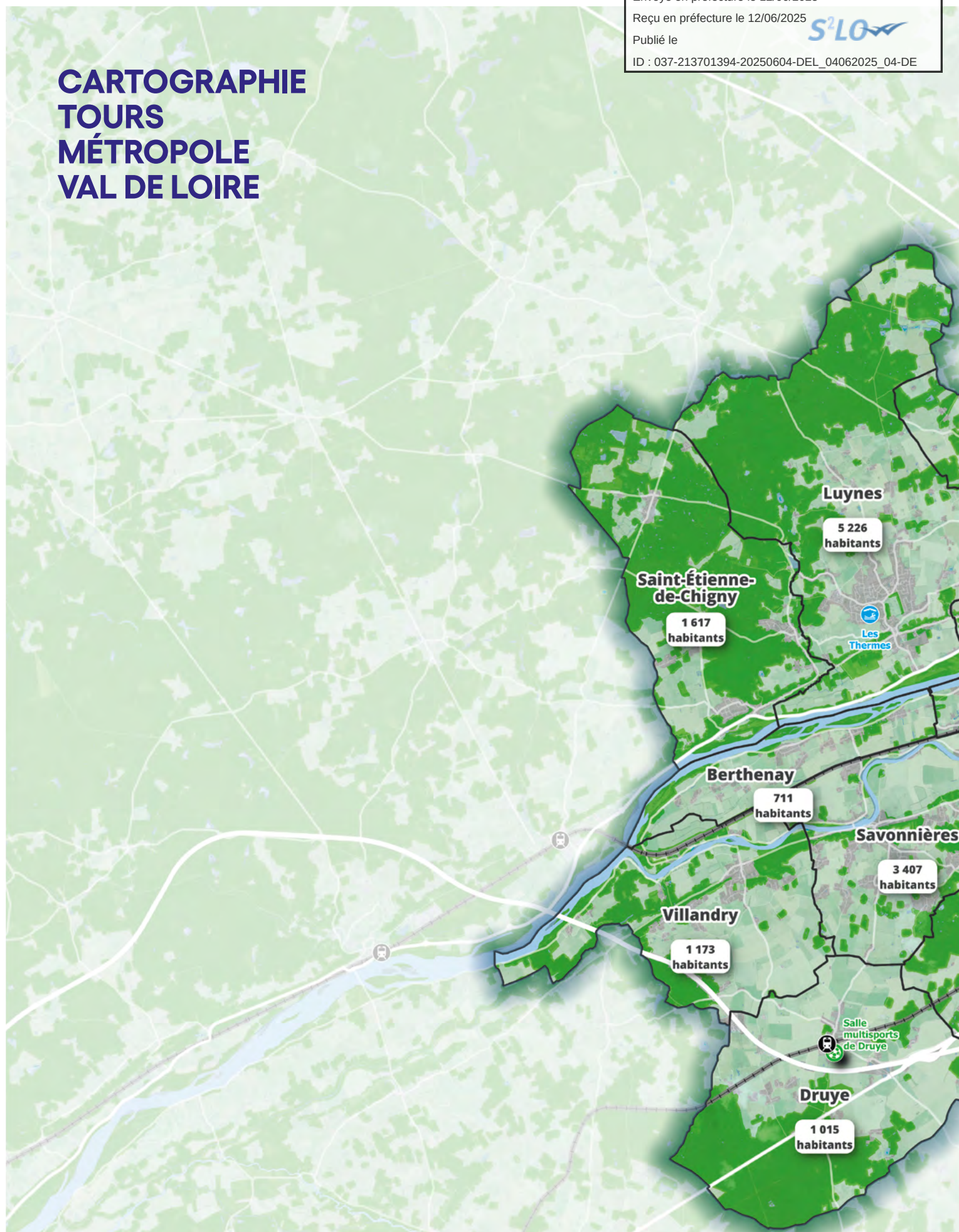
Reçu en préfecture le 12/06/2025

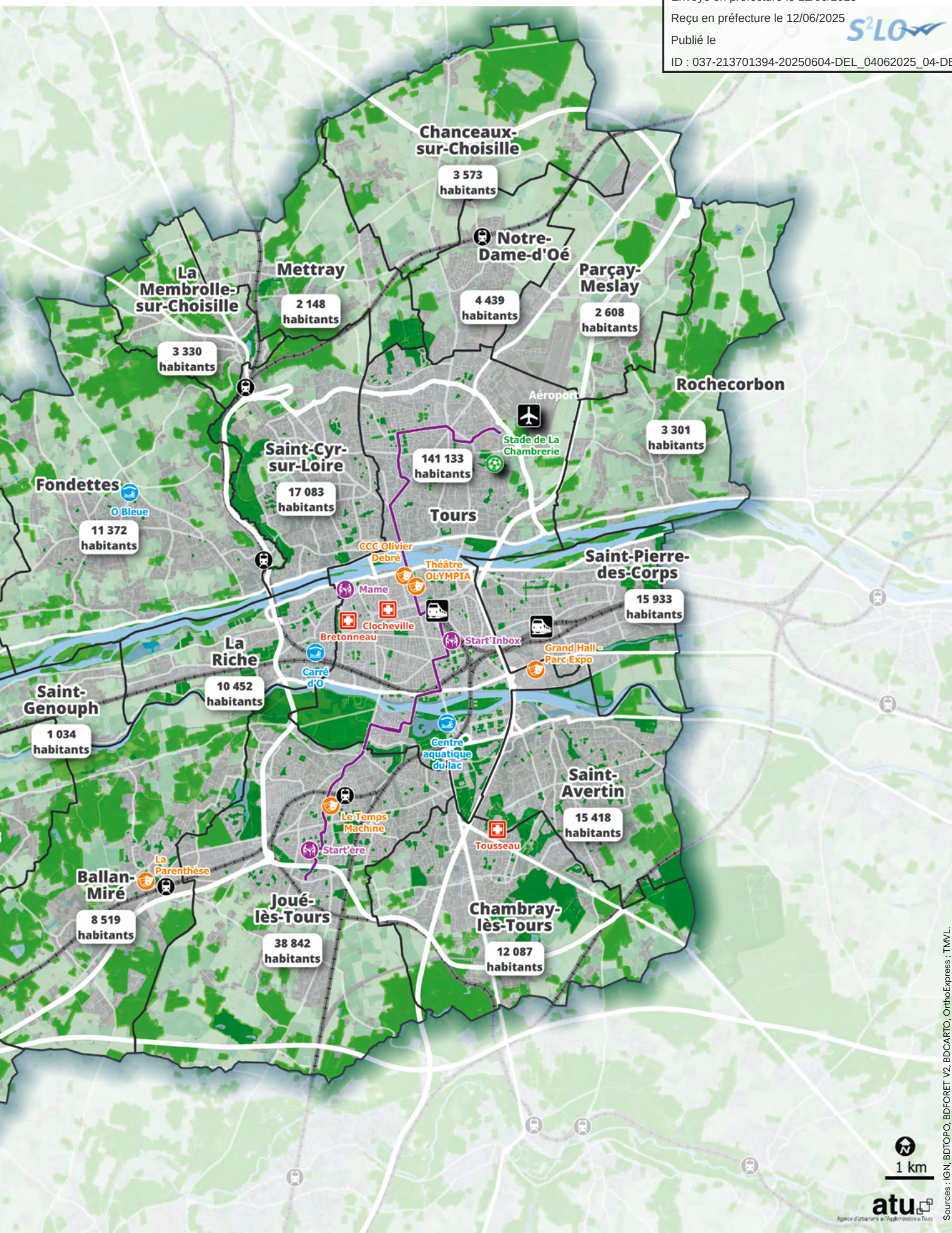
Publié le



ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

CARTOGRAPHIE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE





SOUTIEN À L'ENTREPRE- NEURIAT ET AUX ENTRE- PRISES

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

S²LOW



|| Tours Métropole concilie ambition de développement économique avec transition écologique, à travers la stratégie de filières d'avenir, la gestion raisonnée du foncier, la transformation des parcs d'activités, le soutien à l'innovation, l'appui à l'économie solidaire et de proximité.

Thibault Coulon

Vice-Président, délégué au développement économique, à l'innovation, au commerce et à l'artisanat



DÉVELOPPEMENT DURABLE

DÉVELOPPER LES COMPORTEMENTS ÉCO-CITOYENS

Tours Métropole Val de Loire souhaite favoriser le développement des activités autour du cycle par la création d'un Pôle Vélo. En s'appuyant sur la présence de plusieurs entreprises, dont Cyfac, un des principaux fabricants français de cadres de vélos artisanaux sur-mesure, l'objectif est d'offrir une vitrine à ses entreprises et porteurs de projets, dont ceux de l'union des entreprises du Cycle Grand Ouest (CYGO), afin de s'ouvrir davantage au public. Envisagé en façade du parc d'activités économiques du Menneçon à Tours, le projet porte l'enjeu d'attirer en Touraine de nouveaux acteurs qui viendraient compléter et renforcer l'écosystème naissant. Avec la mise en place d'actions concrètes dans leur activité en faveur de l'environnement et de la transition écologique, Tours Métropole Val de Loire accompagne par ailleurs les entreprises artisanales du territoire dans le développement de comportements écocitoyens. En 2024, 11 artisans et commerçants (sur 23 participants) ont été labellisés pour plus d'une quarantaine de défis en matière d'économie circulaire, de maîtrise des consommations énergétiques, de prévention des déchets et de gestion de l'eau.



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



SOUTIEN À
L'ENTREPRENEURIAT ET
AUX ENTREPRISES



Hub éco
Se connaître, se connecter,
se développer en proximité

920
ADHÉRENTS
FIN 2024

75
ENTREPRISES
RÉSIDENTES À MAME

ACCOMPAGNER LES PROJETS

Animation des filières stratégiques et gestion des fonciers économiques sont au cœur des missions de la Métropole. Retour sur les projets réalisés en 2024.

PRÉSERVER LES RESSOURCES ET LES ESPACES

Afin de concilier au mieux la poursuite du développement économique avec la préservation des ressources et des espaces, Tours Métropole Val de Loire réalise des travaux d'aménagement dans ses parcs d'activités. À Mettray, les travaux de viabilisation pour l'extension du parc d'activités des Gaudières a par exemple intégré des mesures de protection de la biodiversité, une gestion des eaux pluviales vertueuse, une végétalisation soignée et de qualité, des mobilités douces, un espace de convivialité pour les salariés des entreprises du parc.

DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT ET D'ENTRETIEN ENGAGÉS DANS PLUSIEURS PARCS D'ACTIVITÉS

De nombreux parcs d'activités métropolitains ont bénéficié de travaux d'amélioration et d'entretien en 2024. Citons notamment l'aménagement et la commercialisation de 30 000 m² de surface de plancher du parc d'activités Pierre et Marie Curie à Tours ; la poursuite des travaux dans la ZI des Yvaudières à Saint-Pierre-des-Corps, dont l'ensemble des espaces publics situés dans le périmètre sera requalifié d'ici 2027 pour un coût global d'environ 6M€, et l'extension du parc de la Haute

Limougère à Fondettes qui va permettre l'accueil de 6 nouvelles entreprises.

Notons également la poursuite de déploiement d'une signalétique métropolitaine dans les parcs d'activités avec les totems d'entrée et de sortie et les équipements de signalisation. Cette opération se finalisera en 2025 et 2026.

L'ANIMATION ÉCONOMIQUE DU TERRITOIRE

Signée en 2024, la nouvelle convention de partenariat permet de renforcer le suivi des actions du Schéma Régional de Développement Économique, d'Innovation et d'Internationalisation (SRDEII Ambition 2030). Elle fixe des orientations partagées : soutenir les filières d'avenir, accélérer les transitions écologiques et énergétiques, concevoir une trajectoire de sobriété foncière ambitieuse, relocaliser les activités stratégiques, favoriser l'économie de proximité, investir dans les compétences.

PARTENARIAT ÉCONOMIQUE

S'inscrivant en complémentarité des boutiques physiques, la plateforme marchande Shop-in-Touraine continue son déploiement avec 220 commerçants intégrés et plus de 80 000 produits en vente. Elle a été mise en œuvre par la Chambre de Commerce

DES PARCS D'ACTIVITÉS MÉTROPOLITAINS PLUS VERTUEUX

La démarche engagée sur la requalification vertueuse des parcs d'activités, dans le cadre d'un Appel à Manifestation d'Intérêt lancé par la COP régionale, a permis de définir les grands principes autour de 3 thèmes prioritaires : l'optimisation foncière, le développement de l'offre de services et la renaturation/adaptation au changement climatique. Elle s'est poursuivie en 2024 par une formation-

action organisée par l'agence régionale Dev'up. Celle-ci se déroule jusqu'au printemps 2025. Le site « Saint-Cosme » à La Riche a été retenu pour être le support de cette expérimentation d'optimisation/requalification d'un parc d'activités existant. La stratégie d'intervention va être définie en lien avec les entreprises présentes sur ce site en zone inondable.

DÉVELOPPEMENT DURABLE



et d'Industrie de Touraine en partenariat avec Tours Métropole Val de Loire.

Depuis 2016, la Métropole est également partenaire du réseau de financement des créateurs d'entreprises, Initiative Touraine Val de Loire, qui a accompagné 67 projets pour 570 000 € de prêts à taux 0 octroyés en 2024. Elle a également soutenu Efferve'sens, la plateforme de financement participatif dédiée à l'Economie Sociale et Solidaire, avec une subvention de 12 000 €.

LES FILIÈRES STRATÉGIQUES DU TERRITOIRE

→ Mobilités decarbonées.

En 2024, la Métropole a apporté son soutien à la filière ferroviaire pour le grand rendez-vous des savoir-faire organisé par Mecateamcluster à Tours, et la création d'un atelier de maintenance mutualisé et d'un campus de formation dédiée aux métiers du ferroviaire sur un site de 1,7 ha à Saint-Pierre-des-Corps.

→ **Energies propres.** Organisée en mars 2024 par la Métropole, la 1^{ère} journée des rencontres

des énergies renouvelables a rassemblé 57 participants, dont des chefs d'entreprises et de représentants de collectivités. L'occasion pour eux de découvrir les dispositifs de soutien techniques et financiers de projet de transition énergétique à travers la visite de SKF et du centre de maintenance du tram. Modèles sur notre territoire, ces deux sites ont en effet réalisé d'importants travaux de performance énergétique.

En juin 2024, la Conférence Consultative des Acteurs Economiques (CCAEE) sur le thème de l'énergie dans la compétitivité des entreprises et l'attractivité du territoire a permis d'aborder les objectifs du plan climat-air-énergie territorial, la filière Énergie, ainsi que les dispositifs dédiés aux entreprises. Deux visites en groupe du labo BLUETEK à Luynes ont été proposées à la suite de cette CCAEE, qui ont rencontré un franc succès.

→ **Santé.** Une journée pour faire découvrir le maillon essentiel qu'est la bioproduction pour notre santé a été organisée par Polepharma le 5 juillet 2024 au

570 000 €
DE PRÊTS À TAUX 0
OCTROYÉS EN 2024 PAR
LA MÉTROPOLÉ AU RÉSEAU
DE FINANCEMENT DES
CRÉATEURS D'ENTREPRISES

Bio3Institute à Tours, en présence de nombreux partenaires et entreprises.

→ **Tourisme durable.** En 2024, la Métropole a de nouveau réuni une cinquantaine d'hébergeurs du territoire pour partager le bilan des actions menées dans le cadre du schéma de développement touristique 2023/2027, un moment important et attendu permettant d'impliquer et d'accompagner tous les acteurs dans la stratégie touristique métropolitaine.

ANIMER LES FILIÈRES ÉMERGENTES

→ Ressources humaines.

En collaboration avec la Smart Base RH, Tours Métropole Val de Loire a coproduit le « Smart Day RH,



les métamorphoses du travail ».

Ce grand événement organisé à MAME en décembre 2024 a rassemblé 150 participants.

→ **Divertissement digital.**

Ce cluster, mené par l'association Pixel Players, se structure et travaille à son installation dans de nouveaux locaux au Quartier des 2 Lions, dès 2026.

L'ACCUEIL ET LE SOUTIEN DES ENTREPRENEURS

Ancienne imprimerie accueillant et catalysant l'innovation et l'entrepreneuriat pour nourrir les filières stratégiques du territoire, MAME est un lieu d'exception pour entreprendre et échanger. En 2024, 75 entreprises y étaient résidentes, dont 8 nouvelles structures. De nombreux événements professionnels d'envergure y ont été organisés dont un Startup Week-End, le 1^{er} Smart Day RH et Human Tech Days. Tours Métropole Val de Loire est par ailleurs partie prenante des comités stratégiques mis en place par les services de l'Etat afin d'accompagner le développement des projets d'entreprises structurants pour le territoire.

LES PÉPINIÈRES D'ENTREPRISES

Nos lieux d'accueil des entreprises sont aujourd'hui bien implantés. Fin 2024, les deux pépinières d'entreprises accueillent une quarantaine d'entreprises représentant 175 emplois. 26 entreprises pour 121 emplois à (S)tart'inbox (Tours) et 14 entreprises pour 54 emplois à (S)tart'ère (Joué-Lès-Tours).

HUB ÉCO, UNE PLATEFORME AU SERVICE DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

La Métropole accompagne les entreprises dans leurs projets, en leur facilitant les mises en relation utiles, en animant les filières stratégiques. Depuis la mise en service du Hub éco, il y a un peu plus de deux ans, les entreprises se sont emparées de cet outil mis gratuitement à leur disposition, en particulier pour partager leurs ressources. En 2024, la plateforme a évolué avec de nouvelles fonctionnalités : un espace collaboratif, un bilan carbone et un bilan « déchets évités » viennent améliorer l'expérience des 920 usagers.

SOUTIEN À L'ENTREPRENEURIAT ÉTUDIANT

Membre du pôle PEPITE Centre-Val de Loire, Pôle Etudiant Pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat, Tours Métropole Val de Loire soutient la démarche d'ouverture à l'entrepreneuriat mise en place par l'Université. Des actions de sensibilisation, de formation et d'accompagnement à la création et à la reprise d'entreprise sont proposées telles que le Statut et le Diplôme Etudiant Entrepreneurs (D2E) et le concours pédagogique appelé « Créa Campus ».

DÉVELOPPEMENT DURABLE

UNE LOGISTIQUE URBAINE DURABLE POUR LE TERRITOIRE

Dans le cadre d'une convention logistique urbaine durable avec le Groupe La Poste, la Ville de Tours, le Syndicat des Mobilités et Tours Métropole Val de Loire, plusieurs temps de travail et d'échanges ont eu lieu sur les axes prioritaires retenus : partager les connaissances et encourager l'innovation, établir un schéma d'implantation cible des sites de logistique urbaine, adopter une réglementation adaptée à l'échelle métropolitaine et réaliser un schéma optimisé des aires de livraison.

Cet espace de dialogue est indispensable pour confronter les pratiques et contraintes des professionnels aux politiques publiques.



MISE EN PLACE D'UNE COMMISSION D'INDEMNISATION AMIABLE

En 2024, il a été décidé de mettre en place une Commission d'Indemnisation Amiable (CIA métropolitaine) afin d'étudier les préjudices des entreprises commerciales et artisanales impactées par les travaux du réseau cyclable structurant métropolitain. 3 dossiers ont pu être étudiés dans le cadre de la CIA.

Il a été décidé que cette Commission d'Indemnisation Amiable puisse s'appliquer à tous projets impactants réalisés sous maîtrise d'ouvrage métropolitaine (infrastructure, assainissement, mobilité, etc). —



INNOVATION, RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



|| Notre ambition est de diversifier l'offre de formation sur la Métropole et de veiller à la bonne qualité d'accueil des étudiants.

Thierry Chailloux

Vice-Président délégué à la recherche, à l'enseignement supérieur, à la formation professionnelle et à l'apprentissage



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



INNOVATION,
RECHERCHE ET
ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR

20,4 M€
POUR SOUTENIR
LES PROJETS DE
L'UNIVERSITÉ DE TOURS



2
NOUVELLES
FORMATIONS
D'INGÉNIEURS
OUVERTES EN 2024

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

POUR UNE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Tours Métropole Val de Loire a pour ambition de faire de la Cité des Formation une vitrine de la formation et de l'insertion professionnelle. Celle-ci passe par la création d'un nouveau bâtiment afin de doter le site d'un équipement de formation performant et d'y accueillir, dans un esprit de mutualisation, de complémentarité et d'hybridation des parcours, l'AFPP et l'école de la deuxième chance.

Ce nouveau bâtiment, qui entrera en fonction en 2027, intégrera une démarche de conception visant la sobriété énergétique, la frugalité carbone tout en conciliant qualité et confort d'usage pour les apprenants. Le montant total du projet s'élève à 27 M€ HT dont 10,8 M€ subventionnés par la Région Centre-Val de Loire.

En 2024, la politique de soutien à l'innovation de la Métropole a par ailleurs soutenu le Pôle de Compétitivité AQUANOVA (10 000 €/an), dont l'une des missions est d'accompagner les collectivités afin de créer les conditions optimales au développement et à l'adoption des innovations pour des villes/territoires plus résilients, et la participation du laboratoire universitaire GREMAN à un projet d'intérêt européen (100 000 €) dont l'objectif est l'amélioration drastique des performances des composants électroniques, en termes d'économie énergie, de coût, de taille, de poids et de fiabilité, comme facteur clé de sauvegarde de l'énergie.

DÉVELOPPER L'ÉCONOMIE DE LA CONNAISSANCE

Tours Métropole Val de Loire mène une politique publique de soutien à l'enseignement supérieur par de forts investissements financiers pour améliorer le quotidien de milliers étudiants et développer la recherche et l'enseignement supérieur sur son territoire.

CONTRAT DE PLAN ETAT RÉGION

Dans le cadre des CPER 2015-2020 et 2021- 2027, Tours Métropole Val de Loire aura participé à hauteur de 20,4 M€ pour les projets de l'université de Tours : 14,5 M€ pour l'extension de l'École Polytechnique de l'Université (réception prévue à l'automne 2025) ; 2,9 M€ pour la faculté d'odontologie avec la poursuite des travaux d'aménagement et des achats d'équipements et 3 M€ pour la réhabilitation énergétique du site des Tanneurs (réception prévue à l'automne 2025).

SOUTIEN AUX PORTEURS DE PROJET

En 2024, la Région Centre-Val de Loire a mis en place un appel à projet Vie Étudiante et de Campus à destination des associations étudiantes et des acteurs de l'enseignement supérieur. En tant que cheffe de fil, Tours Métropole Val de Loire, a accompagné les porteurs de projet du territoire, réceptionné et analysé les demandes et soumis ses propositions à la Région lors d'un comité territorial de sélection qui s'est tenu en mars 2024. 14 projets



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

S²LOW

ont ainsi été financés dans différents domaines (culture, santé, accès aux outils numérique...) pour un montant de 515 000 €.

ACCOMPAGNER LES ACTIONS À DESTINATION DES ÉTUDIANTS

Tours Métropole Val de Loire a soutenu deux événements à destination des étudiants : le 1^{er} forum du logement étudiant, organisé en juin, qui a rassemblé les bailleurs publics et privés et des associations, et Campus en fête, une soirée d'intégration portée par le CROUS et destinée à l'ensemble des apprenants du territoire. Les deux événements seront reconduits en 2025.

SCHÉMA TOURS CAMPUS 2025

En novembre 2024, Tours Métropole Val de Loire a soumis un projet de bilan des actions du schéma Tours Campus 2025 aux partenaires membres de la Conférence Métropolitaine de l'Enseignement Supérieur et aux membres de la commission. Leurs retours, commentaires et contributions ont permis la rédaction finale du bilan et sa présentation lors de la XII^{ème} Conférence Métropolitaine de l'Enseignement supérieur



et la Formation qui s'est tenue le 16 janvier 2025. L'année 2025 sera consacrée à la rédaction du Schéma Tours Campus 2030.

RENFORCEMENT DE LA FILIÈRE DE FORMATION D'INGÉNIEUR

La rentrée 2024 a été marquée par l'implantation de deux écoles d'ingénieurs de premier plan sur le territoire avec la mise en place d'une filière Performance industrielle cosmeto-pharma avec

le CESI et d'une cinquième année ingénieure du Génie des Procédés Industriels Filière Procédés Pharmaceutiques et Cosmétiques avec l'UTC. Toutes deux ont été créées en partenariat avec l'IMT.

SOUTIEN À L'INNOVATION

Tours Métropole Val de Loire mise sur l'économie de la connaissance et fait de l'innovation un levier de compétitivité. À ce titre, elle a poursuivi son investissement dans la plateforme technologique





CERTeM 5.0, avec l'attribution d'1 M€ pour l'achat d'équipement de pointe en 2024. La Métropole a également soutenu le Projet microMonkey (étude scientifique portant sur le rôle joué par les grands singes dans la transmission de certaines maladies infectieuses et l'impact que cela peut avoir sur notre santé), ainsi que la manifestation Polytech 3D, portée par l'école Polytechnique Universitaire de Tours.

250 ANS DE L'ÉCOLE DES BEAUX-ARTS DE TOURS – TALM

Tout au long de l'année 2024, l'école des beaux-arts de Tours, TALM, a fêté ses 250 ans. Des expositions, en partenariat avec la Ville de Tours et les Musées-château de Tours, ont offert des occasions uniques aux habitants de la métropole tourangelle de découvrir la richesse des productions artistiques de l'école supérieure d'art de Tours. TALM est soutenue financièrement par la Métropole à hauteur de 1,9 M€/an.

CRÉATION DE L'ASSOCIATION FLE LOIRE VALLEY

L'association FLE Loire Valley a été inaugurée en septembre 2024.

Ayant pour objectif de promouvoir l'enseignement supérieur et l'apprentissage de Tours Métropole Val de Loire à l'international en prenant appui sur le français langue étrangère et la Francophonie, elle est née de l'action conjointe entre la Métropole et l'Université de Tours, l'Institut de Touraine, CLE, Tours Langues et le Lycée International Saint Denis de Loches.

COOPÉRATION INTERNATIONALE

Tours Métropole Val de Loire poursuit un projet de coopération avec la ville de Koussanar au Sénégal, pour la construction de puits et pompes, à hauteur de 20 000 €/an. Une mission du 2 au 8 juin 2024, avec la Ville de Saint-Cyr-sur-Loire et le réseau multi acteur CENTRAIDER a permis de renforcer les liens institutionnels et envisager de nouvelles formes de coopération.

La Métropole a par ailleurs soutenu à hauteur de 8 000 € le Festival International des Cultures Saharienne 2024. Organisé par l'association la Saharienne, il s'est tenu les 24 et 25 mai 2024 à l'Hippodrome de Chambray-lès-Tours. —

1 M €
INVESTI DANS
LA PLATEFORME
TECHNOLOGIQUE
CERTeM 5.0

DÉVELOPPEMENT & ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

S²LO



|| Les résultats de fréquentation enregistrés en 2024, équivalents à ceux de l'année de référence 2019, témoignent de la bonne vitalité de la filière touristique sur le territoire métropolitain.

Nathalie Savaton

Vice-Présidente déléguée au développement touristique, au rayonnement et à la Cité de la gastronomie



**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

LES PROFESSIONNELS DU TOURISME ENGAGÉS DANS UNE DÉMARCHE DURABLE ET RSE

Depuis 2021, l'office de tourisme métropolitain est engagé dans la démarche régionale « Ensemble pour un Tourisme durable » et accompagne les acteurs touristiques locaux volontaires dans la transition écologique. Il est aussi membre du réseau national des Acteurs du Tourisme Durable. Doté d'une stratégie RSE (Responsabilité Sociale des Entreprises), il soutient une politique d'achats durable en valorisant les produits locaux et/ou fabriqués en France sont valorisés dans son espace boutique.

L'office de tourisme commercialise également des offres touristiques favorisant des achats responsables à travers une sélection de courts séjours, d'expériences écologiques et de slow tourisme autour de la batellerie traditionnelle, d'échappées avec un éco-guide, de cyclotourisme, d'hébergements labellisés... Partenaire depuis 2017 du label environnemental Clé Verte, l'office de tourisme organise chaque année des journées de sensibilisation pour les professionnels de l'hébergement et de la restauration afin de promouvoir cette offre auprès des clientèles touristiques.

Par ailleurs, obtenu par Tours Métropole Val de Loire en 2023, le label Destination Innovante Durable a été reconduit en 2024. Ce dernier a pour ambition de fédérer les acteurs de la filière du tourisme d'affaires et de loisirs pour les amener à renforcer leurs engagements en faveur du développement durable.



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



DÉVELOPPEMENT
& ATTRACTIVITÉ
TOURISTIQUE

41 292

NUITÉES DANS LES CAMPINGS MÉTROPOLITAINS

TOURISME : UNE AMBITION MÉTROPOLITAINE

Création de nouvelles haltes cyclotouristiques, travaux d'amélioration dans les campings métropolitains et soutiens des professionnels du secteur... Les ambitions de la politique touristique métropolitains sont nombreuses.



TRAVAUX DANS LES CAMPINGS MÉTROPOLITAINS

À Savonnières, les travaux d'un montant de 400 000 € HT ont permis de reprendre les réseaux d'eau et d'optimiser la gestion de la ressource. Ils ont aussi porté sur les bâtiments (gouttières et chauffe-eaux sanitaires), la voirie et l'éclairage des allées, une extension du terrain sur 10 mètres côté Cher et la pose d'une nouvelle clôture. Enfin, l'entrée du camping a été réaménagée pour offrir un accès à la borne de vidange aux camping-cars, une aire de giration et un espace de tri sélectif. À Saint-Avertin, la clôture rue de

la Haute Arche a été remplacée par une haie vive plantée (25 500 € HT). Créée en avril 2024 sur l'emprise foncière du camping métropolitain de Saint-Avertin, l'aire d'accueil de camping-cars d'une capacité de 19 emplacements offre un accueil proche du centre-ville de Tours. Les travaux réalisés par la Métropole s'élèvent à 189 000 € HT. L'aire payante est accessible 24h/24 toute l'année. À Saint-Genouph, les travaux d'amélioration de l'aire de 16 emplacement (20 000 € HT) ont été réalisés en vue d'une exploitation commerciale privée prévue en 2025.

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



104 556

PASSAGES À SAVONNIÈRES SUR LA LOIRE À VÉLO

2,3 M€

LE MONTANT DE LA TAXE DE SÉJOUR DÉCLARÉE

(HORS OPÉRATEURS
NUMÉRIQUES)

PRIVILÉGIER LA MOBILITÉ DÉCARBONNÉE DES VISITEURS

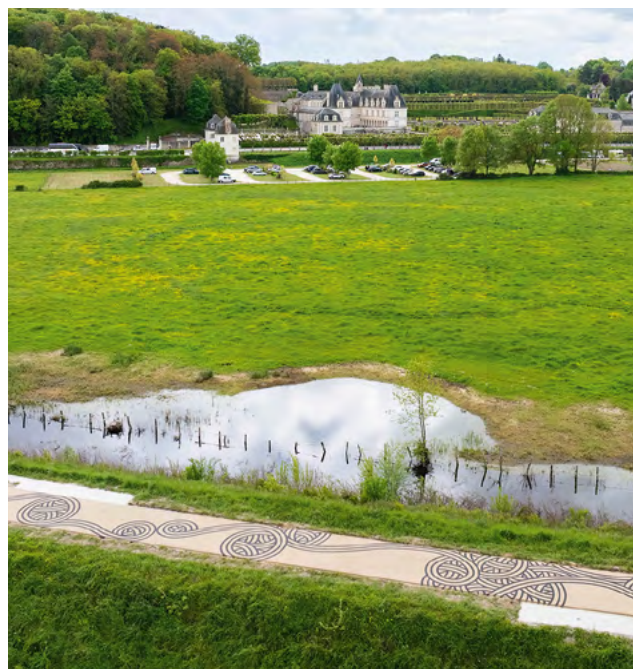
Conciliant services et médiation culturelle, artistique et patrimoniale, **trois aires cyclotouristiques** situées sur l'itinéraire de la Loire à Vélo, ont été réalisées sur les communes de Joué-lès-Tours, Savonnières et Villandry. S'y s'ajoute l'implantation d'une boussole sur le parvis de la gare de Tours pour orienter et informer les visiteurs à vélo. Le montant des travaux réalisés en 2024 s'élève à 240 000 € HT, avec le concours financier du conseil régional au titre du CRST soit 110 300 €.

À Luynes, la création balisage horaire et antihoraire d'une **boucle cyclo** permet de relier le centre-ville de la commune, l'aqueduc gallo-romain et le vieux bourg de Saint-Etienne de Chigny. Son classement régional permet aux établissements de Luynes et Saint-Etienne-de-Chigny de prétendre au label Accueil Vélo. Créée en partenariat avec la Communauté de Commune Touraine Vallée de l'Indre, la randonnée équestre d'une journée (30 km) reliant Villandry, Vallères, Lignières et La Chapelle-aux-Naux connecte le territoire métropolitain à la « Boucle des Châteaux » et la « Route de Pinerolo – Route européenne d'Artagnan ».

SOUTENIR LES PROFESSIONNELS ET LES FILIÈRES

En 2024, la Métropole a versé une participation de 1 745 343 € à la Société Publique Locale pour compenser les charges liées aux activités administratives de l'office de tourisme, concourant à la mise en œuvre des objectifs de la politique touristique métropolitaine. Les retombées économiques directes générées par l'**office de tourisme** pour la destination et ses acteurs sont estimées en 2024 à plus de

2,7 M€. Afin de soutenir l'offre de découverte du patrimoine ligérien proposée aux visiteurs par la **batellerie traditionnelle**, une subvention de fonctionnement de 15 000 € et 10 000 € ont été attribuée aux associations Boutavant et La Rabouilleuse à Rochecorbon. En investissement, la Métropole a accompagné la réhabilitation du bateau « La Rabouilleuse » à hauteur de 5 000 €. Tours Métropole Val de Loire a également été partenaire de l'**appel à projet Tourisme et Innovation** porté par la CCI Touraine pour stimuler le développement de solutions novatrices au service d'une expérience touristique renouvelée. Le montant de la participation s'est élevé à 50 000 € HT et a





permis d'identifier une dizaine de porteurs de projets testés auprès des partenaires locaux de la filière touristique.

ACCOMPAGNER LE RÉSEAU DES ACTEURS DU TOURISME

Avec l'installation du **Club de Destination(S)**³⁷ les 11 EPCI du département d'Indre-et-Loire se sont réunis le 2 juillet 2024 pour travailler ensemble sur des thématiques communes (mobilité, communication, offre touristique...). Des rencontres techniques et politiques régulières pour porter ces synergies sont prévues en 2025. Avec **Decaloc**, un service de déclaration en ligne des meublés de tourisme et chambres d'hôtes a par ailleurs été mis en place pour faciliter et simplifier les démarches administratives des hébergeurs et des 22 communes de la Métropole. Le 5 novembre 2024, la métropole a également réuni à nouveau une cinquantaine d'hébergeurs du territoire dans le cadre de la **Rencontre d'information annuelle**. Le bilan des actions menées dans le cadre du schéma de développement touristique

2023/2027 a notamment été présenté.

COMMUNIQUER POUR MIEUX PRÉSENTER LE TERRITOIRE

Tours Métropole, le Conseil départemental d'Indre et Loire et 6 grands sites (châteaux de Villandry, Amboise, Chenonceau, Langeais, Loches et Chinon) se sont associés pour porter une campagne

de promotion commune de la destination. L'office de tourisme métropolitain a assuré la commercialisation autour d'une sélection de 22 produits permettant de cibler les clientèles parisiennes, celles situées à moins de 3h de Tours et les locaux. Le montant de la participation versé par Tours Métropole s'est élevé à 30 000 € HT. —



TRANSFOR- MATION NUMÉRIQUE DU TERRITOIRE

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



“ Concilier développement croissant des usages du numérique et préservation de l’environnement, faire converger transition numérique et transition écologique, agir pour une prise de conscience toujours plus forte à l’échelle de notre territoire sont les fondements de la stratégie numérique responsable adoptée par Tours Métropole Val de Loire.

Maria Lépine

Vice-présidente, déléguée à la transformation numérique du territoire et aux ressources humaines.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

STRATÉGIE NUMÉRIQUE RESPONSABLE : DE L'ADOPTION À LA MISE EN ŒUVRE

En février 2024, après plusieurs mois de travail mené en collaboration avec l'ANCT, le conseil métropolitain a adopté à l'unanimité la Stratégie Numérique Responsable, anticipant ainsi les exigences de la loi REEN. Cette stratégie vise trois objectifs principaux : réduire l'empreinte environnementale des outils numériques mis en œuvre, sensibiliser largement sur les enjeux du numérique responsable et mettre à profit les innovations techniques pour diminuer l'impact environnemental de nos actions.

En partenariat avec la Région Centre-Val de Loire, la Métropole organisée à Mame les premières rencontres régionales des acteurs du numérique responsable. Cet événement a rassemblé plus de 150 participants, venus échanger, renforcer leur prise de conscience et proposer des actions concrètes à mettre en place.

Tout au long de l'année, des ateliers sur le numérique responsable ont été organisés pour les agents métropolitains. Le point culminant a été notre participation, pour la deuxième année consécutive, au Digital Cleanup Day, qui a mobilisé 200 personnes.

Un travail approfondi a été mené sur les outils numériques de la métropole : repenser nos achats pour intégrer du matériel reconditionné, rationaliser davantage l'équipement des agents et former les équipes techniques à l'écoconception des services numériques.

Enfin, Tours Métropole Val de Loire a initié une démarche d'acculturation et de réflexion autour de l'intelligence artificielle. L'objectif est de tirer parti des apports de ces technologies dans les services métropolitains, tout en restant vigilants sur le cadre éthique ainsi que sur leurs effets en termes de consommation d'énergie et de ressources. La démarche, à laquelle s'associe le CODEV, s'inscrit dans les « Concertations Territoriales de l'IA » portées par plusieurs associations de collectivités territoriales.



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

TRANSFORMATION
NUMÉRIQUE
DU TERRITOIRE



FIBRE : TAUX DE
COUVERTURE
GLOBAL FIN 2024

93,4 %

3,65 M
DE CONNEXIONS
SUR LE RÉSEAU
WITM EN 2024

AGIR EN FAVEUR D'UNE SOBRIÉTÉ NUMÉRIQUE

Tours Métropole Val de Loire mène de nombreuses actions en faveur de la transition numérique de son territoire.
Présentation.

En 2024, le réseau WiTM a été modernisé et étendu afin d'offrir une connectivité accrue aux touristes et aux habitants de notre territoire. Aujourd'hui, plus de 163 sites sont équipés de 450 bornes. Depuis la fin de l'année, le réseau WiTM est également disponible au parc des expositions et au centre de congrès Vinci. En 2024, le réseau a enregistré 3,65 millions de connexions, avec près de 200 000 utilisateurs, dont 75 % d'usagers locaux.

Tours Métropole Val de Loire poursuit également activement son plan d'action "5G-agissons", qui reflète la vision d'un déploiement technologique maîtrisé et bénéfique pour tous. Ce plan vise à trouver le juste équilibre entre une couverture optimale du territoire et le respect du cadre de vie des habitants. En 2024, un atelier dédié a été organisé pour aborder la question des implantations de relais de téléphonie mobile dans le cadre de la définition du futur Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUM). L'observatoire des ondes est resté très actif, avec 356 mesures de champs électromagnétiques réalisées en 2024 : 73 par l'ANFR et 283 en interne. Ce dispositif est complété par cinq sondes de mesures permanentes implantées sur le territoire. Actuellement, notre territoire compte 316 relais de téléphonie mobile, répartis sur 190 sites.

Enfin, le déploiement du réseau fibre optique jusqu'à l'habitant

se poursuit, atteignant un taux de couverture de 93,4 % à la fin de 2024. Ce sont ainsi 192 322 adresses qui disposent désormais d'un accès à internet très haut débit.

S'ENGAGER POUR UN TERRITOIRE DURABLE ET CONNECTÉ

À la suite du bilan de l'expérimentation sur les objets connectés réalisé fin 2023, le projet **Icone** a vu le jour. Celui-ci vise à déployer sur l'ensemble du territoire métropolitain une infrastructure LoRawan mutualisée permettant, entre autres, la généralisation de la télérelève des compteurs d'eau, la gestion à distance de l'éclairage public, la surveillance des milieux naturels et l'optimisation du pilotage des bâtiments, dans un cadre sobre et sécurisé. Il ouvre également la voie à des collaborations renforcées avec les acteurs du territoire, comme les communes de la Métropole, Tours Métropole Habitat ou encore le SMO Val de Loire Numérique. La plateforme d'**OpenData** métropolitaine se développe et s'enrichit en permanence. Elle compte à ce jour 212 jeux de données ouverts, représentant plus de 22 000 téléchargements. En 2024, une nouvelle fonctionnalité a été ajoutée à la plateforme data.tours-metropole.fr pour permettre aux utilisateurs de formuler leurs recherches en langage naturel. —

AMÉNAGEMENT D'UN AÉROPARC DURABLE

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

S²LOW



II

En 2024, l'aéroport de Tours Val de Loire a pris un nouveau cap avec un nouveau contrat de délégation de service public courant jusqu'en 2035.

Bruno Fenet

Président du SMADAIT

WWW.TOURS-METROPOLE.FR



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le



ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

AMÉNAGEMENT
D'UN AÉROPARC
DURABLE

DÉVELOPPEMENT
DURABLE

UN RECENSEMENT DE LA FAUNE ET DE LA FLORE

Trois campagnes de prospections ont été réalisées en mars, juin et septembre 2024 par l'association Aérobiodiversité sur l'aéroport de Tours Val de Loire. C'est leur 5^e année de recensement de la faune et la flore sur la plateforme. Cette année, 362 types de plantes ont été observés. 17 d'entre elles sont des espèces nouvellement inventoriées. Au total, 14 espèces d'intérêt ont été inventoriées depuis le début des inventaires : blackstonie perfoliée, petite amourette, laïche étoilée, laïche à fruits velus, laïche à épis pendants, cornouiller mâle, gesse de Nissole, mélique ciliée, persicaire douce, peuplier noir, fragon piquant, saule à oreillettes, spiranthe d'automne. A l'exception du fragon piquant, toutes les espèces d'intérêt de l'aéroport sont considérées comme des espèces déterminantes ZNIEFF (zones naturelles d'intérêts écologique, faunistique et floristique), soulignant ainsi l'importance écologique du site.

Les stratégies de gestion des espaces verts ont par ailleurs été affinées pour tenir compte des spécificités écologiques du site : gestion différenciée alliant préservation écologique et aménagement paysager. 58 espèces d'oiseaux ont été recensées lors de cette sixième année de prospections sur la plateforme, dont 5 nouvelles et 45 protégées nationalement. Ces recensements réguliers depuis 2019 permettent d'établir que l'aéroport abrite 47 % des espèces d'oiseaux et 19 % de la flore recensées dans la commune de Tours.

190 558

VOYAGEURS EN 2024

UNE FRÉQUENTATION STABLE

L'aéroport Tours Val de Loire est le seul aéroport de transport régulier de passagers de toute la Région Centre-Val de Loire. Il a pour vocation d'être un outil au service du tourisme.

En 2024, le nombre des passagers de toutes les lignes est resté stable par rapport à 2023, malgré l'arrêt de la ligne vers Dublin. La fréquentation a retrouvé, pour la deuxième année consécutive, son niveau d'avant le COVID en 2019. Plusieurs aéroports en France n'ont pas eu cette réussite et déplorent une baisse d'exploitation. Une enquête auprès des passagers de nationalité étrangère menée dans l'aérogare, corroborée par les études du Comité Régional du Tourisme, établit le panier moyen (visites touristiques, hébergement, restaurant, etc.) de ces passagers sur le territoire. Il est différent selon leur provenance. Cette enquête estime le montant de ces dépenses sur le territoire à 18,6 M€. Ainsi 1 € de subvention à l'aéroport rapporte 9 € au territoire. En 2025, cette enquête sera confiée à un cabinet spécialisé. L'année aéronautique a été marquée par plusieurs événements. En juin, l'aéroport de Tours a servi de base arrière pour plusieurs équipes des 24h du Mans. En juillet, le Tour Aérien des Jeunes pilotes de la Fédération Française Aéronautique a posé sa caravane de 60 avions dans le cadre de la formation de la jeune génération. En septembre, l'Armée de l'Air s'est

retrouvé comme chez elle le temps de l'événement de ses 90 ans lors d'une projection en plein air pour son personnel. En octobre, les cyclistes du Vélotour ont bravés les intempéries pour visiter des zones habituellement réservées. L'année 2024 est la première année du nouveau contrat de Délégation de Service Public (DSP) qui court jusqu'en 2035. Le Syndicat Mixte est devenu gestionnaire de 29 hectares qui ne sont pas dans la DSP. Le parking voiture a été l'objet de toutes les attentions afin d'améliorer la qualité du service aux passagers, en particulier concernant la sécurisation des véhicules. Les travaux débiteront en avril 2025, avec pour la première fois un financement par emprunt bancaire sans solliciter les trois collectivités qui portent le SMADAIT. En contre-parti le parking deviendra payant, comme sur la plupart des aéroports français, à partir de juillet 2025. D'importants travaux concernant l'alimentation électrique du balisage aéronautique ont été finalisés sous l'œil attentif de l'Aviation Civile dans le cadre de la Certification européenne, ainsi que le changement du système de contrôle commande du balisage. —



FOCUS



Le Parc des Expositions de Tours contribue au rayonnement d'un tourisme d'affaires très dynamique, et assure des retombées vitales pour toute l'économie régionale.

Nathalie Savaton

Vice-Présidente déléguée au développement touristique, au rayonnement et à la Cité de la gastronomie



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



FOCUS / PARC DES EXPOSITIONS DE TOURS : UN NOUVEL ÉQUIPEMENT MÉTROPOLITAIN QUI CONTRIBUE AU RAYONNEMENT DU TERRITOIRE

**373 000
VISITEURS
À LA FOIRE DE
TOURS 2024**

**40 M€
DE RETOMBÉES
ÉCONOMIQUES**

PARC DES EXPOSITIONS DE TOURS

Un nouvel équipement métropolitain qui contribue au rayonnement du territoire

Au 1^{er} janvier 2024, le Parc des Expositions de Tours a été transféré de la Ville vers la Métropole. Son exploitation est confiée à la Société Publique Locale Tours Evènements.

Dès 2024, 155 000 € de travaux d'amélioration du site ont été réalisés avant la Foire de Tours, pour la création d'allées en enrobé en façade Est des Halls A et B.

Tours Métropole Val de Loire a également versé au gestionnaire une enveloppe exceptionnelle de 222 000 € et 300 000 € contractuels pour permettre des

travaux et des aménagements dont l'implantation de nouveaux écrans leds, l'achat d'assises de confort pour les concerts et spectacles, l'évolution des installations électriques pour le Village Gastronomique.

De nombreux temps forts, manifestations, spectacles et salons ont animé l'année 2024, notamment :

- La Foire de 2024 sur le thème des Jeux Olympiques (373 000 entrées / 20 M€ de retombées économiques estimées)
- Le Japan Tours Festival (26 000 visiteurs)
- Ferme Expo
- Le salon national d'enseigne Mr. Bricolage, la soirée d'anniversaire Paprec (30 ans)
- Les Salons du Mariage, de l'Habitat, Mer et Vigne

Les retombées économiques résultant de l'accueil et l'organisation de manifestations (hors Foire et Spectacles) sur le Parc des Expositions de Tours est appréciée à plus de 20 M€, soit plus de 40 M€ de retombées économiques au global de l'activité de Tours Evènements pour le Parc des Expositions en 2024. ■



TRANSITION ÉCOLOGIQUE, GESTION ET PRÉVENTION DES RISQUES

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



|| Avec un plan climat, un plan de protection de l'atmosphère et un plan de prévention du bruit, la Métropole est désormais parfaitement outillée pour lutter contre le réchauffement climatique, s'y adapter et améliorer la santé environnementale sur le territoire.

Martin Cohen

Vice-Président délégué aux déchets et à la transition écologique et énergétique




**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

FINALISATION DU PLAN CLIMAT MÉTROPOLITAIN

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) est un outil de planification stratégique et opérationnel qui vise à diminuer la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre, à augmenter la production d'énergie renouvelable et le stockage du carbone, à réduire les émissions de polluants atmosphériques ainsi qu'à orienter l'aménagement du territoire pour qu'il soit plus résilient au dérèglement climatique en cours.

Le rapport d'activité 2023 avait précisé les enjeux du PCAET Métropolitain et avait quantifié, sur le plan local, l'effort que chacun - collectivités, entreprises et particuliers - devrait fournir pour préparer un territoire moins émetteur et vivable aux horizons 2030 et 2050.

Après une période d'élaboration associant, début 2024, les élus et la société civile, le projet de PCAET a été soumis aux services de l'Etat et de la Région Centre Val de Loire. La Préfète de la Région Centre a rendu son avis, assorti de remarques, le 30 juillet 2024. En application de l'article 123-19 du Code de l'Environnement, le public a été informé du PCAET consolidé et la consultation publique a eu lieu du 11 décembre 2024 au 11 janvier 2025. L'approbation du PCAET par le Conseil Métropolitain a eu lieu le 24 février 2025.



**10 000
UTILISATEURS
DE LA TRIMOBILE
MÉTROPOLITAINE**

**8
MARAÎCHERS
INSTALLÉS PAR
LA MÉTROPOLE**

LA MÉTROPOLE PRÉSENTE SUR TOUS LES PLANS

Qu'il s'agisse du climat, de la qualité de l'air ou du bruit, Tours Métropole Val de Loire est engagée dans la réalisation de plusieurs dispositifs permettant de construire une réelle transition écologique. Des outils de planification qui visent surtout à passer à l'action.

La pollution sonore produit des impacts considérables, autant sur la qualité de vie des habitants que sur leur santé et sur la biodiversité dans son ensemble. Si les bruits de voisinage relèvent des communes, ceux produits par les infrastructures routières, ferroviaires, aériennes ou industrielles sont régis par le Plan de Prévention du Bruit dans l'Environnement (PPBE), piloté par la Métropole.

Cette dernière a réalisé l'évaluation cartographique de l'environnement sonore réalisée en 2021, consultable sur le site internet de Tours Métropole Val de Loire : www.tours-metropole.fr/TransitionEcologique. Le PPBE, qui a été adopté par les élus métropolitains en février 2025, met en avant les actions réalisées les 10 dernières années et celles prévues pour les 5 ans à venir (2024 - 2029), pour diminuer l'exposition de la population sur les secteurs à enjeux.

UNE ZFE-M OPÉRATIONNELLE AU PREMIER SEMESTRE 2025

Voulue par la loi Climat et Résilience du 24 août 2021 pour toutes les collectivités de plus de 150 000 habitants et par ailleurs figurant parmi les actions du Plan

de Protection de l'Atmosphère de la Métropole, une Zone à Faibles Émissions - mobilités (ZFE-m) est une zone géographique dans laquelle la circulation est réglementée par l'obtention d'un certificat qualité de l'air (la vignette Crit'Air). Son objectif consiste à réduire les polluants émis par les véhicules les plus anciens, responsables de nombreux problèmes de santé et environnementaux, et ainsi protéger les populations dans les zones denses les plus polluées.

Le périmètre recouvre (partiellement) le territoire des communes de Chambray-lès-Tours, Fondettes, Joué-lès-Tours, La Riche, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps et Tours. Des dérogations permettront d'y accéder au moyen d'un service en ligne créé à cet effet. Elles concerneront





Installation de l'écuroduc à Rochecorbon.

notamment les « petits rouleurs », les personnes disposant de faibles revenus ou encore celles souffrant d'une affection nécessitant l'accès à des soins situés à l'intérieur de la ZFE-m. Une période de sensibilisation de 18 mois avec des contrôles uniquement informatifs, sans sanctions, est mise en place, afin de permettre à l'ensemble des habitants et des entreprises de s'approprier le dispositif.

DES POLITIQUES PUBLIQUES EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ

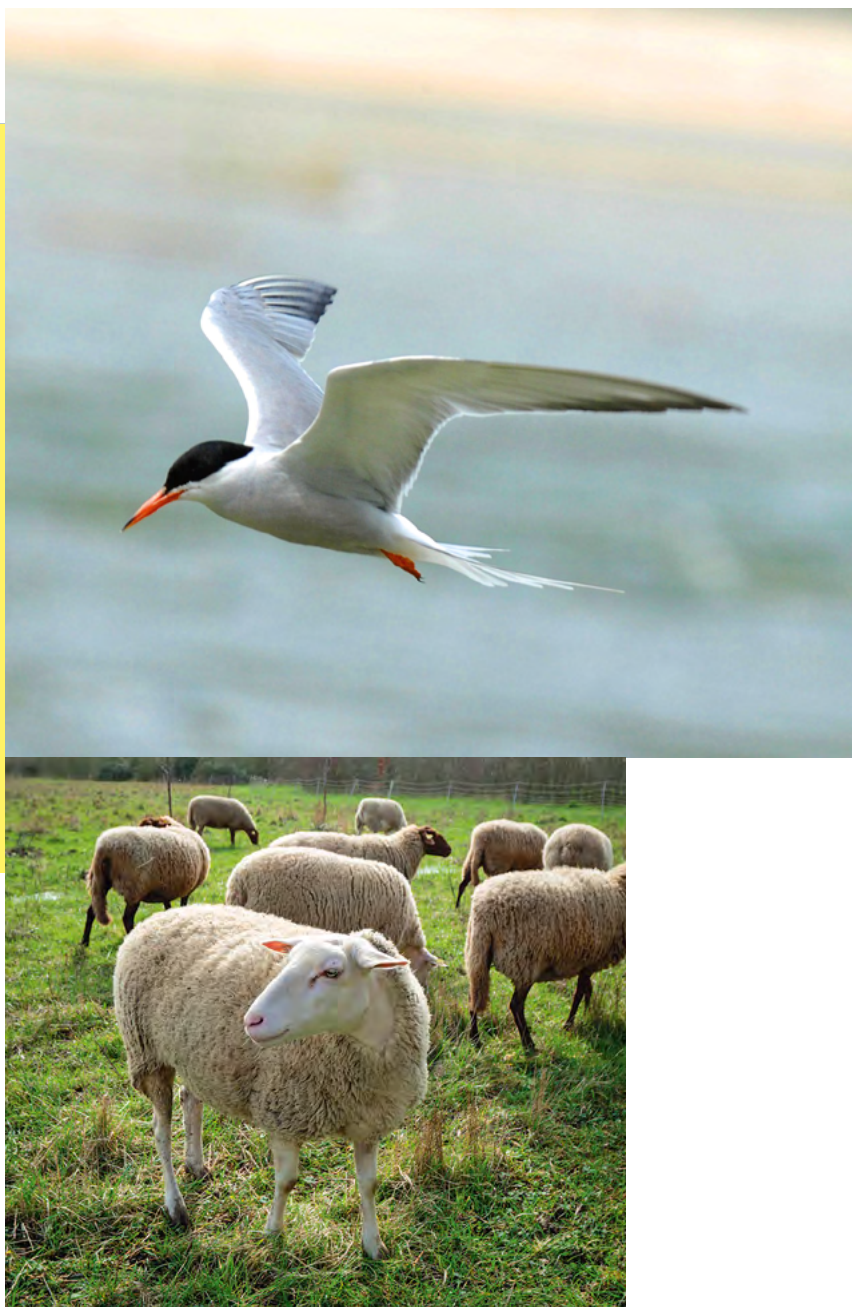
La Métropole pilote le plan de gestion de zone du Marais, située à Notre-Dame d'Oé. Cet espace a subi les vicissitudes liées au développement urbain : comblements, urbanisation, canalisation... Elle a, de ce fait, perdu une grande partie des fonctionnalités liées aux zones humides : protection de la ressource en eau douce, diminution du risque d'inondation ou préservation de la biodiversité. La maîtrise foncière doit se poursuivre dans ce secteur, qui s'étend de Parçay-Meslay au Parc de la Cousinerie à Tours. Plus à l'ouest, l'achèvement de l'arboretum de

la Luine, situé le long de la Boire Futembre à Savonnières, en lieu et place d'une ancienne peupleraie, constitue un autre témoignage de l'effort important consacré par Tours Métropole Val de Loire à la préservation de ses zones humides.

L'année 2024 a constitué également une avancée importante dans la réalisation de l'Atlas de Biodiversité Communale (ABC) de Saint-Avertin. Cet outil permet de disposer d'une connaissance du patrimoine naturel d'un territoire donné, afin d'orienter ou affiner des projets de développement locaux. Il permet également à la commune d'avoir les clés pour préserver et conserver

sa biodiversité en adaptant les modes de gestion sur certains espaces naturels, semi-naturels ou anthropiques (espaces verts notamment). L'élaboration d'un ABC est aussi l'occasion d'engager des actions de sensibilisation auprès des agriculteurs, des entreprises et des habitants pour faire évoluer leurs pratiques.

Cet ABC s'achèvera début 2025 ; d'ores et déjà, les données recueillies et les observations réalisées permettent de classer Saint-Avertin parmi les communes riches en biodiversité. On y dénombre 593 espèces floristiques, 205 espèces d'oiseaux





Envoyé en préfecture le 12/06/2025
Reçu en préfecture le 12/06/2025
Publié le
ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



TRANSITION ÉCOLOGIQUE,
GESTION ET PRÉVENTION
DES RISQUES

DÉVELOPPEMENT DURABLE

DEMAIN, TOUS RÉSILIENTS !

Sensibiliser au risque les habitants, les enfants, les entreprises, c'est l'un des principaux objectifs que s'est fixé le Programme d'Action de Prévention des Inondations de la Métropole et de la communauté de communes Touraine Est Vallées.

C'est notamment le rôle des DICRIM, Documents d'Information Communaux sur les Risques Majeurs, qui ont été réalisés en partenariat avec les communes de Mettray, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Pierre-des-Corps et Savonnières, portant le total à 7 communes métropolitaines. C'est également celui du kit d'accueil pour les entreprises s'installant en zone inondable, en cours de finalisation. C'est enfin celui de la manifestation « Demain, tous résilients ! », organisée en septembre et octobre 2024. 34 actions et 48 animations, la plupart du temps gratuites, ont ainsi été proposées et pas moins de 6 000 personnes ont participé à cette manifestation. Une programmation éclectique qui a valu à la Métropole d'être désignée lauréate régionale par l'Etat dans le cadre de la Journée Nationale de la Résilience 2024.



Protéger et contribuer au développement de la biodiversité, c'est protéger les milieux naturels et les espèces sous toutes leurs formes. C'est également mettre à notre disposition des services indispensables à la vie sur terre : l'air que nous respirons, l'eau que nous buvons ou le bois qui sert à nous chauffer.

Laurent Raymond

Vice-Président délégué aux espaces publics, à la propreté urbaine et aux espaces verts

(dont 85 nicheuses), 17 espèces de chauves-souris, 9 espèces d'amphibiens ou 5 espèces de Reptiles. Cette richesse s'explique par la grande variété des habitats regroupés sur une commune, par ailleurs assez urbanisée : bois, prairies, zones humides, mares, cours d'eau, cavités ou fruticées.

SÉCURISER LA TRAVERSÉE DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Un des principaux facteurs de mortalité de l'écureuil roux lié aux activités humaines est la collision sur les routes. Ce facteur est en augmentation au cours de ces dernières décennies en relation avec la fragmentation des habitats, le rapprochement de l'écureuil des habitations dû au nourrissage, et l'augmentation du trafic sur le réseau routier. Face à ce constat, la Métropole de Tours a étudié la possibilité de reconnecter les habitats boisés

(ce que l'on dénomme la « trame verte ») via un pont aérien pour la petite faune arboricole, appelé écuréduc. L'association COHAB, spécialisée dans les passages à faune aériens, a été mandatée pour étudier le projet et sa faisabilité, en privilégiant une voirie où sont fréquemment observés des écrasements d'écureuils. C'est le cas du quai de la Loire (M952), à Rochecorbon, entre l'agence de communication Novabox et l'école de Loire « La Rabouilleuse ». L'opération d'arrimage a eu lieu le 22 novembre 2024, avec l'appui des services métropolitains et ceux de la commune de Rochecorbon.

Le cheptel métropolitain, quant à lui, ne traverse pas en dehors des clous, mais rend de précieux services d'entretien des espaces publics. Composé d'un peu moins de 100 têtes – une majorité d'ovins, des caprins et quelques équins – il était présent en 2024 sur une

quinzaine de sites, métropolitains ou communaux : sur le site de la Ménardièrre à Saint-Cyr-sur-Loire, aux étangs de Narbonne à Joué-lès-Tours ou encore à la Camusière à Saint-Avertin.

PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL : DE NOUVEAUX EXPLOITANTS À BERTHENAY ET SAINT-GENOUPH

La maîtrise foncière reste fondamentale pour déployer le projet agricole métropolitain. C'est dans ce cadre qu'une cartographie des friches a été réalisée via la SAFER, sur commande de la Métropole. Ces friches, selon leur taille et leur positionnement, peuvent répondre à de nombreux enjeux environnementaux, agricoles, naturels ou paysagers. Une récente acquisition foncière a permis l'installation de l'association Graines et Canopées sur la commune de Saint-Genouph.

DÉVELOPPEMENT DURABLE



ENVIRONNEMENT : TOUJOURS PLUS (ET MIEUX) SENSIBILISÉS !

Pour la seconde fois, la Métropole a organisé en 2024 un Défi Alimentation : 13 familles ont participé durant plusieurs mois aux 9 ateliers et visites de sites, animés par l'association Couleurs Sauvages. Sur le site de La Gloriette, à Tours, un goûter éco-solidaire composé de produits locaux a été proposé aux enfants, l'intégralité de la recette ayant été reversée à la Banque Alimentaire de Touraine. À La Gloriette toujours, 328 ateliers autour des questions de transition écologique ont été organisés, sur site ou dans les écoles. Sensibiliser, c'est également l'objectif du programme de prévention des déchets. Des chiffres ? 147 sites de compostage partagé destinés à l'utilisation de 7 300 personnes ; 1 394 foyers équipés d'un lombricomposteur, utilisable en appartement ; 48 566 étiquettes « Stop Pub » distribuées, soit un taux d'apposition de 28,8 % et 1 845 tonnes/an de prospectus

évités ; plus de 10 000 visiteurs de la Trimobile métropolitaine, qui y ont déposé appareils électroniques, ampoules/néons, piles, cartouches d'encre, radiographies, textiles et même les paires de lunettes !

Des activités pédagogiques sur les déchets à destination des 93 écoles de la Métropole pour les classes de cycle 3 (CE2 au CM2) ont permis en 2024 de sensibiliser 6 250 élèves sensibilisés. Le « Défi des Ecoles » a mobilisé 16 établissements qui ont permis de collecter 694 téléphones portables qui n'étaient plus utilisés. En parallèle à ces actions, 6 ambassadeurs de collecte assurent la communication auprès de la population, en matière de collecte sélective et des consignes liées aux déchets.

En 2024 et pour la 3^e année consécutive, Tours Métropole Val de Loire a par ailleurs été la première collectivité lors de la collecte nationale des téléphones portables usagés, avec un total de 1 358 appareils collectés. Une expérimentation a également été conduite pour la première fois, en participant à la collecte nationale des jeux et jouets avec la Trimobile. 400 kg de jouets ont ainsi pu être remis à la ressourcerie la Charpentière.



|| Faire coexister des maraichers, des scolaires, les utilisateurs du marché de gros, des associations d'intérêt social et des chefs étoilés au Michelin, c'est tout le sens de notre projet alimentaire qui veut permettre à chacun, sans exclusive, de mieux se nourrir.

Patricia Suard

Vice-Président déléguée à l'Agriculture urbaine et périurbaine et au Plan alimentaire territorial



Celle-ci pratique la culture de plants locaux et sauvages, utilisables en agroforesterie, pour constituer des linéaires de haies ou permettre la végétalisation en milieu urbain. Les graines cultivées sont collectées à 100% sur des sites naturels dans la Métropole et en Indre-et-Loire. Plus à l'ouest, c'est à Berthenay que s'implante, en maraichage bio, Vincent Ferret, pour un démarrage de son exploitation début 2025.

Dans le cadre de la convention entre Tours Métropole Val de Loire et la Chambre d'Agriculture 37, deux exploitations ont fait l'objet d'un accompagnement technique. Une étude de faisabilité a également été conduite pour mesurer l'intérêt de regrouper l'offre maraichère métropolitaine sous la forme d'une société coopérative afin de répondre au marché de la restauration collective locale. La Métropole s'est également associée au marché de gros de Tours, qui approvisionne notamment les

commerces de proximité de toute la région. Afin d'accompagner son développement, elle en est devenue sociétaire par le rachat de 131 actions pour un montant de 1 997,08 €.

DEUX TROPHÉES AU SALON FERME EXPO

Tours Métropole Val de Loire a également apporté son soutien à l'organisation de l'édition 2024 du salon international « Tech & Bio », qui s'est déroulé à Fondettes (sur le site d'Agrocampus) au mois de mai. Elle a renouvelé sa participation à l'opération « Savourons le Val de Loire », qui cherche à promouvoir les richesses économiques en Val de Loire et faire connaître au grand public les produits de fabrication et transformation locales.

Elle a enfin mis en exergue, dans le cadre du salon régional Ferme Expo, les maraichers installés dans la Métropole, mais également des



chefs étoilés, qui ont présenté au public des recettes élaborées avec les produits desdits maraichers. Toujours à Ferme Expo, deux projets soutenus par la Métropole ont remporté un Trophée des Territoires : les Maraichers de Cangé, à Saint-Avertin, pour leur installation maraichère sur une zone de captage d'eau potable, et le centre social Pluriel(le)s pour son projet de collecte et de redistribution des invendus des commerçants sur le marché Saint-Paul, dans le quartier du Sanitas à Tours. —

ÉNERGIES ET RÉSEAUX DE CHALEUR

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

S²LO



|| Deux projets
énergétiques structurants
lancés en 2024 : le
photovoltaïque à la Billette
et un nouveau réseau de
chaleur au sud de Tours.

Martin Cohen

Vice-président en charge de
la transition énergétique



DÉVELOPPEMENT DURABLE

DÉVELOPPER LA PRODUCTION D'ÉLECTRICITÉ RENOUVELABLE ET D'HYDROGÈNE

La procédure de Marché de Partenariat pour le développement d'un projet photovoltaïque sur l'ancien site d'enfouissement de déchets de La Billette à Joué-lès-Tours, a été lancée à l'été 2024. Pour diverses raisons, les offres se sont classées sans suite et une relance de procédure sera réalisée début 2025.

L'objectif est de créer une centrale photovoltaïque au sol de 7 MWc de puissance, produisant 8 GWh/an (environ l'équivalent du besoin de 3 500 logements). Un projet qui doit contribuer au développement de la production des énergies renouvelables sur le territoire et d'alimenter durant les 30 prochaines années les sites métropolitains avec une électricité à un prix décorrélé du marché de l'énergie.

En 2023, la Société d'Economie Mixte Hy'Touraine a été créée à l'initiative conjointe de Tours Métropole Val de Loire, de la Communauté de Communes Touraine Vallée de l'Indre (CCTVI), du Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre et Loire (SIEIL), de la Communauté de Communes Loches Sud Touraine (CCLST) et de l'industriel ST Microélectronique. Cette SEM a pour objectif de déployer dans le département d'Indre-et-Loire, un écosystème de production, distribution et d'utilisation « d'hydrogène vert » dans les secteurs des transports et de l'industrie. Les partenaires privés qui constituent la société de projet (Lhyfe et Terega Solutions) ont préfiguré le déploiement de ces infrastructures, notamment à travers le dépôt du permis de construire de l'unité de production d'hydrogène sur Sorigny. Mais les difficultés à faire émerger un tel écosystème retardent le projet et la construction.



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



ÉNERGIES
ET RÉSEAUX
DE CHALEUR

20
COMMUNES
ACCOMPAGNÉES PAR
LES SERVICE COMMUN
DE L'ÉNERGIE

5
RÉSEAUX DE
CHALEUR SUR
LE TERRITOIRE
MÉTROPOLITAIN

POUR UNE ÉNERGIE PROPRE

Tours Métropole Val de Loire contribue localement aux objectifs fixés au niveau national : réduction des besoins énergétiques des bâtiments publics, amélioration de la performance des systèmes de génie climatique, production d'énergies renouvelables...

UNE FEUILLE DE ROUTE POUR LA POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Elaborée en 2023, la feuille de route énergétique métropolitaine intégrée au Plan Climat Air Energie Territorial a permis, en 2024, de décliner par filière (biomasse, photovoltaïque, ...) la mixité énergétique à atteindre en 2030, puis 2050.

La Métropole a par ailleurs été lauréate du programme CEE ACTEE CHENE de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et Régies (FNCCR). Celui-ci vise à développer les moyens humains, les études et les travaux en lien avec la performance énergétique ou le développement des énergies renouvelables via une aide financière.

AGIR EN FAVEUR DES ÉQUIPEMENTS ET DES BÂTIMENTS MÉTROPOLITAINS

La facture électrique de Tours Métropole Val de Loire représente environ 95 % de sa facture énergétique totale.

En 2024, la Métropole a exécuté un budget en fonctionnement d'environ 5 150 000 € TTC pour le budget principal comprenant l'éclairage public (7 400 000 € TTC en 2022), et 3 865 000 € HT pour les budgets annexes (5 010 000 € HT en 2022). L'électricité payée en 2023 était issue de prix unitaires contractualisés en juin 2022, ce qui explique la diminution conséquente de ce budget de fonctionnement en 2024. L'achat à moyens termes





a permis de mieux contenir les pics du marché de l'énergie durant la crise.

En investissement, la direction a exécuté pour son budget propre environ 390 000 € TTC (400 000 € TTC en 2022), et au total (en comprenant les budgets en gestion dans les autres directions) un budget d'environ 2 245 000 € TTC (1 820 000 € en 2023).

LE SERVICE COMMUN DE L'ÉNERGIE

Le service commun de l'énergie accompagne les communes dans le suivi de leurs dépenses énergétiques, le suivi et la préparation de leurs contrats

de fourniture d'énergie ou des contrats d'exploitation-maintenance des installations de génie climatique, l'assistance à maîtrise d'ouvrage énergétique sur les projets de constructions neuves ou de réhabilitation, et le développement des énergies renouvelables.

Saint-Pierre-des-Corps a rejoint ce service commun en 2024.

DÉPLOIEMENT DU DISPOSITIF CONTRAT DE CHALEUR RENOUVELABLE THERMIQUE

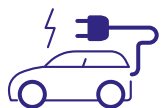
En complément de son rôle historique à destination des acteurs publics par son service commun de l'énergie, la Métropole contribue à promouvoir les solutions énergétiques vertueuses et faire connaître les soutiens financiers « ADEME-Région », en accompagnant les porteurs de projets privés du territoire. Ce dispositif d'appui leur permet de bénéficier de l'expertise technique de Tours Métropole Val de Loire et d'un soutien à l'investissement à hauteur de 45 % quel que soit la filière de chaleur renouvelable choisie : bois-énergie, géothermie, solaire thermique, chaleur fatale et réseaux de chaleur.

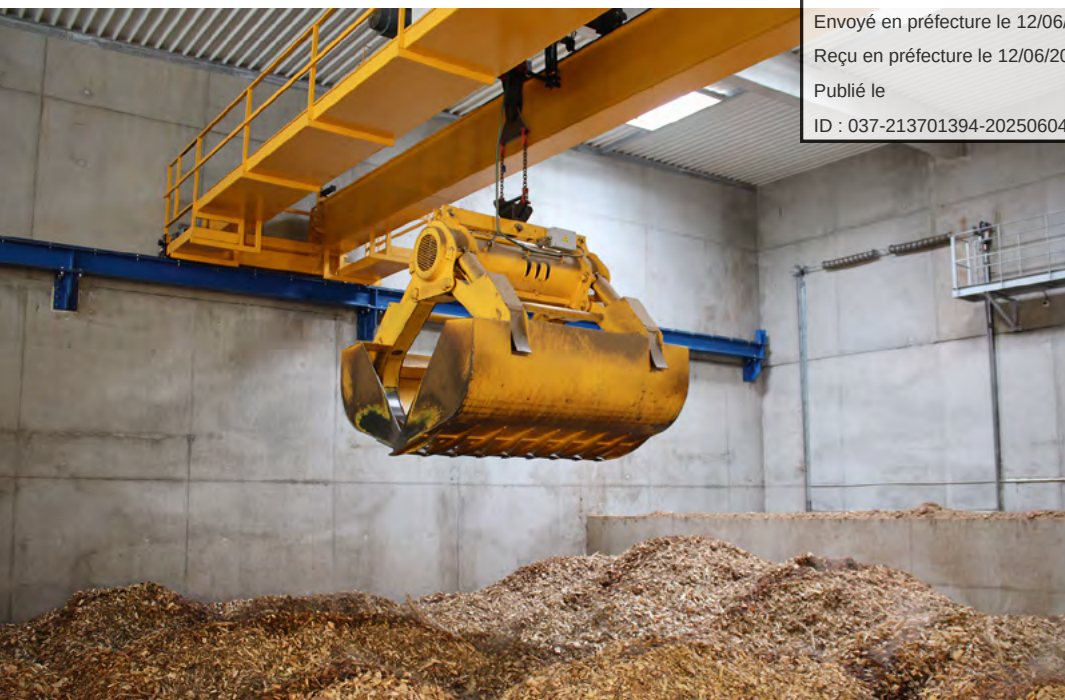
LE DÉPLOIEMENT DES RÉSEAUX DE CHALEUR SE POURSUIT

Sur la base des orientations issues de son schéma directeur des réseaux de chaleur, de nombreuses avancées ont vu le jour en 2024 :

→ La procédure de création d'un nouveau réseau de chaleur au sud de Tours a abouti au choix du délégataire en décembre : Coriance développera ce réseau pour le compte de la Métropole.

→ Réseau de chaleur de Saint-Pierre-des-Corps : l'extension de 2,3 km visant à raccorder le technicentre SNCF a été réalisée mi 2024. La création de la nouvelle chaufferie biomasse rue des Epines Fortes a débuté en décembre 2024 et s'achèvera en octobre 2025. Elle permettra de passer le taux d'EnR du réseau à 86 % (réduction de la facture de 18 % en moyenne) → Le développement initial du réseau « Tours ouest – La Riche » touche à sa fin avec le raccordement de la mairie centrale de Tours et du lycée Descartes, nécessitant un fonçage sous la ligne de tram rue Nationale. Une étude est en cours pour augmenter la capacité de la chaufferie via la récupération d'énergie fatale (chaleur qui,





avant l'action de récupération, est perdue et rejetée directement à la nature : air, eau...) de la station d'épuration de la Grange David. Cela permettrait de raccorder des nouveaux abonnés

→ Un terrain en cour d'acquisition sur Saint Cyr sur Loire afin d'y construire une future chaufferie pour développer un réseau de chaleur sur le nord de Tours. La procédure visant à retenir un opérateur débutera en 2025
→ Le Conseil métropolitain de novembre 2024 a voté deux délibérations permettant : de développer la chaufferie bois Gutenberg afin de délivrer la chaleur verte au futur quartier des Carmeries (ex-site Michelin) et de modifier le réseau pour permettre l'abandon d'une partie du réseau « haute pression-haute

température », pour une meilleure performance énergétique et plus de sécurité

LA RECHARGE DES VÉHICULES ÉLECTRIQUES ET HYBRIDES

Tours Métropole Val de Loire a délégué cette compétence au Syndicat Intercommunal d'Énergie d'Indre-et-Loire (SIEL). Le Schéma Directeur des Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (SDIRVE) a permis de planifier, d'organiser et de structurer l'offre de recharge pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables accessibles au public. Un Appel à Initiatives Privées a été lancé en 2024 dans l'objectif de retenir un opérateur qui investira et entretiendra les installations nécessaires à l'atteinte des objectifs.

EXPLOITER LA RESSOURCE « BOIS ÉNERGIE » DURABLEMENT

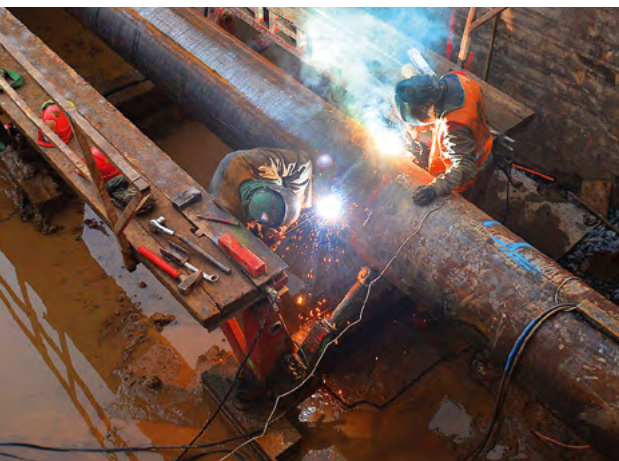
La ressource « bois énergie » est un sujet essentiel qui nécessite de rassembler tous des acteurs de la filière bois du territoire, des propriétaires aux utilisateurs. À ce titre, Tours Métropole Val de Loire a participé financièrement à la construction en 2024 de la « Maison de la forêt, de la filière forêt bois énergie et de la ruralité », lieu d'échange propice à la poursuite de la nécessaire synergie entre acteurs.

18 %
RÉDUCTION MOYENNE
DE LA FACTURE
EN PASSANT LE TAUX
D'ENR DU RÉSEAU
À 86 %

TRAVAUX D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE À LA GRANGE DAVID

Construite en 2006, la station d'épuration des eaux usées de la Grange David produit du biogaz, destiné en partie à être épuré et injecté dans le réseau de distribution de gaz GrDF (depuis 2016), l'autre partie à chauffer les digesteurs, et l'excédent à être brûlé à la torchère. Les travaux terminés en 2024, ont permis d'augmenter l'injection de biogaz dans le réseau.

Des optimisations restent nécessaires, l'équilibre du process industriel étant compliqué à trouver car dépendant de nombreux facteurs externes (quantité d'eau entrante dans la station principalement). —



ASSAINISSE- MENT, EAUX PLUVIALES, EAU POTABLE

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

S²LO

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



II Distribuer une eau de qualité et la rendre la plus propre possible au milieu naturel, telle est la mission de la Métropole. Largement présente sur notre territoire, la ressource en eau doit néanmoins être préservée tant en qualité qu'en quantité.

Bertrand Ritouret

Vice-Président délégué
au cycle de l'eau



1 905 KM
DE RÉSEAU DE
DISTRIBUTION
D'EAU POTABLE

54 000 M³
D'EAU POTABLE
DISTRIBUÉS
CHAQUE JOUR

PRÉSERVER LA RESSOURCE

Assurée par la Métropole, la gestion de l'eau potable, des eaux pluviales et de l'assainissement est complexe et variée.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

UNE GESTION DURABLE DES EAUX PLUVIALES

Lauréate d'un appel à projet National en 2024, Tours Métropole Val de Loire agit pour sensibiliser l'ensemble des acteurs du territoire à la gestion intégrée des eaux pluviales. En effet, limiter le ruissellement aggravé par des événements extrêmes de plus en plus fréquents, favoriser l'infiltration, permettre le retour à débit régulé vers le milieu naturel sont des composantes importantes qui permettent de réduire le risque d'inondation, de limiter les transferts de pollution, de favoriser le développement de la biodiversité en milieu urbain, de lutter contre les îlots de chaleur et d'offrir un cadre de vie de qualité aux habitants. Concernant la gestion de l'eau potable, la réhabilitation du site de surpression de Rosnay menée en 2024 a permis à la Métropole de réduire ses prélèvements dans la nappe du cénomanién. La station du Rosnay maintient la pression du réseau d'eau potable de la commune de Saint-Avertin avec de l'eau provenant des ressources alluviales de Tours.

EAU POTABLE : RÉHABILITATION DU RÉSERVOIR DE BOIS FARRAULT À FONDETTES

Le bâtiment a été totalement réhabilité en 2024 : réfection intérieure et extérieure du château d'eau, réhabilitation des conduites, étanchéité et isolation du dôme, étanchéité intérieure de la cuve, mais également reprise des éléments de sécurisation des accès à la cuve et au dôme (échelles, palier d'accès, garde-corps). Le budget total des travaux a été de 345 000 € HT.

RÉNOVATION DE LA STATION DE ROSNAY À SAINT-AVERTIN

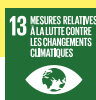
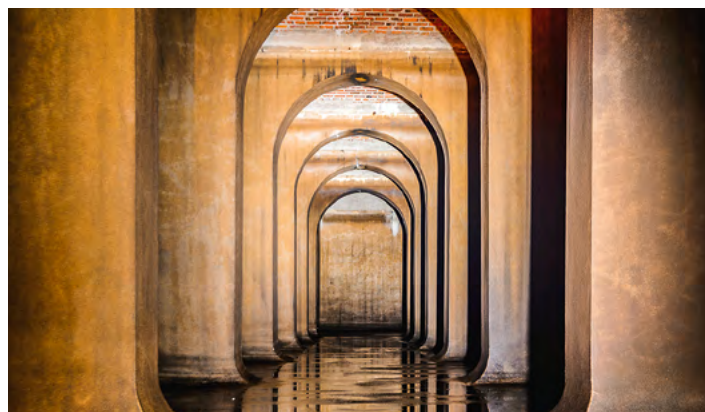
Situé à Saint-Avertin, le site de surpression de Rosnay maintient la pression du réseau d'eau potable

de la commune avec de l'eau provenant des ressources alluviales de Tours. Il permet de réduire les prélèvements dans la nappe du cénomanién.

La réhabilitation hydraulique de l'installation a été réalisée en 2024 avec le renouvellement des pompes et des canalisations pour un budget de 180 000 € HT.

CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT D'EXPLOITATION SUR LE SITE DE LA MÉNARDIÈRE À SAINT CYR-SUR-LOIRE

Débuté en 2020, le projet est aujourd'hui en phase d'étude. Il est piloté par le service bâtiment de Tours Métropole pour une livraison prévue fin 2027. Ce nouveau bâtiment





Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

S²LOW



hébergera les différents services d'exploitation eau potable de la Direction du cycle de l'Eau, aujourd'hui répartis sur plusieurs sites.

Ce regroupement des équipes permettra une mutualisation logistique et matérielle, et améliorera les conditions d'accueil du personnel (sanitaires, réfectoire vestiaires).

ASSAINISSEMENT : RÉPARATION DE LA STATION DE GLATINET À JOUÉ-LÈS-TOURS

La station d'épuration de Glatinet a été construite en 1993. Sa mise en route n'a été effectuée qu'en 2006 suite à des travaux de reprise. Depuis 2021, les prétraitements étaient défectueux avec la mauvaise élimination des sables, des graisses et des déchets.

En 2024, un dégrilleur et un compacteur de déchets ont été mis en place, pour un montant de 280 000€ HT, afin de préserver la filière de traitement en aval.

59 000 M³ D'EAU PRODUITS PAR JOUR

SUPPRESSION DE LA STATION D'ÉPURATION DE PARÇAY MESLAY

La station d'épuration de Parçay Meslay n'étant plus aux normes, il a été décidé de la supprimer pour transférer les effluents de la commune vers la station d'épuration de la Grange David à La Riche. La pose du réseau de transfert engagée en 2023 s'est achevée en 2024.

En parallèle, les travaux de construction du poste de refoulement pneumatique ont démarré en mai 2024. La mise en service du transfert des effluents vers la station d'épuration de la Grange David à La Riche est programmée pour juin 2025. La station sera démolie au cours du dernier trimestre 2025. Les travaux de réalisation du poste s'élèvent à 1 955 000 € HT.

EAUX PLUVIALES : RENFORCEMENT DU RÉSEAU RUE DES MARTYRS À JOUÉ-LÈS-TOURS

Des travaux de renforcement et restructuration du réseau d'eau pluviale ont été réalisés rue



240 000 €

DE TRAVAUX

RUE DE LA SCELLERIE À TOURS

La mise en service du transfert des effluents vers la station d'épuration de la Grange David à La Riche est programmée pour juin 2025.





Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



ASSAINISSEMENT,
EAUX PLUVIALES,
EAU POTABLE

des Martyrs à Joué-Lès-Tours.
La canalisation et les branchements
d'eau potable ont également été
renouvelés et renforcés pour
un montant total de 437 000 €HT.

UN NOUVEAU RÉSEAU POUR LA RUE DE LA SCELLERIE À TOURS

En 2024, les travaux de
renouvellement des réseaux d'eaux
usées et d'eau potable ont été

réalisés rue de la Scellerie à Tours.
120 m de réseau d'eau potable,
30 branchements et 120 m de
réseau d'eau usées de 200 mm
de diamètre ont été remplacés.
Ces travaux très délicats en
zone très urbaine dans le centre
historique de Tours ont été réalisés
en trois phases entre février et
avril 2024 pour un montant de
240 000 € HT. —



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

S²LOW

GESTION DURABLE DES DÉCHETS



|| En 2024, nous constatons une poursuite de la baisse amorcée des ordures ménagères qui devrait se poursuivre grâce aux actions du programme de prévention.

Martin Cohen

Vice-Président délégué aux déchets
et à la transition écologique et énergétique
et l'économie circulaire

19 500
TONNES D'EMBALLAGES
RECYCLABLES ET DE
PAPIERS COLLECTÉES



26 948
COMPOSTEURS
DISTRIBUÉS
DEPUIS 2003

RÉDUIRE LES DÉCHETS À LA SOURCE

DÉVELOPPEMENT DURABLE

FAVORISER LE RÉEMPLOI

Deux caissons de réemploi ont été installés par Tours Métropole Val de Loire dans les déchèteries de Joué-Lès-Tours et de Saint Pierre des Corps. Ils permettent la collecte d'objets pouvant avoir une seconde vie pour les remettre en circuit via 3 partenaires de l'économie sociale et solidaire : Tri 37, la charpentière et VELOOP. Plus de 250 vélos ont ainsi été collectés puis remis en état ou ont servi pour alimenter le stock de pièces détachées. Grâce à la recherche des filières locales, 75 % du tonnage entrant en déchèterie est valorisé à proximité. Concernant la gestion des biodéchets à la source, Tours Métropole Val de Loire propose des composteurs individuels de jardin pour les pavillons (26 948 distribués depuis 2003), des lombricomposteurs et une centaine de sites de compostages partagés pour les logements collectifs. À titre expérimental, les déchets alimentaires de certains marchés de Tours et Joué-Lès-Tours sont collectés par vélo-cargo par l'association des vers de Tours, avant d'être valorisés en compost.



Tours Métropole Val de Loire assure la collecte, le tri, la gestion des déchèteries, le traitement et la valorisation des Déchets Ménagers et Assimilés des 22 communes depuis 2003. Le service est assuré en partie en régie directe et en partie par des prestataires privés.

En assurant ce service, Tours Métropole Val de Loire offre aux habitants des prestations de qualité, efficaces et harmonisées dans le respect de la réglementation et de la sécurité des agents et des usagers ; réduit les déchets à la source en favorisant de nouvelles pratiques (réparation et réemploi, emprunt ou location de matériel, dons, vrac, compostage...) et valorise le maximum de déchets par recyclage, compostage ou valorisation énergétique, tout en développant des économies d'échelle sur l'ensemble des missions.

Le financement du service public de gestion des déchets est assuré par la TEOM avec un taux unique de 10,86 %. Ce financement est complété par la redevance spéciale à laquelle sont assujettis les gros producteurs de déchets ménagers et assimilés, les soutiens CITEO, les recettes de vente de matériaux recyclables et les remboursements de participation.

LA COLLECTE

Tours Métropole Val de Loire dispose d'une Unité Collecte dont une partie est assurée en régie directe. Celle-ci effectue la collecte des Ordures Ménagères

Résiduelles et, des emballages recyclables et journaux-revues-magazines en mélange, en porte-à-porte dans 11 communes (Chambray-Lès-Tours, Joué-Lès-Tours, La Membrolle-sur-Choisille, La Riche, Mettray, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Genouph, Saint-Pierre-des-Corps et Tours), la collecte des déchets verts en porte-à-porte dans ces mêmes communes, la collecte des encombrants sur rendez-vous sur l'ensemble des communes de la Métropole. Elle réalise également la collecte du verre en porte-à-porte pour certains gros producteurs (bars, restaurants, etc), du carton en porte-à-porte pour les gros producteurs de l'hyper-centre de Tours, et la collecte des Points d'Apport Volontaire Enterrés (PAVE) entre Loire et Cher. Tours Métropole Val de Loire fait appel à des prestataires privés pour certaines missions. COVED réalise les collectes sélectives et celles des déchets ménagers résiduels dans les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry. Des prestataires privés sont missionnés par la Métropole pour effectuer les collectes sélectives



(emballages et papiers en mélange d'une part, et déchets végétaux d'autre part) et des déchets ménagers résiduels. COVED réalise celle dans les communes de Ballan-Miré, Berthenay, Druye, Savonnières et Villandry et OURRY celle dans les communes Chanceaux-sur Choissille, Fondettes, Luynes, Parçay-Meslay, Rochecorbon et Saint-Étienne-de-Chigny. La collecte des cartons des commerces sur l'ensemble du territoire de la Métropole (sauf Tours Centre) est accompli par l'entreprise TRI 37. Enfin,

la collecte des conteneurs d'apport volontaire est réalisée par les entreprises OURRY et SUEZ.

LE TRI ET LA VALORISATION

Tous les habitants des communes de la Métropole disposent d'une déchèterie dans un rayon de 7 km de leur domicile. En 2024, **19 500 tonnes d'emballages recyclables et de papiers** issus des poubelles jaunes et des points d'apport volontaire ont été collectés puis triés au centre de tri interdépartemental de Parçay-Meslay.

Les **déchets verts et souches** collectées sur le territoire de la Métropole sont quant à eux traités dans quatre plateformes de compostage (Chanceaux-sur-Choissille, Charentilly et Saint-Pierre-des-Corps gérées par des sociétés privées et Saint-Avertin qui appartient à Tours Métropole Val de Loire). Le compost produit est utilisé par les particuliers, les agriculteurs et d'autres professionnels (pépiniéristes, horticulteurs...).

Les **encombrants** sont déposés à la plateforme de démantèlement des Douets par le service de la collecte, les services techniques des communes ainsi que certaines associations ou bailleurs sociaux. Ils sont démantelés en quatre fractions (ferrailles, déchets d'équipements électriques et électroniques, bois et tout-venant), lesquelles sont valorisées à hauteur de 85 %.

Les **déchets non recyclables** produits sur le territoire de la Métropole sont traités par enfouissement sur le centre de Sonzay ou valorisés énergétiquement à Blois. Afin de limiter les transports, les déchets non recyclables collectés en porte-à-porte transitent par des centres de transfert où ils sont déversés dans des véhicules de forte capacité, en vue de leur transport vers les exutoires. La Métropole utilise ainsi deux centres de transfert : La Grange David à La Riche et Le Bois de Plantes à Saint-Pierre-des-Corps. —



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



GESTION
DURABLE DES
DÉCHETS



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



FOCUS





Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le



ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

Un nouveau centre de tri interdépartemental à Parçay-Meslay

En 2024, un nouveau centre de tri interdépartemental a ouvert à Parçay-Meslay. Ce centre, porté par 10 collectivités locales, trie 53 000 tonnes d'emballages ménagers recyclables par an.

Tours Métropole Val de Loire, la Communauté de Communes de Gâtine et Choissilles - Pays de Racan, la Communauté de Communes Touraine Est Vallées, la Communauté de Communes Loches Sud Touraine, la Communauté de Communes Touraine Vallée de L'Indre, le SMICTOM du Chinonais, le syndicat VALECO, le SIEOM de Mer, le syndicat SYVALORM, le Syndicat Mixte du Val de Loire se sont regroupés au sein d'une Société Publique Locale appelée TRI VAL DE LOIR(E) en janvier 2019 dans la perspective de construire et d'exploiter un centre de tri interdépartemental de collecte sélective pour un territoire de 940 000 habitants sur 3 départements et 2 régions. Tours Métropole Val de Loire représente 32 % du capital de la SPL TRI VAL DE LOIR(E). Le montant total de l'investissement porté par les actionnaires de la SPL s'élève à 47,4 M€.

Le foncier d'une surface de 48 162 m² a été acheté en décembre 2021 par la SPL. La réception de l'équipement a eu lieu le 30 janvier, et l'inauguration le 12 avril 2024

en présence de nombreux élus et des services de l'Etat.

Le tonnage attendu était de 53 000 tonnes d'emballages ménagers recyclables à trier par an provenant des 10 actionnaires dès 2024. Les rendements visés sont atteints et les tonnages d'emballages sont au rendez-vous, car la capacité nominale est largement dépassée avec 57 000 tonnes réceptionnées à fin 2024.

Par souci de mutualisation des coûts de transport, la SPL a retenu le transporteur MAUFFREY pour gérer les apports depuis les centres de transfert des actionnaires. Une dizaine de camions semi-remorque de 44 tonnes sont affectés à cette mission, roulant au bio-diesel.

15 trieurs optiques ont été installés permettant une cadence de tri de 18 tonnes à l'heure. 60 personnes travaillent sur le site réparti sur 2 équipes. (2x8 heures). Les emballages sont ensuite expédiés vers des filières de recyclage situées en France et en Europe, en favorisant les circuits courts en lien direct avec les régénérateurs de matière. Depuis l'automne 2024, 2 500 personnes ont pu visiter

**18 TONNES
DE DÉCHETS
TRIÉS PAR HEURE**

le nouveau centre de tri grâce à un beau parcours pédagogique et ludique. Ils ont ainsi pu entrer dans le cœur du processus de tri et voir toutes les machines, poser toutes les questions sur le tri et les filières de recyclage à l'animateur qui commente la visite, ou encore jouer en équipes à trier leurs déchets comme à la maison, ou comme un valoriste sur un tapis de tri virtuel. La pédagogie et la sensibilisation à la réduction des déchets est un axe fondamental développé par la SPL. En outre, le centre de tri étant un gros consommateur d'électricité, la SPL réfléchit à produire son énergie par la mise en place, courant 2025, de panneaux photovoltaïques au-dessus du bassin des eaux pluviales et en ombrières de parking. La centrale construite aurait une puissance d'environ 874 kWc. ■

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



GEMAPI



Travaux de renforcement, lutte contre les invasives, renaturation des cours d'eau, sensibilisation des habitants aux risques et bientôt gestion des digues de Loire : la compétence GEMAPI relève d'une multitude de missions complémentaires, au service des habitants et de la biodiversité.

Philippe Clémot

Vice-Président délégué à la Gestion des risques technologiques et naturels, à la Gestion des milieux aquatiques (GEMA) et à la prévention des inondations (PI)



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



GEMAPI

60 km
DE DIGUES GÉRÉES
ET ENTRETENUES PAR
TOURS MÉTROPOLE
VAL DE LOIRE

6 000
PARTICIPANTS
À L'ÉVÈNEMENT
« DEMAIN, TOUS
RÉSILIENT »

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

LE PLAN INTERCOMMUNAL DE SAUVEGARDE PREND FORME

L'année 2024 aura été une année de construction des bases de la gestion de crise. Celle-ci a débuté par la structuration de l'astreinte de Direction Générale. Un travail de gestion des alertes a été mené avec le service préfectoral de défense et de protection civile et testé lors de plusieurs exercices de crise comme par exemple l'exercice « Nucléaire Radiologique Biologique et Chimique impliquant de Nombreuses Victimes » à la gare de Tours ou l'incendie des sites pétroliers de Saint-Pierre-des-Corps. Tours Métropole a participé à ces alertes, mais aussi lors de situations bien réelles, telles que les inondations du printemps 2024 ! En parallèle, la Métropole est entrée en phase de production du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS), qui répertorie les actions menées par les services face à une crise et nous donne les outils pour la gérer. Ce plan permet également de mobiliser les moyens métropolitains au profit des communes et de rendre mutualisables les capacités de ces dernières.

Pour ce faire, un processus d'achat numérique responsable a été mené par Tours Métropole Val de Loire, pour le compte de ses 22 communes et avec la Communauté de Communes Touraine-Est Vallées. Ce travail s'est concrétisé par une notification du marché début 2025.



RISQUE INONDATION : LA MÉTROPOLE EN ORDRE DE MARCHÉ

L'actualité le rappelle, souvent brutalement : aucun territoire, ou presque, n'est totalement à l'abri du risque d'inondation. Un risque augmenté par les effets du réchauffement climatique et une raison supplémentaire pour la Métropole d'être prête.

Plusieurs crues - 5 sur le Cher et 2 sur la Loire en 2024 - si elles ont été de faible intensité, ont atteint le premier niveau de surveillance de digues, déclenchant l'intervention des collaborateurs de la Métropole. En complément des 4 personnes qui se consacrent toute l'année à la prévention des inondations, ils sont près de 45, issus de plusieurs directions métropolitaines, à être mobilisables en cas de réalisation du risque.

Dix ans après l'adoption de la loi prévoyant la création de la **compétence GEMAPI** était prévu le transfert à Tours Métropole Val de Loire de la gestion des digues de la Loire et du Cher. Le 28 janvier 2024, ce sont ainsi plus de **60 km de digues** qui sont entrés dans l'escarcelle métropolitaine. Un défi majeur qui ne pouvait être relevé qu'à l'échelle de l'ensemble du bassin de la Loire. D'où le choix fait par la Métropole de confier la gestion de ses digues à l'Etablissement Public Loire et de participer à la création de plateformes locales de celui, dont une en Indre-et-Loire qui rassemble 8 intercommunalités.

De premières opérations d'entretien des digues ont été conduites par l'EPL, qui prépare par ailleurs un Programme Pluriannuel d'Investissement, permettant

d'améliorer fortement la sécurité de nos digues d'ici 2035. L'entretien des **2 barrages de Tours** a lui été mené par les services métropolitains, faisant intervenir pour la première fois une équipe de cordistes.

UNE NÉCESSAIRE PRÉSERVATION DES MILIEUX AQUATIQUES

Le **pôle nautique métropolitain** a poursuivi en 2024 ses actions de lutte contre les plantes invasives mais également de gestion des embâcles (obstructions liées à des débris, essentiellement de végétaux), avec un chantier important situé au droit du barrage de Savonnières.

L'effacement d'une chute d'eau à la confluence entre la Bédoire et la Loire à Rochecorbon, a également conduit par le syndicat ANVAL, au double bénéfice de la population de la commune et de la population piscicole. Des travaux ont par ailleurs été conduits, en partenariat entre l'ANVAL et la Métropole, à Tours sur la **Petite Gironde**. Sur ce cours d'eau situé en secteur très urbanisé, ils ont permis d'une part d'améliorer sa continuité écologique et d'autre part de diminuer les inondations qui touchent régulièrement les riverains. —

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



PROPRETÉ URBAINE



II

Tours Métropole Val de Loire s'inscrit dans une démarche écologique pour favoriser le geste de tri hors du domicile.

Laurent Raymond

Vice-Président, délégué aux espaces publics, à la propreté urbaine, aux espaces verts et à la biodiversité.



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

PROPRETÉ URBAINE



14 290
GRAFFITIS
TRAITÉS

32 222 TONNES
DE DÉCHETS COLLECTÉES
SUR LA VOIE PUBLIQUE

POUR UNE VILLE PLUS PROPRE

Les missions de propreté urbaine sont menées quotidiennement. Elles comprennent le nettoyage des espaces publics, le désherbage, la collecte des déchets et la lutte contre la pollution visuelle.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

DES DÉMARCHES ÉCO-RESPONSABLES

Tours Métropole Val de Loire a fait le choix d'une politique de fauchage raisonné. Celle-ci a pour objectif de faire évoluer les pratiques et de mieux intégrer le développement durable au cœur du fauchage et contribue à la préservation de la biodiversité. Aucun produit de désherbage n'est utilisé sur les communes de Tours et de Joué-Lès-Tours, la suppression de tous les produits phytosanitaires ayant été une priorité pour le service. Seul le désherbage mécanique et manuel est autorisé.

Le service de la Propreté Urbaine s'inscrit également dans une démarche éco-responsable en continuant de recycler les feuilles, de remplacer un maximum de véhicules et matériels thermiques par des matériels électriques, de limiter la consommation d'eau dans les tâches de nettoyage des voiries, d'augmenter le tri des déchets afin de limiter l'enfouissement et de contribuer au recyclage des mégots par une collecte spécifique des cendriers de rue en dehors des autres déchets.

Tours Métropole Val de Loire assure les missions de propreté urbaine de deux de ses communes membres : Tours et Joué-lès-Tours. Ce service métropolitain dédié intervient selon la disposition d'un service commun. Rattachée au sein de la Direction Stratégie et Valorisation des Déchets et Matières, il met en œuvre les moyens nécessaires au maintien de la propreté sur les voies, espaces, places, parvis publics.

Les objectifs sont multiples : offrir aux habitants des deux villes des prestations efficaces et de qualité, dans le respect de la réglementation et de la sécurité des agents et des usagers, tout en préservant l'environnement urbain des usagers ainsi que leurs besoins.

Un service assuré 363 jours/an La mission des 176 agents est d'assurer quotidiennement l'ensemble des tâches liées à la propreté urbaine. Les résultats obtenus proviennent d'un travail de fond, régulier, programmé par le biais de nombreux plannings prévisionnels mais aussi par une réactivité de l'ensemble du personnel face aux demandes urgentes, hiérarchisées et dispatchées dans les équipes par le secrétariat.

En 2024, 14 290 graffitis ont été traités et 10 819 affiches et autocollants ont été retirés. Par ailleurs, 300 tonnes de feuilles ont été recyclées et 20m³ de broyat

de sapin. 3 222 tonnes de déchets provenant de la voie publique ont également été collectées.

Le service est assuré 7 jours sur 7 et 363 jours par an, pour l'ensemble des missions suivantes :

- Nettoyage des espaces publics (voirie, trottoirs, places, quais de bus et tramway) par balayage mécanique et manuel, lavage et décapage
- Désherbage des trottoirs et des voies (ville de Tours)
- Collecte des corbeilles de rue
- Enlèvement de dépôts sauvages, feuilles
- Nettoyage des places de marchés de plein air
- Enlèvement des déjections canines
- Approvisionnement des caniprores sur la ville de Tours en collaboration avec le service des Parcs et Jardins
- Nettoyage des écoles maternelles
- Lutte contre pollution visuelle (graffitis et affichage sauvage)
- Nettoyage occasionnel du mobilier urbain (bancs, corbeilles)
- Nettoyage consécutif aux manifestations (culturelles, sportives, etc. ...)
- Fauchage, nettoyage des fossés et talus bordant les routes sur les zones non urbaines et terrains municipaux ou communautaires (bords de rivières, réserves foncières)
- Participation aux tâches de viabilité hivernale. —



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



SANTÉ ANIMALE



|| Concilier l'efficacité au service des communes et des habitants avec la qualité des soins accordés aux animaux, c'est l'équilibre recherché par la fourrière métropolitaine.

Corinne Chailleux

Vice-Présidente déléguée aux Archives,
à la Fourrière animale, au Crématorium,
à la Défense extérieure contre l'incendie,
et à la Gestion des eaux pluviales





**SAUVE
QUI PLUME !**

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

On trouve de tout dans une fourrière animale : des chiens et des chats, bien entendu, mais aussi des lapins, des cochons d'Inde, des tortues, des serpents ou des ovins, ces derniers étant quand c'est possible intégrés dans le cheptel métropolitain à des fins d'écopaturage. Et les oiseaux ? L'association « Sauve Qui Plume » est, depuis 2005, engagée en faveur de la sauvegarde la faune sauvage dans le département. Implantée à Chanceaux-sur-Choisille, elle recueille majoritairement des oiseaux, qu'elle soigne avant de les remettre en liberté. Tours Métropole Val de Loire a décidé en juin 2024 d'apporter un soutien financier à l'association Cancellienne. Il vient compléter le travail engagé avec la Ligue Protection des Oiseaux et la Ville de Tours pour protéger les chiroptères, notamment lors des travaux d'entretien des ouvrages d'art conduits par la Métropole.



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

S2LO

SANTÉ ANIMALE

70 %

TAUX DE DIMINUTION
DES EUTHANASIES



LA FOURRIÈRE ANIMALE DE TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE PRENDRE SOIN DES ANIMAUX ERRANTS

Chiens, chats, oiseaux ou poissons, plus de 6 français sur 10 possèdent un animal de compagnie. Un pourcentage qui a largement augmenté au moment de l'épidémie de Covid 19 et qui n'a pas varié depuis.

Bien entendu, parmi ces animaux de compagnie, les chats et les chiens sont largement majoritaires : 16,6 millions des premiers et 9,9 millions des seconds sont ainsi comptabilisés en 2024 dans nos foyers. Des foyers auxquels il leur arrive de fausser compagnie pour « divaguer » dans les rues de notre Métropole.

Que faire de ces animaux errants, qui peuvent parfois être dangereux ? C'est le Code Rural et de la Pêche Maritime qui répond à cette question, en prévoyant que leur gestion relève du pouvoir de police du maire de la commune sur laquelle ils ont été trouvés. Dans la Métropole, le choix a été fait de confier ces missions à un service commun. 21 communes y adhèrent en 2024, dont 19 issues de Tours Métropole Val de Loire.

Les 11 collaborateurs du service sont chargés de capturer les animaux, qui sont hébergés sur le site de la fourrière à Larçay jusqu'à 10 jours. Cette période est mise à profit pour retrouver le propriétaire et lui remettre l'animal. Notons que, si de plus en plus d'animaux sont stérilisés, leur identification n'est pas toujours systématique. À défaut, les animaux peuvent être confiés à une association, très majoritairement la SPA.

Que disent les chiffres ?

Qu'en 2024, 681 interventions du service de la fourrière ont eu lieu pour capturer des animaux vivants, blessés ou morts, soit une diminution de 11% par rapport à l'année précédente. Parmi eux, 247 ont été remis à leur propriétaire, 306 à la SPA et 3 à une autre association. 18 animaux sont décédés de maladie durant leur période d'hébergement à Larçay et 30 ont dû être euthanasiés.

S'agissant de ce dernier chiffre, une diminution de plus de 70 % a été observée entre 2023 et 2024. Un résultat encourageant, dû essentiellement à la baisse du nombre de chats « sauvages » capturés. Le dispositif du « Chat Libre » qui permet d'organiser des campagnes de stérilisation à grande échelle, déjà expérimenté par plusieurs communes métropolitaines, pourrait être étendu à d'autres et diminuer encore le nombre d'euthanasies. —



POLITIQUE GLOBALE D'INFRA- STRUCTURES

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le



ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



II Entretenir et faire évoluer son patrimoine en intégrant une démarche écologique, qu'il s'agisse des routes, des ouvrages d'art, des dispositifs d'éclairage public, préserver son intégrité et sa performance et garantit une harmonie entre les communes du territoire métropolitain.

Laurent Raymond

Vice-Président délégué aux espaces publics,
à la propreté urbaine et aux espaces verts



DÉVELOPPEMENT
DURABLE

DES ÉCLAIRAGES MOINS ÉNERGIVORES

Tours Métropole a poursuivi la mise en place d'un programme de soutien spécifique, à hauteur de 300 000 € (soit 40 % du coût des travaux), pour le financement des projets de rénovation moins énergivore et de sécurisation de l'éclairage public en secteur communal. 11 projets dans 7 communes ont été concernés, soit 1 150 équipements sécurisés, 280 points lumineux vétustes et énergivores supprimés ou renouvelés et 170 armoires de commande adaptées pour la mise en œuvre de l'extinction nocturne.

À la suite de l'audit des installations d'éclairage public, soutenu par le programme LUM'ACTE, la Métropole a bénéficié de la cartographie de la pollution lumineuse de son territoire et son évolution depuis 10 ans.

Dans l'élaboration de ses marchés de voirie, Tours Métropole Val de Loire intègre par ailleurs l'exemplarité environnementale en augmentant le taux de matériaux recyclés (> 40 % de réemploi des granulats issus des déchets de voirie), en incluant le traitement de sol en place, l'utilisation d'enrobés basse température, de liants végétaux, en augmentant le taux de matériaux recyclés dans les enrobés et en incluant dans le projet la GIEP.

Enfin, la Métropole s'est portée candidate à l'appel à manifestation d'intérêt « création d'îlots de fraîcheur et amélioration du confort thermique d'été ». Cette candidature porte sur cinq projets d'aménagement d'espaces publics métropolitains.



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le



ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

POLITIQUE GLOBALE
D'INFRASTRUCTURES

2 142 360 €

MONTANT DES TRAVAUX
INVESTIS DANS LE REVÊTEMENT
DES CHAUSSÉES SUR LE
TERRITOIRE MÉTROPOLITAIN



AMÉLIORER LE CADRE DE VIE

En 2023, les travaux en faveur des infrastructures
de la métropole ont été nombreux.

Retour sur cette année riche en évolutions.

L'entretien courant de l'ancien réseau départemental est assuré en grande partie en régie. Un budget de 1 680 000 € a été alloué en 2024. Une équipe d'une trentaine d'agents s'assure au quotidien du bon état des voiries, depuis la surveillance active jusqu'au fauchage des dépendances ou la viabilité hivernale. Elle garantit également la sécurité des usagers en procédant au balisage des travaux et de toutes les situations d'urgence (protection des usagers, mise en place de déviation). Face à la hausse du trafic sur le boulevard périphérique (70 000 véhicule/jour en pointe), ces missions d'entretien et d'exploitation sont essentielles. Tours Métropole Val de Loire assure également le « détagage » des équipements sur la rocade, la gestion des mesures contre les

nuisances sonores, mais aussi des campagnes de marquage. Le marquage spécifique VNTP (visible de nuit et par temps de pluie), expérimenté en 2023, a été poursuivi sur l'ensemble de la rocade en 2024.

Les revêtements de chaussée contribuent à la sécurité et la pérennité des chaussées ainsi qu'au confort des usagers de la route. 2 142 360 €, cela représente le montant des travaux réalisés sur le territoire métropolitain en 2024. Ceux-ci concernent essentiellement la reprise de revêtements de chaussée, le marquage et des aménagements sécuritaires. Les crédits sont inscrits dans un plan pluriannuel d'investissement et la liste des opérations est arrêtée chaque année, en collaboration avec les communes.



2 M€

POUR LA RÉNOVATION ET LA MODERNISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

DES PROJETS D'ENVERGURE RÉALISÉS EN 2024

L'étude pour la **requalification de la Route de Monts à Joué-lès-Tours** sur un linéaire de 2 km, vise à réaménager la voie afin de limiter les vitesses, créer une voie douce dédiée en alliant la sécurité, fonctionnalité, esthétisme et développement durable.

Après une première phase de travaux en 2021 entre le giratoire Albaladéjo et la Borde, l'opération s'est poursuivie en 2024.

Le tronçon situé entre la Rue du Docteur Morin et la rue du Petit Moron a fait l'objet de travaux de requalification de la voirie avec Création d'un giratoire allongé paysager.

Avec plus de 3 millions de voyageurs par an, la **gare de Saint-Pierre-des-Corps** constitue une entrée métropolitaine majeure pour le territoire. Son parvis,

de conception ancienne et très minérale, ne correspond plus à l'image que la Métropole souhaite donner à ceux qui arrivent sur son territoire. En préalable d'un projet plus vaste de reconfiguration de la gare, l'aménagement du parvis consiste à valoriser cette entrée métropolitaine, en suivant une démarche écoresponsable. Des espaces végétaux seront créés luttant contre les îlots de chaleur et contribuant à l'esthétisme de la place. Ce projet complexe, qui a reposé sur un processus participatif conséquent avec notamment la mise en place d'une consultation citoyenne en 2023, d'une exposition du 6 mai au 6 juin 2024 et la tenue d'une permanence sur site, a été construit en partenariat avec les différents usagers du site, notamment la SNCF. Début des travaux en janvier 2025. Depuis l'été 2024, Tours Métropole Val de Loire travaille sur le **projet de réouverture de la halte ferroviaire de Fondettes / Saint-Cyr-sur-Loire**. La Maitrise d'Ouvrage est menée en partenariat avec la SNCF. La SNCF travaille sur la requalification des deux quais d'embarquement et sur les bornes de billetterie. La Métropole travaille avec le souci constant d'une intermodalité et est maître d'œuvre de l'opération, sur l'aménagement des abords de cette halte ferroviaire. L'aménagement de deux parkings, la mise aux normes « quai bus » des arrêts et la création d'une connexion

cyclable sont notamment prévus. La concertation publique a eu lieu au dernier trimestre 2024. La **RM367 à Fondettes**, qui relie le boulevard périphérique au plateau de la commune, a connu un important affaissement du coteau dû aux fortes pluies de l'hiver 2024 entraînant le soulèvement d'une partie de la chaussée. Une grosse déformation rendait la route impropre à son usage sur une moitié de chaussée, obligeant à un alternat permanent. Les travaux de réparation ont pu être engagés à l'automne 2024, avec d'importants travaux d'enrochement du coteau ainsi qu'une reprise d'une partie du revêtement de la chaussée.

L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

Tours Métropole Val de Loire a poursuivi son engagement dans le développement d'un éclairage public en autoconsommation grâce au photovoltaïque en installant des mats autonomes complémentaires sur le diffuseur de la RM 37 avec le boulevard Louis XI à La Riche. Le budget de cette action s'élève à 36 000 €. Débutée en 2020, la géolocalisation des réseaux d'éclairage public et de signalisation lumineuse tricolore a été achevée. L'objectif est de répondre à l'obligation réglementaire pour la préservation de ces réseaux et des travailleurs qui interviennent à proximité. Ce travail se poursuivra avec





Projet du nouveau parvis
de la gare de Saint-Pierre-
des-Corps.

16 OUVRAGES D'ART MÉTROPOLITAIN RÉNOVÉS DANS 5 COMMUNES

la mise à jour régulière de la base de données au fur et à mesure de l'évolution et de la transformation de l'espace public. L'acquisition de ces données a permis de mettre en œuvre une solution dématérialisée et automatisée pour porter à la connaissance des entreprises de travaux publics la localisation précise de ces réseaux sur l'ensemble du territoire métropolitain. Le budget de cette action s'est élevé à 325 000 €. Sur la base des résultats du dernier audit des installations, Tours Métropole Val de Loire a poursuivi son programme annuel de sécurisation des armoires de commande d'éclairage public à hauteur de 26 800 €. De façon globale, sur le territoire métropolitain, c'est près de 2 M€ qui ont été consacrés à la rénovation et la modernisation des installations d'éclairage public.



LES OUVRAGES D'ART

Après la finalisation d'un audit complet du patrimoine ouvrages d'art métropolitain, un plan pluriannuel d'investissement a été formalisé, qu'il convient de mettre en œuvre sans attendre la constitution d'une unité dédiée. 2024 a été consacrée à plusieurs campagnes de rénovation et de mise en sécurité de 16 ouvrages sur 5 communes, pour un montant total de 1 181 000 €. À Rochecorbon, un mur et un pont ont été totalement reconstruits. Au titre de la surveillance de l'état du patrimoine, 46 Inspections Détaillées Périodiques ont été effectuées pour un coût global

de 48 255 € et 370 Inspections simplifiées ont été effectuées en interne.

La direction des infrastructures est également intervenue comme service support. Elle s'est notamment occupée de la réfection totale de l'éclairage du camping de Savonnières, des travaux d'entretien de chaussée dans les parcs d'activités de Chambray-lès-Tours, Parçay-Meslay et Ballan-Miré, de la requalification de l'avenue du Grand Sud (Chambray-lès-Tours) et de la rue des Yvaudières et du réaménagement de la place des Cosmonautes à Saint-Pierre-des-Corps. —

TRAVAUX ET AMÉNAGE- MENTS DANS LES COMMUNES

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

S²LO



II Au travers de ses interventions dans l'espace public, la Métropole accompagne les besoins de ses communes membres.

Laurent Raymond

Vice-Président délégué aux Espaces publics,
à la propreté urbaine et aux espaces verts

2,2 M€

COÛT DES TRAVAUX
MENÉS RUE DE CORMERY
À SAINT-AVERTIN



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

S²LOW

TRAVAUX ET
AMÉNAGEMENTS DANS
LES COMMUNES

DES TRAVAUX DE PROXIMITÉ

En investissant dans l'espace public, les communes de la Métropole ont réalisé de multiples travaux d'entretien courant ou d'importants aménagements.

À Saint-Avertin, la rue de Cormery a connu un programme ambitieux de travaux en 2024 sur la période de juin à octobre. Le tronçon situé entre la rue Henri Dunant et la rue Jean-Marie Boivin a été totalement requalifié afin d'améliorer la sécurité et la circulation des piétons et cyclistes et rénover la chaussée empruntée quotidiennement par plus de 10 000 véhicules. Sur près d'un kilomètre de long, une piste cyclable bidirectionnelle (itinéraire 3 VELIVAL) et deux plateaux surélevés et un giratoire à la hollandaise en conservant la totalité des arbres présents sur cet axe ont été créés, un trottoir entièrement accessible aux personnes à mobilité réduite a été aménagé, et l'éclairage a été modifié pour du LED. Durant la période de travaux, un sens de circulation des véhicules a été conservé et les commerces ont été maintenus accessibles malgré des phasages contraints et des conditions météorologiques délicates. Cette dernière phase de travaux vient conclure un programme complet engagé par la municipalité et Tours Métropole Val de Loire visant à apaiser l'entrée de ville, renouveler les réseaux (eau potable, eau usée, éclairage) et améliorer la sécurité de tous les usagers. Le coût global de l'ensemble de ces travaux s'élève à 2,2 millions d'euros.

Le projet d'aménagement de la rue de Suède à Tours vise à rendre cet axe plus sécurisé et plus agréable en intégrant mobilités douces, végétalisation et meilleure gestion des eaux en articulation avec les nombreux projets en cours de réalisation le long des deux kilomètres de sa longueur (future cuisine centrale de la Ville de Tours, opérations d'activités et de logements, etc.). L'éclairage public sera modernisé pour allier sécurité et préservation de la biodiversité. Les trottoirs et la chaussée seront rénovés pour une meilleure

accessibilité. La concertation préalable conduite en 2023 puis les études de projet ont conduit à une programmation pluriannuelle de travaux.

En 2024, une première tranche opérationnelle, d'un montant de 550 000 € a transformé deux carrefours clé : celui avec la rue des Douets desservant le lycée des Douets et la Cité des Formation ainsi que celui de la rue Turpenay conduisant à l'école Perochon. La renaturation de la Petite Gironde et la prévention de ses débordements, engagées par l'ANVAL et la Métropole seront achevées au cours du premier semestre 2025. Concernant l'espace public, la tranche 2025 se concentrera sur les abords du carrefour Seully et permettra la mise en service de la piste bidirectionnelle sous une forme transitoire sur l'ensemble de la rue. Faisant suite à des travaux importants mais nécessaires entre 2021 et 2023, englobant l'enfouissement des réseaux aériens, le remplacement de l'éclairage public et la reprise de tous les réseaux humides enterrés, la rue de Frasne à Parçay-Meslay bénéficie depuis fin 2024 d'un embellissement des espaces publics par des travaux d'aménagement de surface de la voirie et des espaces verts. Les études avaient permis entre autres de cibler le besoin de sécurisation par la limitation des vitesses de circulation, de favoriser et faciliter les circulations douces et l'accessibilité des PMR et de dimensionner le stationnement. Longue de 630 mètres, la rue est requalifiée en intégrant des aménagements de voirie adaptés pour tous les usagers, fonctionnels pour le passage des bus urbains et scolaires, et esthétiques en respectant l'esprit paysager et boisé du secteur. Les travaux seront terminés fin mai 2025 pour un montant total de 800 000€.

DÉVELOPPEMENT
DURABLE

RUE DE SUÈDE, UN CHANTIER ÉCO- RESPONSABLE

En rénovant les réseaux d'eaux et d'assainissement de la rue de Suède à Tours nord, Tours Métropole Val de Loire aide à la réduction des potentielles pertes d'eau liées à un réseau préalablement vétuste. De plus, le réseau d'assainissement permet de traitement plus convenablement les eaux usées, et ainsi d'améliorer leur traitement avec leur rejet en milieu naturel (réduction de la pollution des rivières et préservation de la qualité de l'eau). Lors des travaux, l'utilisation d'un micro-tunnelier pour creuser un tunnel à grande profondeur, a permis de limiter l'excavation et le transport de déblais. Cette technique minimise l'impact environnemental du chantier et réduit les nuisances pour les riverains.

Du côté des riverains, ces travaux, ont également permis la création de pistes cyclables sécurisées tout au long de la rue de Suède. Cela encourage l'utilisation de modes de transport doux, et agit en faveur de la réduction de la pollution atmosphérique et sonore. Le long de la voirie, des espaces verts ont été réalisés. Ces espaces favorisent l'amélioration de la qualité de l'air, et à la lutte contre les îlots de chaleur urbains.



SOUTIEN AUX PROJETS DE MOBILITÉ DURABLE

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

S²LOW

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



|| Levier majeur de la transition écologique, le vélo doit devenir une réelle alternative de déplacement. Ensemble, faisons de Tours Métropole un territoire cyclable.

Emmanuel Denis

Vice-Président délégué aux transports et aux mobilités douces



DÉVELOPPEMENT
DURABLE

PROMOUVOIR ET DÉVELOPPER LA PRATIQUE DU VÉLO

Le vélo s'est peu à peu imposé comme une réponse incontournable à de nombreux enjeux de société que sont la pollution, les embouteillages, l'encombrement de l'espace public, la santé publique, le cadre de vie, ou la préservation du pouvoir d'achat. Le Plan de Déplacements Urbains de l'agglomération tourangelle a clairement mis en exergue le fort potentiel de report modal vers les modes actifs. Toutefois, l'existence de nombreuses discontinuités, l'hétérogénéité des aménagements et l'absence de hiérarchie claire des itinéraires constituent des facteurs qui limitent l'essor du vélo sur le territoire. Le réseau cyclable structurant répondra aux objectifs de continuité, de sécurité, de performance, de confort et de lisibilité et contribuera ainsi directement à la transition écologique en favorisant une mobilité plus respectueuse de l'environnement.

Par ailleurs, Tours Métropole Val de Loire souhaite profiter de ce projet d'aménagement pour engager une réflexion sur des matériaux vertueux : revêtement drainant permettant l'infiltration des eaux de pluies, enrobé tiède ou enrobé à froid émettant moins de CO₂ et gaz à effet de serre lors de la fabrication, liant végétaux... Enfin, Tours Métropole souhaite diversifier les services vélos offerts aux habitants. Ainsi, en partenariat avec le Syndicat des Mobilités de Touraine, Tours Métropole a retenu l'entreprise Pony pour proposer une nouvelle offre de location de vélos en libre-service sur 19 communes du territoire. Celle-ci a été déployée en août 2024.



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

S²LOW

SOUTIEN AUX
PROJETS DE
MOBILITÉ DURABLE

14 KM
DE PISTES CYCLABLES
RÉALISÉS EN 2024



UNE POLITIQUE DE MOBILITÉ DURABLE ET AMBITIEUSE

Lignes2tram, élaboration d'un nouveau plan de mobilités, poursuite des travaux de réalisation du réseau cyclable Velival... 2024 a été ponctuée par de nombreuses avancées concernant les projets de mobilités durables.

L'année 2024 a été ponctuée par d'importantes avancées pour le **projet Lignes2tram**. Le premier trimestre a été marqué par la validation des études d'Avant-Projet, actant ainsi le cadre technique du projet (insertion du tramway dans son environnement notamment), ainsi que le calendrier et les coûts prévisionnels du projet. Se sont tenues ensuite six réunions publiques au début de l'été 2024 pour présenter aux habitants et riverains les études menées, les tracés de la

deuxième ligne de tramway et du bus à haut niveau de service et répondre aux questions et craintes exprimées. Au total, plus de 450 personnes ont participé à ces réunions.

Du 23 septembre au 31 octobre 2024, s'est tenue l'enquête publique portant sur la réalisation du projet Lignes2tram. À la fin de l'année, la Commission d'Enquête a rendu un avis favorable, validant l'intérêt général du projet pour le territoire et



13 950 000 €

BUDGET POLITIQUE CYCLABLE

ses bénéfices. Cet avis a été assorti de 5 réserves. Le Syndicat des Mobilités de Touraine formalisera en 2025 la déclaration de projet et les engagements pour lever ces réserves. Par la suite, le Préfet se prononcera sur la Déclaration d'Utilité Publique (DUP) dans le courant du premier semestre 2025 ce qui permettra le lancement des travaux au cours de l'été 2025, en vue d'une mise en service en 2028. En parallèle, des actions de dialogues et de sensibilisation se sont poursuivies tout au long de l'année (présentation du projet à la foire de Tours, balades urbaines sur le tracé...). Une consultation sur le choix du nom de deux futures

stations de la ligne 2 de tramway a été soumise aux habitants durant l'été.

Près d'un million de déplacements sont effectués chaque jour sur la métropole tourangelle. Pour faciliter ces déplacements, le Syndicat des Mobilités de Touraine a engagé une réflexion collective avec les acteurs du territoire pour élaborer son nouveau **Plan de Mobilité**. Cette démarche de co-construction repose sur plusieurs temps forts de rencontres et d'échanges avec différents publics pour approfondir et enrichir le travail technique mené par le SMT. L'objectif est d'aboutir à une stratégie partagée et un plan d'actions en 2025 et une approbation du PDM en 2026. Des ateliers de réflexion, des fresques de la mobilité et une conférence –débat sont les premières étapes à avoir été franchies en 2024.

Tours Métropole poursuit depuis plusieurs années une politique cyclable ambitieuse dans l'objectif

d'augmenter la pratique du vélo sur le territoire. Concrétisation de cette ambition, un **nouveau schéma directeur cyclable** a été approuvé en Conseil métropolitain le 28 février 2022. Il intègre la réalisation d'un réseau cyclable structurant VELIVAL composé à terme de 13 itinéraires pour un linéaire de 350 km. Les aménagements réalisés dans le cadre de ce réseau répondront principalement à 5 objectifs : continuité, sécurité, performance, confort et lisibilité. La première tranche de réalisation de ce réseau qui concerne 7 itinéraires pour un linéaire de 110 km ainsi que 3 ouvrages d'art, a débuté en 2024. L'année 2024 a permis de mettre en service environ **14 km de nouvelles pistes cyclables du réseau cyclable structurant**





métropolitain dénommé VELIVAL et de poursuivre les études et procédures portant sur les sections à aménager en 2025 et 2026.

Des études opérationnelles des itinéraires 4 et 9 ont ainsi été conduites, tout comme les études et procédures réglementaires associées. En terme de réalisation, les aménagements cyclables sur une partie de l'avenue De Gaulle à Saint-Avertin ont été réalisées (itinéraire 4) par la création d'une nouvelle piste cyclable bidirectionnelle entre l'avenue de Beauguillard et la rue Léon Brulon, au nord. Tours Métropole a par ailleurs identifié la nécessité d'améliorer les conditions de franchissement piétons/cycles au niveau du Cher, entre les communes de Tours, Saint-Pierre-des-Corps et Saint-Avertin. Cette opération s'inscrit dans le cadre de l'itinéraire Vélival n°3 qui reliera à terme Châteauneuf-sur-Cher à Chambray-lès-Tours. En 2024, les études relatives à la **construction d'une passerelle dédiée aux modes actifs sur le Cher** ont été achevées et le marché de travaux notifié (réalisation à compter de Février 2025, mise en service de la passerelle prévu début 2026).

À noter la politique cyclable peut bénéficier de nombreuses



subventions. Tours Métropole Val de Loire est lauréat de plusieurs appels à projets « mobilités actives », pour une subvention accordée à hauteur de 2,5 M€ sur la période 2021-2025.

Sept **parkings en ouvrage** sont gérés par la Métropole, dont 6 à travers une délégation de service public renouvelée au 1^{er} janvier 2023. Ce nouveau contrat prévoit un important programme de travaux qui s'est concrétisé en 2024

avec notamment l'aménagement d'une aire cyclo-parcs dans les parkings gare et palais des congrès, le déploiement d'un jalonnement dynamique, la requalification et la modernisation des parcs métropolitains (étanchéité, peinture, système de défense incendie...). Ce programme de travaux de 7 M€ se poursuivra et s'achèvera en 2025, avec notamment le déploiement de bornes de recharge pour les véhicules électriques. —

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

S²LO

FOCUS





Le SERM sur de bons rails

En juillet 2024, Tours Métropole Val de Loire a obtenu le Label au titre du Service Express Régional Métropolitain (SERM). L'étude de programmation est désormais engagée.

Sept groupes de travail sont régulièrement organisés pour élaborer le projet de SERM selon les thématiques suivantes : modalités de financement et de gouvernance, augmentation de l'offre ferroviaire et routière, développement des nouvelles mobilités, identification des pôles d'échanges multimodaux, déploiement des services multimodaux, questionnement sur le transport des marchandises, enjeux d'urbanisme et d'aménagement autour des pôles d'échanges multimodaux (PEM).

L'objectif du SERM est de révolutionner les mobilités de la Touraine pour les 20 prochaines années pour permettre de se

déplacer plus efficacement et plus économiquement qu'en voiture, grâce aux transports publics (train, cars, bus, tramway, vélo...). Pour cela, plusieurs travaux ont été engagés en 2024 : l'ouverture de la halte ferroviaire de Fondettes/Saint-Cyr-sur-Loire, dont les travaux se termineront fin 2025, et l'augmentation de l'offre ferroviaire sur la ligne Tours-Vendôme qui sera opérationnelle début 2026.

Le coût global des études et travaux de l'ouverture de la halte de Fondettes/Saint-Cyr-sur-Loire est estimé à 4 millions d'euros avec un financement tripartite entre l'État, la Région Centre-Val de Loire et

4 M€
COÛT GLOBAL
DES TRAVAUX
POUR LA
RÉOUVERTURE
DE LA HALTE
FERROVIAIRE
FONDETTES/SAINT-
CYR-SUR-LOIRE



la Métropole. L'augmentation de l'offre ferroviaire représente un coût annuel estimé à 620 000 € avec une répartition équitable entre la Région Centre-Val de Loire et la Métropole.

L'étude globale de programmation du SERM, en cours, a un coût global de plus de 2 M€, pris en charge à 50 % par l'État et 50 % par la Région CVL.

Les travaux réalisés en 2024 et qui se poursuivent permettront de déposer notre dossier de candidature au statut de SERM auprès du ministère des Transports en 2025. ■

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



AMÉNAGEMENT DES ESPACES VERTS



|| Face aux enjeux liés au dérèglement climatique, la Métropole fait évoluer ses pratiques vers une gestion raisonnée des espaces verts. Objectifs : un cadre de vie amélioré et une biodiversité préservée.

Laurent Raymond

Vice-Président délégué aux Espaces publics, à la propreté urbaine et aux espaces verts



**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

QUAND LA VILLE SE VÉGÉTALISE

Face à la multiplication des périodes de chaleur, qu'elles soient estivales ou non, la Métropole a mis en place une gestion adaptée de ses espaces verts. L'objectif est double : favoriser la biodiversité et lutter contre les îlots de chaleur. Alors que le développement rapide des villes a eu pour conséquence l'imperméabilisation des sols, la raréfaction de la végétation urbaine, et l'émergence des îlots de chaleur urbains, le rôle du végétal en ville a aujourd'hui tout son sens. Les arbres, arbustes et herbacées participent en effet au rafraîchissement et au stockage de l'eau et du CO₂, mais également à l'amélioration du cadre de vie et à la préservation de la biodiversité. Planter intelligemment devient alors un enjeu de taille dans les nouveaux aménagements des villes. C'est dans ce contexte que Tours Métropole Val de Loire et la Ville de Tours ont mis en place un schéma directeur des espaces verts. Par ailleurs, la Métropole a mis à profit la crise sanitaire du COVID-19 – période inédite de « retour de la nature en ville » - pour mener une réflexion visant à modifier de manière pérenne ses pratiques de tonte, notamment via la gestion différenciée. Les objectifs sont multiples : intervention humaine minimale, coût d'entretien moindre, absence d'arrosage, désherbage mécanique ou manuel, et développement des prairies plutôt que des tontes régulières. Gestion différenciée ne veut pas dire laisser à l'abandon. Sur ces sites, il est réalisé une à deux fauches par an et les espèces végétales invasives sont supprimées.



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

S²LO

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

AMÉNAGEMENT
DES ESPACES VERTS

891

VIVACES PLANTÉS,
DANS LE CADRE DU PROJET
DE RENATURATION DU HAUT DE
LA TRANCHÉE À TOURS NORD



LUTTER CONTRE LES ÎLOTS DE CHALEUR URBAIN

**Tours Métropole Val de Loire est responsable de
l'entretien de la voirie et d'espaces verts sur son territoire.**

Fort d'un outil (Schéma Directeur Vert) qui cadre les aménagements de l'espace public, en particulier sur les aspects de renaturation et de désimperméabilisation, les services métropolitains mettent désormais en œuvre les projets en accordant une grande dimension à l'aménagement des espaces verts pour lutter contre les îlots de chaleur urbains.

Des chantiers emblématiques servent de support à la promotion de cette nouvelle philosophie. Citons par exemple le Haut de la Tranchée à Tours nord. Marqué jusqu'à aujourd'hui par son côté minéral et l'émergence d'un îlot de chaleur, ce secteur en mutation urbaine a été identifié comme nécessitant de la convivialité et du végétal. Les objectifs d'ombrage et de fraîcheur se traduisent par de la déminéralisation et des plantations nouvelles. Le projet tient compte, par ailleurs, de l'insertion de la piste cyclable Vélival. La déminéralisation du parvis avec remise en place de pavés à joints engazonnés permet à l'eau de rejoindre le sol au profit des plantations et de rafraîchir l'espace de convivialité à venir. La prise en compte accrue du sol sur ce projet (retrait minimum des matériaux routiers et apport de compost) visent à réduire l'empreinte écologique des travaux.

Côté paysage et biodiversité, le cortège des arbres et arbustes variés est choisi pour résister à l'ensoleillement sans arrosage intégré et pour favoriser la biodiversité par les différentes strates. Leur petite dimension à la plantation les rend plus aptes à grandir dans un contexte urbain contraint. 891 vivaces, 237 arbustes et 11 arbres apporteront couleurs et fraîcheur aux riverains. Le projet se poursuivra en 2025 pour aménager les contre-allées, selon les mêmes principes. —



PÔLES TERRITORIAUX MÉTROPOLITAINS

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

S²LOW

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE





**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

MUTUALISER LE MATÉRIEL POUR UNE MEILLEURE EFFICIENCE

Né d'une volonté politique commune, le pôle de proximité sud-ouest rassemble Joué-lès-Tours, Ballan-Miré, Savonnières, Druey et Villandry. Ce rapprochement permet notamment de mutualiser le matériel (tracteurs, machine à peinture routière...) et les serres pour le fleurissement des communes, mais également une meilleure efficacité d'intervention des agents lors du plan de viabilité hivernale ou du plan de fauchage le long des voiries.

Avec la mise en place de ce nouveau pôle de proximité, de nouvelles opportunités s'offrent à la Métropole. Jusqu'à présent, chaque commune disposait de son matériel à la dimension des espaces verts communaux. Avec un pôle de proximité, l'échelle d'intervention change et il est désormais possible de mettre en place de nouvelles façons de faire, avec du matériel de dernière génération, pertinent à l'échelle d'un pôle. Ce rapprochement permet également de limiter les nombreux déplacements et, ainsi, diminuer la consommation de carburant et baisser les émissions moyennes de CO₂ des véhicules.



**OBJECTIF : REGROUPEMENT
DES 22 COMMUNES DE
LA MÉTROPOLE EN 4 À
6 PÔLES DE PROXIMITÉ**

**5 COMMUNES
COMPOSENT
LE NOUVEAU PÔLE
SUD-OUEST**

UN NOUVEAU PÔLE DE PROXIMITÉ AU SUD-OUEST DE LA MÉTROPOLE

**La compétence Espaces Publics a été transférée
des communes vers Tours Métropole Val de Loire
lors de l'acquisition du statut métropolitain en 2017.**

**À cette occasion, les agents affectés à l'entretien de
la voirie, des espaces verts et de l'éclairage public ont suivi
ce mouvement, au même titre que l'ensemble des matériels
utilisés quotidiennement pour réaliser leurs missions.**

La Charte de gouvernance de l'Espace Public a néanmoins laissé la gestion des missions quotidiennes s'effectuer localement, selon les volontés formulées par les élus de proximité. En 2022, Tours Métropole Val de Loire a réinterrogé les territoires sur la perspective d'un changement de fonctionnement, pour passer d'un modèle sectorisé (1 secteur = 1 commune) à un modèle polarisé (1 pôle = regroupement de plusieurs secteurs). En effet, des difficultés organisationnelles ont été identifiées, en particulier dans les plus petits territoires où les unités de travail sont réduites. L'intérêt du statut métropolitain est de pouvoir désormais s'affranchir du périmètre municipal pour déployer une action plus transversale et faciliter l'entraide entre les territoires limitrophes.

Un territoire de 5 communes situées au Sud-ouest de la Métropole s'est affirmé comme un ensemble continu et cohérent pour déployer un modèle de services techniques métropolitains unifiés, avec l'objectif d'apporter un service plus performant aux usagers, grâce

à la mutualisation des moyens affectés aux territoires.

Un travail de structuration et de préfiguration a débuté en novembre 2022 et se poursuit depuis, dans le cadre de différents ateliers de co-construction et COPIL, réunissant respectivement les agents et les élus des territoires concernés. Les premiers travaux seront présentés aux agents des secteurs le 21 mars 2024 lors d'une réunion plénière au cours de laquelle ils ont été invités à réagir, formuler leurs propositions, ... qui se poursuivent à travers des groupes de travail thématiques.

Le pôle de proximité Sud-Ouest a ainsi été inauguré le 1^{er} juillet 2024 et poursuit son déploiement depuis, avec pour mot d'ordre un service plus efficient et l'objectif de développer les services de proximité aux habitants. Les premiers travaux portent sur le déploiement d'un dispositif de viabilité hivernale ou encore la production horticole effectuée intégralement en régie, à l'échelle du territoire, pour un déploiement prévu sur les exercices 2025 et 2026. —

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

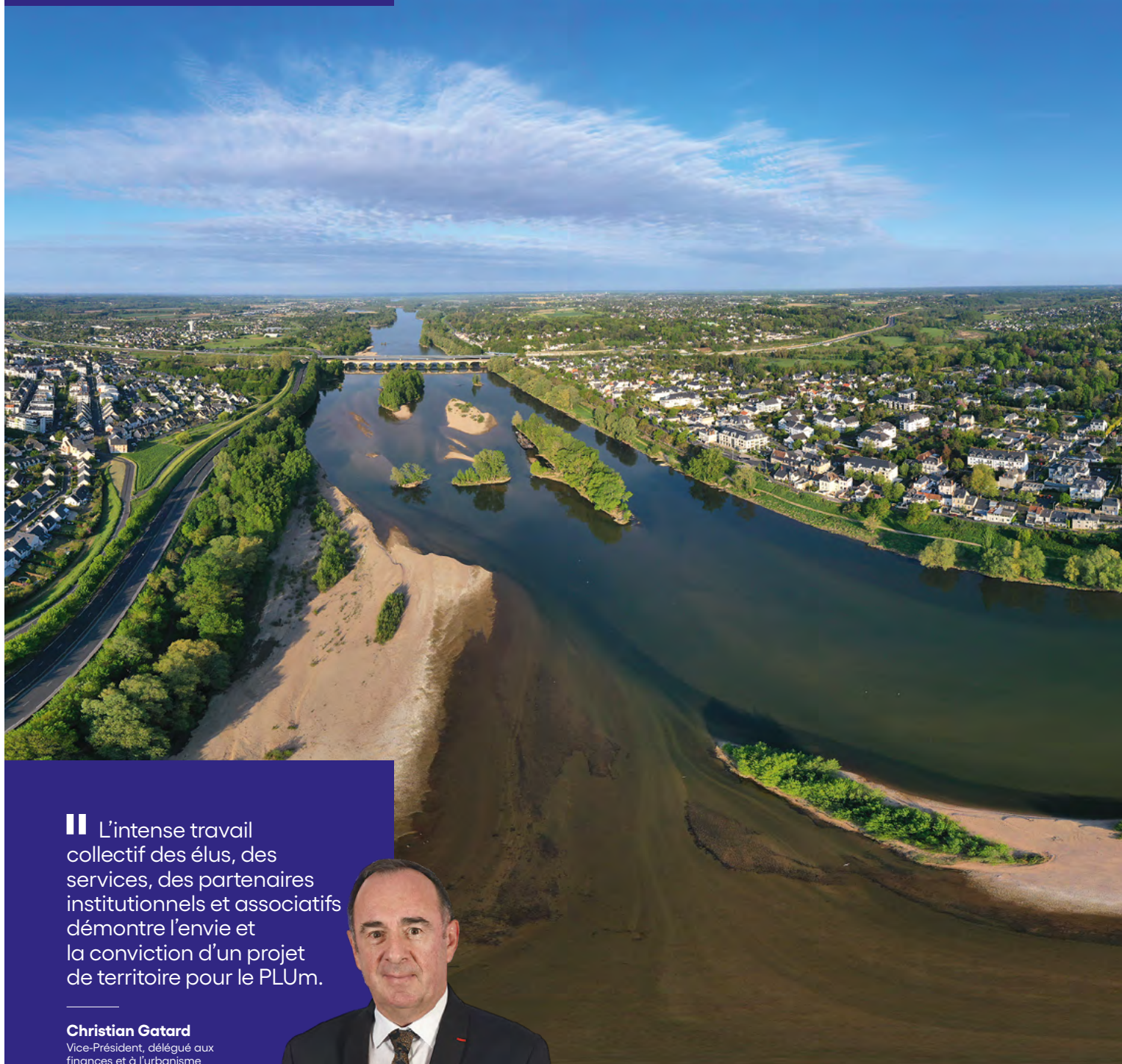
Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



PLANIFICATION URBAINE



|| L'intense travail collectif des élus, des services, des partenaires institutionnels et associatifs démontre l'envie et la conviction d'un projet de territoire pour le PLUm.

Christian Gatard

Vice-Président, délégué aux finances et à l'urbanisme





**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

ADAPTER L'AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

Le dérèglement climatique réinterroge de nombreux outils, pratiques et valeurs de l'aménagement et de l'urbanisme y compris la planification urbaine. En 2024, la modification n°3 du PLU de Tours a fait l'objet d'une enquête publique afin d'intégrer une nouvelle orientation d'aménagement et de programmation sur les sujets climat, air, énergie, biodiversité, eau et sols vivants.

En outre, les enjeux de transition supposent une plus grande vigilance quant aux impacts des évolutions envisagées sur l'environnement et la santé humaine et les procédures d'urbanisme sont systématiquement précédées d'une saisine de la MRAE (mission régionale de l'autorité environnementale), pouvant aller jusqu'à la réalisation d'évaluations environnementales. Dans le cadre du Contrat Local de Santé (CLS), TMVL est lauréate en 2024 d'un appel à projet de l'ARS et de la DREAL afin de conduire une évaluation d'impact sur la santé du PLUm en cours d'élaboration.

L'EIS est une méthode d'évaluation qui estime les impacts potentiels sur la santé des populations de politiques, programmes ou projets avant leur mise en œuvre ainsi que la répartition différenciée de ces impacts dans les groupes de population, afin de faire des recommandations étayées par des données probantes pour limiter les conséquences négatives et renforcer les conséquences positives de ces politiques, programmes ou projets. Ce travail a été confié au bureau d'études Atelier de Santé Urbaine.



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



PLANIFICATION
URBAINE

22 ATELIERS COMMUNAUX ORGANISÉS DANS LA CADRE DE L'ÉLABORATION DU PLUm

UN ENJEU DE COHÉRENCE TERRITORIALE

Tours Métropole Val de Loire est garante des procédures d'évolution des documents d'urbanisme communaux, jusqu'à l'approbation du futur plan local d'urbanisme intercommunal (PLUm).

Tours Métropole Val de Loire a poursuivi les procédures engagées précédemment et en a prescrit de nouvelles pour répondre aux évolutions attendues. Ces procédures sont menées en étroite collaboration avec les communes concernées. En 2024, elles ont concernées une **révision allégée** à Parçay-Meslay ; quatre **modifications** à Fondettes, La Riche, Savonnières et Tours ; cinq **modifications simplifiées** à Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire, Saint-Etienne-Chigny, Tours et La Riche ainsi que **trois déclarations de projet valant mise en compatibilité du PLU** à Joué-lès-Tours, Notre-Dame-d'Oé et Tours.

En outre, le travail de planification s'est enrichi par l'articulation entre PLUm, PLH4 (Programme Local de l'Habitat), PCAET (Plan Climat Air Énergie Territorial) et PDM (Plan de Mobilité) afin d'assurer la cohérence entre documents de planification ou programmes métropolitains, mais également avec le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'égalité des Territoires), dont la modification a donné lieu à un avis favorable en juin 2024, et le SCoT (Schéma de cohérence Territoriale) de l'agglomération tourangelles en particulier pour intégrer la déclinaison locale

de l'objectif ZAN.

L'élaboration du PLUm est entré dans sa dernière phase d'écriture début 2024, avec la tenue de 22 ateliers communaux et 5 ateliers thématiques, dont 1 atelier commun avec le PACET sur la définition de son programme d'action en matière d'urbanisme, et 4 ateliers dédiés aux problématiques d'intégration des dispositifs de production d'énergie renouvelable, de qualité paysagère et patrimoniale, de mobilité, et de gestion des sujets liés à l'installation d'antennes de radio-téléphonie. —



AMÉNAGEMENT URBAIN

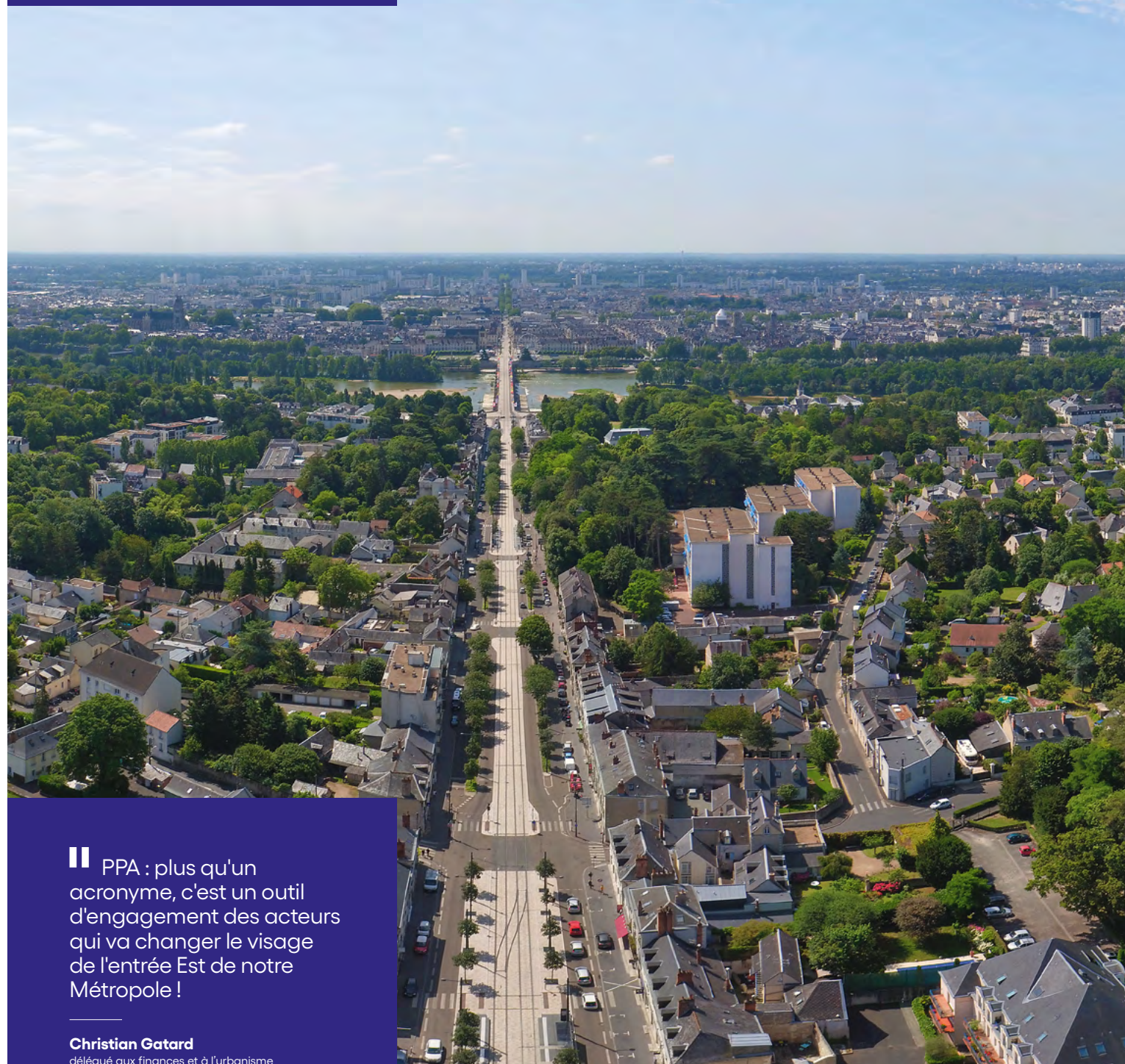
Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

S²LOW

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



|| PPA : plus qu'un
acronyme, c'est un outil
d'engagement des acteurs
qui va changer le visage
de l'entrée Est de notre
Métropole !

Christian Gatard
délégué aux finances et à l'urbanisme



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le



ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

AMÉNAGEMENT
URBAIN



3 PILIERS STRATÉGIQUES DU PPA ENVIRONNEMENT, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ET URBAIN

UN OUTIL D'ENGAGEMENT

DÉVELOPPEMENT DURABLE

ADAPTER LES ZONES D'AMÉNAGEMENT COMMERCIAL

Toute opération d'aménagement venant transformer l'environnement dans lequel elle s'insère, les actions en faveur du développement durable ont été pleinement intégrées aux différents projets suivis par la direction. Relevons notamment la mise en place de deux conventions d'études dans le cadre du Plan de Transformation des zones d'aménagement commercial dont la Métropole a été désignée lauréate par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (150 000 € de crédits d'études) sur les zones de la Vrillonnerie à Chambray-les-Tours et de Tours Synergies à Tours. Ces deux études, confiées à l'Agence d'urbanisme de l'agglomération de Tours (ATU) visent à rationaliser le foncier et rechercher une meilleure mixité fonctionnelle des espaces commerciaux ; transformer les zones commerciales par une renaturation ambitieuse, une résorption des îlots de chaleur urbains et une meilleure accessibilité tous modes ; améliorer l'insertion urbaine des zones commerciales situées aux portes d'entrée métropolitaines et élaborer une démarche cohérente et opérationnelle de transformation des zones commerciales en mobilisant l'ensemble des partenaires, publics et privés.

Afin de mener à bien certaines opérations d'aménagement, Tours Métropole Val de Loire a recours à la mise en œuvre d'outils. Présentation.

En 2024, le **contrat du projet partenarial d'aménagement** (PPA) « porte est métropolitaine, du ferroviaire au bord du Cher » signé par le préfet d'Indre-et-Loire, le président de la Région Centre-Val de Loire, le président de la Métropole, les maires de Tours, Saint-Pierre-des-Corps et Saint-Avertin, le président du Syndicat des mobilités de Touraine, le directeur des Grands Projets de SNCF Gares et Connexions, le directeur Général Adjoint de VINCI Autoroutes et le président de l'Etablissement Public Foncier du Val de Loire, est entré en phase de préfiguration. Ce PPA, le premier de la région, a vocation à faciliter et accélérer la mise en œuvre opérationnelle des projets dans ce pôle majeur faisant face à la complexité des enjeux (mobilité, risques inondation et industriel, développement économique, adaptation au dérèglement climatique...) et à la diversité des parties prenantes.

Il définit trois piliers stratégiques (environnement, mobilité et développement économique et urbain), une feuille de route pour chacun des secteurs identifiés et prévoit la réalisation de deux études (environnementale, et de mobilités et stationnement). Ce travail partenarial a principalement porté en 2024 sur la mise en commun des données et enjeux pour faciliter et accélérer les études opérationnelles. D'autres outils ont également été mise en œuvre : une **convention de PUP** (projet urbain partenarial) en vue d'une opération d'aménagement sur le site des Carmeries (ancienne friche Michelin) à Joué-lès-Tours et sur les Hauts de Sainte-Radegonde à Tours et le suivi opérationnel de la **zone d'aménagement concerté (ZAC) du Plessis-Botanique** à La Riche, première opération d'aménagement reconnue d'intérêt métropolitain sous concession d'aménagement. —



ACCÈS AU LOGEMENT ET QUALITÉ DE L'HABITAT

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



|| L'adoption du PLH4 est un engagement fort de Tours Métropole Val de Loire pour rendre le territoire plus attractif, plus durable et plus solidaire.

Aude Goblet

Vice-Présidente déléguée à la politique du logement et de l'habitat

19 000
CONSEILS DONNÉS PAR
ARTEMIS DEPUIS 2020

37 M€
POUR LE BUDGET
DU PLH4

**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

**AMÉLIORER
LA PERFORMANCE
ÉNERGÉTIQUE
DE L'HABITAT**

Tours Métropole Val de Loire a créé en 2020 le service ARTEMIS pour contribuer à diminuer l'impact énergétique et environnemental des logements anciens. Ce service public gratuit d'aide à la rénovation de l'habitat a été labellisé Espace Conseil France Rénov' en 2020 et Mon Accompagnateur Rénov' en 2024 par l'Agence Nationale de l'Habitat.

En 2024, ce service a dispensé 3 720 actes de conseil auprès de 1 096 ménages du parc privé. 40 copropriétés ont également bénéficié des conseils d'ARTEMIS. 260 logements de propriétaires privés aux revenus modestes et très modestes ou propriétaires bailleurs sous condition de conventionnement ont bénéficié d'une aide financière de l'ANAH de près de 5,6 M€ et de fonds propres de la Métropole de 0,4 M€, générant 7,5 M€ de travaux de rénovation énergétique, de sortie d'indignité ou d'adaptation. En complément, 746 dossiers de demandes d'aides d'un montant de 3,1 M€ ont été déposés dans le cadre de l'aide nationale MaPrimeRénov', générant 11 M€ de travaux. Depuis la création d'ARTEMIS, près de 19 000 conseils ont été dispensés. Près de 1 000 logements individuels ont été rénovés sur la période, ainsi que plus de 300 logements en copropriété. Aujourd'hui, ARTEMIS est parfaitement identifié par les usagers et est reconnu comme un acteur incontournable dans le paysage de la rénovation de l'habitat privé au niveau local et national. La signature en 2025 d'un Pacte territorial France Rénov' avec l'ANAH permettra de consolider son activité sur la période 2025-2030.



FACILITER LE PARCOURS RÉSIDENTIEL DES HABITANTS

Tours Métropole Val de Loire a adopté le projet de 4^{ème} Plan Local de l'habitat pour répondre aux nécessités de son territoire. Prévu sur la période de 2024-2029, il vise à faciliter les parcours résidentiels des habitants et à renforcer la mixité sociale sur le territoire.

En 2024, Tours Métropole Val de Loire a adopté le 4^e Plan Local de l'Habitat métropolitain doté d'un budget de 37 M€ sur la période 2024-2029. Ce plan doit générer plus de 520 millions d'euros d'activité dans le BTP et concerner plus de 7 600 emplois. Préparé en lien avec l'élaboration du premier Plan Local d'Urbanisme Métropolitain et en concertation avec l'ensemble des communes et des acteurs institutionnels et de l'habitat, ce nouveau PLH reformule la politique métropolitaine de l'habitat et du logement pour faire face aux conséquences de la crise sanitaire, sociale, énergétique et écologique et renforcer la sobriété des ressources naturelles du territoire. Il prévoit notamment la réalisation de 8 500 nouveaux logements sur 6 ans dont 2 200 logements locatifs sociaux et 1 700 logements en accession abordable à la propriété, le soutien de la Métropole à la rénovation de 3 200 logements existants et des mesures destinées à améliorer les conditions de vie des habitants, en particulier les plus fragiles et les personnes mal logées. Tours Métropole Val de Loire a également adopté une seconde convention intercommunale d'attributions HLM, un deuxième plan partenarial de gestion de la demande de logement social et d'information des

demandeurs et une première stratégie métropolitaine en faveur de la rénovation énergétique des copropriétés privées. Dans ce contexte, la Métropole a également renforcé le partenariat avec son office public de l'habitat, dénommé désormais Tours Métropole Habitat, en signant une convention visant à définir une politique commune en faveur du logement social et en souscrivant un premier titre participatif d'un million d'euros. Elle a également renforcé les moyens du service de rénovation de l'habitat privé ARTEMIS. Dans le même temps, Tours Métropole Val de Loire a organisé et soutenu la production de 458 logements locatifs sociaux, moyennant 1,1 M€ de fonds propres et 0,8 M€ de crédits de l'État délégués. 36 % de ces nouveaux logements sont situés sur des communes en obligation de production de logement social (Ballan-Miré, Chambray-lès-Tours, Chanceaux-sur-Choisille, Fondettes, Notre-Dame-d'Oé, Saint-Avertin, Saint-Cyr-sur-Loire). La Métropole a, par ailleurs, organisé et soutenu la réhabilitation énergétique et l'adaptation de 136 logements locatifs sociaux, moyennant 480 000 € de fonds propres et 380 000 € de crédits de l'État délégués. —

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



POLITIQUE DE LA VILLE ET COHÉSION SOCIALE

258 M€
INVESTIS DANS
LE NOUVEAU
PROGRAMME
NATIONAL DE
RENOUVELLEMENT
URBAIN

439
DEMANDEURS
D'EMPLOI
ACCOMPAGNÉS
VIA LE PLIE

|| L'adoption du nouveau
contrat de ville est un
engagement fort de Tours
Métropole Val de Loire pour
le devenir des habitants
des principaux quartiers
d'habitat social du territoire.

Emmanuel François

Vice-Président délégué à la politique
de la ville et à la rénovation urbaine



AMÉLIORER LES CONDITIONS DE VIE DES HABITANTS DES QUARTIERS PRIORITAIRES

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



Tours Métropole Val de Loire met en place des actions pour améliorer les conditions de vie des habitants des quartiers prioritaires, notamment dans le domaine de la santé, du renouvellement urbain et de l'insertion professionnelle.



DÉVELOPPEMENT DURABLE

CONSTRUIRE UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE SOLIDAIRE

En 2024, Tours Métropole Val de Loire a renouvelé la convention de délégation des trois compétences sociales du Département qu'elle exerce en matière d'attribution des aides du Fonds de Solidarité pour le Logement et des aides aux jeunes en difficulté, ainsi que des actions de prévention spécialisée auprès de jeunes et de familles des quartiers prioritaires de la politique de la ville en rupture avec leur milieu. Il s'agit de prendre en compte l'augmentation de la pauvreté sur le territoire et de tenir compte de l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions en matière d'habitat et de politique de la ville fixées par le nouveau Programme Local de l'Habitat et le nouveau contrat de ville.

Elle a, en outre, signé un contrat local des solidarités avec l'État d'un montant de 710 000 euros sur 2024 visant à prévenir la pauvreté et lutter contre les inégalités dès l'enfance, amplifier la politique d'accès à l'emploi pour tous, lutter contre la grande exclusion grâce à l'accès aux droits, et construire une transition écologique solidaire.

En 2024, Tours Métropole Val de Loire a adopté son quatrième contrat de ville pour lequel elle prévoit de mobiliser 3,2 millions d'euros sur la période 2024-2030. Ce nouveau contrat vise à améliorer les conditions de vie de près de 40 000 habitants de 13 quartiers prioritaires de Joué-lès-Tours, La Riche, Saint-Pierre-des-Corps et Tours, en traitant leurs problèmes quotidiens (accès à l'emploi, à l'offre de services publics, aux commerces de proximité, lutte contre les incivilités, contre les passoires thermiques, etc.) et en transformant en profondeur leur cadre de vie (mobilités durables, mixités sociales et fonctionnelles, sécurité, végétalisation des espaces, etc.).

Dans cette optique, Tours Métropole Val de Loire a également adopté en 2024 une deuxième convention d'utilisation de l'abattement de la TFPB d'une valeur de 20,7 millions d'euros sur la période 2025-2030, afin d'améliorer la qualité du service rendu par les bailleurs sociaux à leurs locataires.

Tours Métropole Val de Loire a également poursuivi, en partenariat avec l'ARS, l'élaboration de son premier Contrat Local de Santé destiné à mettre en œuvre une stratégie locale de santé visant à améliorer l'état de santé global des habitants de Joué-lès-Tours, La Riche, Saint-Pierre-des-Corps et Tours, et à réduire les inégalités de santé. À ce titre, la Métropole a d'ores et déjà initié une démarche d'évaluation des impacts sur la santé du projet de PLU métropolitain, des sessions de formation sur la santé, des actions de prévention sur l'hygiène bucco-dentaire, ou encore des mesures de lutte contre l'amblyopie. Dans le cadre de la conduite des projets du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain, dont le total des investissements est de 258 millions d'euros (dont 41 millions d'euros par la Métropole), Tours Métropole Val de Loire a poursuivi en 2024 la

coordination de la mise en œuvre des opérations de rénovation urbaine dans trois de ses quartiers prioritaires.

Cela comprend la poursuite de la reconstruction de l'école Claude Bernard et la mise en chantier du complexe sportif du Hallebardier par la Ville de Tours et le relogement des locataires de deux bâtiments faisant l'objet de démolitions partielles par Tours Métropole Habitat (24 logements) dans le quartier du Sanitas (Tours), la rénovation thermique de 66 logements sociaux par Touraine Logement (résidence Prévert) et la mise en service des deux nouvelles salles de classe de l'école Henri Wallon par la Ville de Saint-Pierre-des-Corps dans le quartier de la Rabaterie (Saint-Pierre-des-Corps) et l'ouverture du nouvel équipement jeunesse par la Ville de Joué-lès-Tours, réhabilitation de deux résidences par Val Touraine Habitat, soit 192 logements sociaux rénovés dans le quartier de la Rabière (Joué-lès-Tours).

En matière d'insertion professionnelle, Tours Métropole Val de Loire a accompagné 439 demandeurs d'emploi en 2024 dans leurs démarches de retour à un emploi durable via son Plan local pour l'insertion et l'emploi (PLIE). Plus de 44 430 heures de travail ont été effectuées par près de 250 personnes reconnues prioritaires au titre des politiques d'emploi, dans le cadre de la mise en œuvre de la clause d'insertion sociale dans les marchés publics. S'ajoutent 23 520 heures d'insertion réalisées dans le cadre des travaux du Nouvel Hôpital Trousseau. Enfin, 2024 a été l'occasion de déployer une dizaine d'actions de la Cité de l'emploi de la Métropole visant à faciliter l'insertion professionnelle de plus de 240 femmes des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Ainsi, la micro-crèche temporaire l'Éclaircie a permis de lever les freins à l'accès à une formation ou un emploi de 60 femmes. —



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



ACCUEIL DES GENS DU VOYAGE



|| 2025 sera l'année de la mise en service des premiers terrains familiaux locatifs réalisés par la Métropole pour permettre aux gens du voyage de s'ancrer durablement sur le territoire.

Sébastien Marais

Vice-Président délégué aux équipements sportifs, aux moyens généraux et aux gens du voyage

1 000

PERSONNES ACCUEILLIES

SUR LES 7 AIRES PERMANENTES
D'ACCUEIL EN 2024DÉVELOPPEMENT
DURABLEDES MICRO-FORÊTS
AUX ABORDS
DES AIRES D'ACCUEIL

Dans le cadre du Plan Climat Air Énergie métropolitain, Tours Métropole Val de Loire étudie le projet de développer des micro-forêts à croissance rapide (méthode Miyawaki) sur et aux abords de certaines aires permanentes d'accueil. Il s'agit de planter très densément des essences locales sur un sol préparé pour lutter contre les effets des îlots de chaleur urbains, mais également pour participer au développement de la biodiversité.

AMÉLIORER
L'ACCUEIL
DES GENS
DU VOYAGE

Depuis 2017, Tours Métropole Val de Loire est compétente pour organiser l'accueil des gens du voyage au sein d'équipements prévus à cet effet (aire permanente d'accueil, aire de grands passages, terrain familial locatif).

Plus de 1 000 personnes ont été accueillies sur les sept aires permanentes d'accueil en 2024, gérées par l'association Tsigane Habitat pour le compte de la Métropole. L'aire de grands passages, également gérée par l'association Tsigane Habitat pour Tours Métropole Val de Loire, a accueilli huit groupes de voyageurs durant 15 semaines

représentant 359 caravanes. Tours Métropole Val de Loire a également réalisé des travaux de rénovation d'ampleur sur l'aire permanente d'accueil de Tours, suite à de nombreuses dégradations. Enfin, la conception des opérations de création d'équipements à Ballan-Miré et Tours (24 places caravanes de terrains familiaux locatifs) et à Chambray-lès-Tours (10 logements sociaux) destinés à répondre aux besoins de sédentarisation des gens du voyage s'est poursuivie. —

Carte des
différentes aires

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

S²LO

FOCUS

DÉCARBONNER LES MOBILITÉS

Les projets stratégiques des mobilités à grande échelle portés par Tours Métropole Val de Loire avec l'ensemble de ses partenaires apportent des solutions concrètes pour changer nos modes de déplacement vers moins de pollution et plus de cohésion sociale. Aujourd'hui, 260 000 déplacements par jour sont réalisés entre la Métropole et les territoires de Touraine. 90 % de ces déplacements sont réalisés en voiture individuelle. 80 % des habitants d'Indre-et-Loire habitent à moins de

5 minutes en voiture d'une halte ferroviaire. Le territoire de Touraine est doté d'une étoile ferroviaire à 8 branches exceptionnelle ponctuée de plus de 44 haltes. Le potentiel de report modal de la voiture individuelle vers un transport public est potentiellement très important dès lors que l'offre de transport devient robuste, rapide, fréquente et moins coûteuse. C'est tout l'objet du SERM : décarboner les mobilités pour mailler le territoire pour tous les habitants.

DÉVELOPPEMENT DURABLE



Baisser les émissions de CO₂ sur le territoire avec la convention Autoroute bas carbone

Signée en 2021, la convention autoroutes bas carbone a pour vocation de se décliner en conventions opérationnelles visant à concrétiser les différents projets d'intégration urbaine des autoroutes A10 et A85 qui traversent notre territoire.

L'objectif consiste à réduire le nombre de véhicules qui circulent sur l'autoroute en offrant des modes de mobilité compétitifs alternatifs. Les conventions opérationnelles pour la réalisation de l'échangeur et de 8 pôles d'échanges multimodaux, dont celui de Rochepinard, ont été signées en 2023. En 2024, une convention pour étudier la capacité de développement de parcs photovoltaïques sur et aux abords des autoroutes A10 et A85 a été signée en partenariat avec les communautés de communes Touraine Est Vallées et Touraine Vallée de l'Indre et EDF. L'année 2024 a été marquée par la commande de l'État auprès de son concessionnaire Vinci Autoroutes pour engager les études pré-opérationnelles sur l'ensemble des actions identifiées dans la convention ABC telles que :

- L'étude pré-opérationnelle pour la réalisation de trois passerelles sur l'A10 entre la Loire et le Cher. Le coût de l'étude est estimé à 982 223 € HT (date de valeur 2024). La durée de l'étude est de trois ans. La prise en charge de l'étude est répartie à 50/50 entre Vinci Autoroutes et la Métropole. Il s'agit donc d'engager pour Tours Métropole Val de Loire une dépense de 491 111 € HT.
- L'étude pré-opérationnelle pour la réalisation d'un échangeur et d'un PEM dans le secteur de la Liodière à Joué-lès-Tours. La durée de l'étude est de quatre ans et sera financée à 100 % par Tours Métropole Val de Loire conformément à la décision de l'État auprès de Vinci Autoroutes pour concrétiser les objectifs de la convention ABC. Le coût de l'étude est estimé à 785 366 € HT.

7 PÔLES D'ÉCHANGES MULTIMODAUX À CRÉER

Par ailleurs, l'État autorise Vinci Autoroutes à financer à 100 % l'étude pré-opérationnelle de l'échangeur de Rochepinard pour un montant de 1 585 000 € et l'étude pré-opérationnelle pour les 7 pôles d'échanges multimodaux pour un montant de 2 357 000 €. Initiée préalablement, la convention ABC est dorénavant intégrée dans le programme du SERM tel que le prévoit la loi de décembre 2023. ■

ÉQUIPEMENTS CULTURELS MÉTROPOLITAINS

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

S'LOA

centre
dramatique
national
de Tours
direction
Jacques
Vincey

CDNTOURS.FR

TOURS

théâtre
olympia

entrée

|| Nos équipements
permettent d'accéder
à une offre culturelle
de qualité, diversifiée et
pour tous les âges.

Cédric de Oliveira

Vice-Président délégué aux équipements
culturels et à la communication

79 000VISITEURS
AU CCC OD**10 ANS**DU 37^E PARALLÈLE
EN 2024**DÉVELOPPEMENT
DURABLE****DES ÉQUIPEMENTS
ENGAGÉS POUR
L'ENVIRONNEMENT**

Les actions et réflexions en faveur de la transition écologique dans les équipements culturels métropolitains sont nombreuses. La plupart d'entre eux intègrent, sur leur site internet, un module mobilité douce afin de favoriser l'usage du tramway, du covoiturage, du vélo ou du covoiturage du public. En terme de sobriété énergétique, la réduction des niveaux de température a été réalisée et le changement des éclairages par du LED se poursuit.

Au Théâtre Olympia, les tournées s'organisent de manière raisonnée avec une diffusion cohérente des productions en France ou en région Centre-Val de Loire, dans des lieux d'accueil pas trop éloignés afin de limiter les transports de matériels/décors. Le service restauration du théâtre est soucieux d'un approvisionnement de denrées locales et bio. Un projet d'atelier de construction éco-responsable, mutualisé avec d'autres structures culturelles locales, comportant la création d'une ressourcerie des décors et costumes permettant leur réemploi est par ailleurs en réflexion.

Avec quatre autres centres d'art, le CCC OD a été sélectionné par le Ministère de la Culture pour participer à un audit sur l'impact environnemental de l'activité. Il en ressort que les centres de ce type émettent un poids carbone moins élevé que d'autres secteurs culturels. Bon bilan carbone également pour le 37^e Parallèle dont le bâtiment a été éco-conçu en Haute Qualité Environnementale avec l'utilisation de toilettes sèches lors des événements publics.

Au Temps Machine, un travail a été mené autour de la responsabilité sociale et sociétale de l'organisation en matière de réduction des consommations d'eau, d'énergie, de déchets et d'émission de gaz à effets de serre.

**UNE OFFRE
CULTURELLE
RICHE ET VARIÉE**

La culture sous toutes ses formes est bien présente sur notre territoire. Preuve en est, près de 300 000 personnes ont fréquenté les activités proposées par les structures culturelles métropolitaines en 2024.

Au **Centre de Création Contemporaine Olivier Debré (CCC OD)** près de 79 000 personnes ont fréquenté les expositions, dont 44 000 visiteurs pour celle des peintures d'Olivier Debré présentées au musée d'art de Suwon. Cette ville de Corée du Sud, jumelée avec la ville de Tours, a accueilli de juillet à octobre 2024, les toiles grand format issues de la donation faite à la Métropole.

Au **Centre Dramatique National de Tours – Théâtre Olympia**, l'année a été marquée par la première saison de la nouvelle directrice Bérangère Vantusso. 36 spectacles ont été donnés lors de 100 représentations, accueillant près de 26 000 spectateurs. À noter, l'afflux d'un nouveau public, dont de nombreux jeunes.

À Saint-Etienne-de-Chigny, le **Théâtre de verdure** a reçu 450 spectateurs à l'occasion de deux représentations. Que ce soient pour des événements festifs, des stages, ou des résidences artistiques, 12 000 personnes ont fréquenté le **37^e Parallèle**, lieu de création artistique dédié au spectacle vivant/arts de rue et espaces de coopération. L'anniversaire des 10 ans du lieu a été célébré le 16 novembre en présence de plus de 1 000 personnes. Équipement culturel métropolitain dédié aux musiques actuelles, le **Temps Machine** a accueilli 22 000 personnes à l'occasion de concerts, d'actions culturelles et de répétitions musicales. Située à Ballan-Miré, la **Parenthèse** est composée d'une salle de spectacle et d'une médiathèque avec un axe fort autour du numérique et du jeu vidéo. Le lieu a vu sa fréquentation augmenter de 12,5 % par rapport à 2023 avec plus de 73 000 visiteurs.

À la médiathèque 80 904 emprunts de documents ont été comptabilisés en 2024.

Principale bibliothèque de quartier du réseau de la Bibliothèque municipale de Tours, la **médiathèque François Mitterrand** a comptabilisé près de 206 000 prêts de documents et 71 000 visites.

Situé au cœur de la zone industrielle des Grands Mortiers à Saint-Pierre-des-Corps, le **Point H^{aut}** est un lieu consacré à la création urbaine contemporaine. Son nom fait écho à sa tour de 22 mètres qui s'élève depuis le hangar central. En 2024, près de 11 000 personnes ont fréquenté le site, où sont établis la compagnie Off et le pôle des arts urbains, pour des événements, sorties de résidence artistique, rencontres professionnelles...

Au **Bateau Ivre**, la coopérative bénéficie d'un nouvel engagement financier de la Métropole pour le fonctionnement du lieu, à hauteur de 180 000 € sur 3 ans. En échange de cette subvention, la Métropole utilisera le lieu pour des séminaires, conférences, réunions d'acteurs partenaires économiques...

Enfin, Tours Métropole Val de Loire participe au financement du nouveau projet de construction d'un **Centre Chorégraphique national**, sous maîtrise d'ouvrage de la Ville de Tours à hauteur de 3,7 M€, pour un coût d'opération prévisionnel de 14,7 M€ HT. Une convention pluriannuelle de fonctionnement a été signée avec les financeurs institutionnels et le CCNT pour 3 ans. Montant de subvention annuel de la Métropole : 50 000 €. —



ÉQUIPEMENTS SPORTIFS MÉTROPOLITAINS

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

S²LOW



|| Tours Métropole Val de Loire s'engage pour des équipements sportifs plus vertueux en offrant des activités pour tous.

Sébastien Marais

Vice-Président délégué aux équipements sportifs, aux moyens généraux et aux Gens du voyage



DÉVELOPPEMENT DURABLE

DES ÉQUIPEMENTS VERTUEUX

Tours Métropole Val de Loire poursuit ses actions de développement durable à destination de ses équipements sportifs. Leurs aménagements sont vertueux, tant dans la conception des nouveaux sites, que lors des travaux d'entretien et d'amélioration du parc existant.

L'O Bleue à Fondettes a bénéficié de l'installation d'un système de récupération de l'eau de lavage des filtres pour arroser les espaces verts. Ce type de travaux a été réalisé en 2023 au Centre Aquatique du Lac à Tours où les « échangeurs à plaque », c'est-à-dire le système de chauffage de l'eau des bassins, ont été remplacés en 2024 pour optimiser la régulation des températures de l'eau de baignade. Aux Thermes de Luynes, la pompe à chaleur de la piscine a été réparée et remise en service pour récupérer la chaleur des eaux filtrées et ainsi réduire les coûts d'exploitation. Le plan de sobriété énergétique a par ailleurs été maintenu dans l'ensemble des piscines métropolitaines : les plannings sont optimisés selon les fréquentations et les températures régulées pour optimiser les consommations d'énergie, significatives pour ce type d'équipement. Le golf de la Gloriette poursuit également ses actions pour la préservation de la biodiversité et adapte ses arrosages. Une baisse de 70 % de la consommation d'eau a été constatée entre 2021 et 2024.



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

S'LO

ÉQUIPEMENTS
SPORTIFS
MÉTROPOLITAINS

319 244
VISITEURS
AU CENTRE
AQUATIQUE DU LAC

1 MILLION
DE BALLES TAPÉES
AU PRACTICE DU GOLF
DE LA GLORIETTE

UNE OFFRE SPORTIVE DIVERSIFIÉE

Tours Métropole Val de Loire agit en faveur d'une pratique sportive omnisports avec des équipements dédiés à des disciplines variées.

Construire et gérer des équipements, soutenir et accompagner les grands événements, mais également favoriser la pratique du sport et assurer son accès à tous... La politique sportive menée par Tours Métropole Val de Loire s'adresse aux communes, aux clubs et aux habitants en participant directement à la qualité de vie et à l'attractivité du territoire. En 2024, 1,3 M€ ont ainsi été alloués pour les piscines municipales et 373 000 € pour les associations via les communes.

En termes de fréquentation, les espaces aquatiques métropolitains ont connu un beau succès. 319 244 visiteurs dont 19 596 scolaires et membres d'association ont profité des installations du **Centre Aquatique du Lac**. La réfection des joints des bassins s'est poursuivie et un nouvel escalier vers l'espace bien-être a été posé.

À la **piscine du Mortier**, 66 325 usagers ont été accueillis, dont 20 223 scolaires et 5 016 adhérents d'associations. 191 élèves ont par ailleurs été reçus dans le cadre du cycle Aisance Aquatique en partenariat avec l'Éducation Nationale. Aux **Thermes de Luynes**, 2024 a été marquée par la mise en place de



nouvelles activités douces et d'une soirée conviviale avec les abonnés. 32 854 entrées ont été comptabilisées, dont 4 545 pour les scolaires et 1 200 pour les 4 clubs. Au **Carré d'O de La Riche**, 139 025 personnes ont été accueillies, dont 16 513 passages de scolaires. Enfin, l'**O Bleue de Fondettes** a reçu 111 978 visiteurs, dont 3 944 scolaires.

Ouvert 361 jours en 2024, le **golf de la Gloriette** a reçu 526 licenciés et 450 élèves, organisé 100 séances pour les étudiants et 51 compétitions. 1 030 000 balles ont été tapées au practice et 9 395 passages abonnés ont été comptés sur le parcours 9 trous. Concernant les chantiers de constructions, le nouvel équipement de Parçay-Meslay ouvrira ses portes en 2025. Reconnu d'intérêt métropolitain, il disposera d'une surface d'environ 2 000 m² et comprendra une salle de tennis de table, un dojo avec un gradin et des locaux annexes, ainsi qu'un court de tennis municipal. À Chanceaux-sur-Choisille, la consultation pour le choix d'un maître d'œuvre pour la réhabilitation-extension du gymnase a été engagée. Enfin, des études pour l'implantation d'un gymnase pluridisciplinaire à Ballan-Miré et la construction d'une nouvelle piscine à Saint-Cyr-sur-Loire ont été lancées. —



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

S'LO

FOCUS



3^E PLACE

OBTENUE PAR
LES AMÉRICAINES
DANS LE TOURNOI
OLYMPIQUE
DE RUGBY À 7

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

S2LO



Un été olympique !

**Tours, nouvelle destination à la mode pour les joueurs et joueuses de rugby ?
En juillet 2024, six nations majeures du rugby à 7 ont installé leur camp de base
de préparation au tournoi olympique sur notre territoire.**

Dans la continuité du soutien apporté à l'accueil de l'équipe masculine de rugby irlandaise à Tours en 2023, en amont de la Coupe du monde de Rugby, et de son partenariat avec l'association Tours Rugby 2023-2024, Tours Métropole Val de Loire a parrainé l'une de ces six équipes : les « Eagles », l'équipe féminine des États-Unis.

Un engagement qui s'inscrit dans la volonté de notre Métropole de promouvoir les valeurs importantes du sport et du rugby, notamment l'esprit d'équipe, le respect et

le dépassement de soi. Ce soutien a également été une formidable opportunité pour notre territoire de participer à l'aventure des Jeux Olympiques avec l'ouverture d'un entraînement au public, organisé le 18 juillet au stade de la Chamberrie (Tours). Parmi elles, les centaines de personnes présentes, deux chanceux ont été tirés au sort pour assister à une journée de matchs de rugby à 7 aux Jeux olympiques.

Entre deux entraînements, les joueuses américaines et leur staff

ont eu l'occasion de visiter le château de Villandry, dont l'architecture et les jardins à la française n'ont pas manqué d'impressionner. Sur place, elles ont notamment été accueillies par Maria Lépine, maire de Villandry et 1ère Vice-Présidente de Tours Métropole Val de Loire, et Sébastien Marais, Vice-Président délégué aux équipements sportifs.

Un passage en Touraine qui semble avoir été bénéfique aux Américaines, leur tournoi s'étant achevé par une victoire en petite finale du tournoi olympique, et l'obtention de la médaille de bronze. ■

DÉVELOPPEMENT DURABLE

LA CHAMBRERIE : DES TRAVAUX BIOSOURCÉS

Le stade de la Chamberrie est la terre d'accueil du club de rugby US Tours. Des travaux des structures sportives ont lieu en raison de leur vétusté. Un bâtiment de 1 200 m² a vu le jour, avec un bloc de huit vestiaires joueurs, des vestiaires arbitres, des locaux administratifs, une infirmerie, un espace de convivialité et une salle de musculation de 300 m². Ces travaux étaient tournés vers l'écologie. En effet, des matériaux de constructions biosourcés ont été utilisés.

Les matériaux biosourcés sont issus de ressources naturels, comme le bois, la paille, le chanvre, le lin, la cellulose, etc. Ces ressources sont non seulement capables de se régénérer à l'échelle humaine, permettant de garantir un approvisionnement durable,

mais également ont une faible empreinte carbone. Leur fabrication nécessite moins d'énergie que les matériaux traditionnels comme le béton, l'acier ou le plastique.

Ces matériaux stockent du carbone, contribuant à lutter contre le changement climatique. Ils sont souvent recyclables ou compostables. En plus de ces avantages environnementaux, ils permettent d'améliorer la qualité de l'air intérieur en étant souvent moins toxiques que les matériaux traditionnels, et peuvent améliorer l'isolation thermique et phonique des bâtiments, réduisant alors les besoins en chauffage ou climatisation et par conséquent réduisant la consommation d'énergie.

SYSTÈMES D'INFORMATION

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

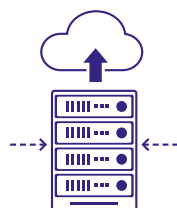
Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

S²LOW





UN 2ND
DATACENTER
MIS EN PLACE

LA CYBER SÉCURITÉ AU CŒUR DES ACTIONS

DÉVELOPPEMENT
DURABLE

LIMITER L'IMPACT DE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE DES ÉQUIPEMENTS

La stratégie du numérique responsable a été adoptée en début d'année 2024. Cette stratégie est commune à la Ville de Tours et à la Métropole Tours Val de Loire. La rationalisation des composants du SI fait partie intégrante de la stratégie de la DSI afin de limiter de simplifier les architectures, de maîtriser la volumétrie des données. Cette action permet également de limiter l'impact de la consommation électrique des équipements. En parallèle, une politique de renouvellement matériels est en cours de finalisation. Enfin en accompagnement à la démarche Numérique Responsable portée par la Direction de la Transition Numérique du Territoire, les équipes de la DSI participent aussi bien aux opérations de collectes de matériels, qu'au recyclage et au réemploi des matériels remplacés.

MISE EN PLACE D'UN SECOND DATACENTER

La disponibilité du Système d'Information est devenu un enjeu majeur pour l'activité des collectivités. La salle serveur actuelle, localisée en Mairie de Tours, ne permet pas de disposer de haute disponibilité et les environnements techniques ne répondent plus aux exigences d'un Système d'Information moderne. L'externalisation d'une partie des installations techniques dans un Datacenter privé, construit dans les anciens frigos des abattoirs de la Ville de Tours, permet de répondre à ces besoins. Depuis l'été 2024, les installations techniques permettent une continuité de service, bien que l'un ou l'autre datacenter soit arrêté.

CYBERSÉCURITÉ

La sécurisation des infrastructures suit la feuille de route initiée en 2021 avec notamment la finalisation de la sécurisation des accès distants à notre

SI. 2024 a initiée des actions de gouvernance pourtant l'anticipation et la gestion de crise cybersécurité avec pour objectif des livrables et des tests en 2025. Enfin une nouvelle feuille de route va être constituée afin de prendre en compte les impacts de la directive NIS2 dont la mise en application est programmée au cours de l'année 2025.

EVOLUTION DE LA PLATEFORME DE SIGNATURE DÉMATÉRIALISÉE IXBUS

La plateforme de suivi des signatures dématérialisées a fortement évolué en 2024. Un travail préparatoire avait été effectué en 2023, permettant une optimisation et une réduction des bases de données. Il s'est poursuivi en 2024 par une évolution de l'interface utilisateur. Plus conviviale et intuitive, cette interface offre propose également des modèles d'interfaces plus inclusifs, avec des aides auditives ou visuelles. —

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le



ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le



ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

LOGISTIQUE ET PATRIMOINE



23 000 m² DE BIENS ACQUIS

50 DÉLIBÉRATIONS PRÉPARÉES



**DÉVELOPPEMENT
DURABLE**

EPFL : DES ACTEURS CLÉS DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DURABLE

Les Établissements Publics Foncier Local (EPFL) ont pour mission de mobiliser du foncier et de favoriser le développement durable, notamment en luttant contre l'étalement urbain. Les EPFL contribuent à la réalisation de logements, notamment de logements sociaux, en tenant compte des priorités définies par les programmes locaux de l'habitat (PLH). Ils peuvent également contribuer au développement des activités économiques, à la protection contre les risques technologiques et naturels, ainsi qu'à la préservation des espaces naturels et agricoles.

Certains EPFL conditionnent leur intervention à un pourcentage minimum de logements locatifs sociaux ou de densité minimale. D'autres territorialisent leurs objectifs d'intervention, en s'adaptant aux besoins spécifiques des territoires. Les EPFL sont des acteurs importants de l'aménagement du territoire. Ils contribuent à la réalisation d'objectifs de développement durable, tels que la production de logements abordables, la préservation des espaces naturels et la lutte contre l'étalement urbain.



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le



ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

UNE POLITIQUE FONCIÈRE AU SERVICE DU TERRITOIRE

Répartis sur le territoire des 22 communes métropolitaines, les biens acquis représentent une surface de plancher cumulée d'environ 23 000m² pour une emprise globale de 15 ha.

L'année 2024 a été une année de consolidation et de diversification pour l'**Établissement Public Foncier Local (EPFL)**. Au terme de 4 années opérationnelles marquées par une progression très rapide du stock, le modèle économique de l'outil a été consolidé pour permettre de garantir sa capacité d'intervention tout en ayant un effet catalyseur sur le renouvellement de stock. Le règlement intérieur a donc été modifié, en amont du Programme Pluriannuel d'Intervention 2025-2030.

Les biens acquis représentent une surface de plancher cumulée d'environ 23 000 m² pour une emprise globale d'environ 15 ha et sont répartis sur le territoire des 22 communes métropolitaines. L'EPFL termine l'année 2024 avec un stock de 21,5 millions d'euros. L'année a également été marquée par la signature des premiers actes de cession des biens, permettant ainsi d'engager la dynamique de rotation du stock. Le panel de ces biens porte à la fois sur des terrains nus, des friches, des biens d'habitation, des sites industriels pouvant dépasser 10 000 m² d'emprise de bâtiment.

En 2024, l'EPFL a également poursuivi son développement en se dotant d'un outil dédié à la redynamisation des commerces et activités économiques des centres-bourgs ou quartiers urbains. La filiale « Foncière du Val-de-Loire » a été créée en septembre 2024, elle est détenue à 100 % par l'EPFL, et pilotée par les élus du conseil d'administration. Avec cet outil, l'EPFL peut apporter une réponse diversifiée pour accompagner l'attractivité économique des territoires ruraux et urbains.

Crée en 2019, le **service foncier** est en charge de réaliser toutes les opérations foncières (acquisitions, cessions, actes de constitution de servitudes)

nécessaires aux projets des directions opérationnelles de Tours Métropole Val de Loire ou du Syndicat des Mobilités de Touraine. De la négociation avec les propriétaires/locataires jusqu'à la signature de l'acte de vente, les agents du service foncier participent en tant que service support à la mise en œuvre de la plupart des projets métropolitains. En 2024, 97 DIA ont été traitées par le service foncier concernant principalement Tours, Saint-Pierre-des-Corps et Saint-Cyr-sur-Loire. Ainsi, Tours Métropole Val de Loire a délégué ponctuellement son droit de préemption à l'EPFL pour pouvoir acquérir un bien à la Riche et un autre sur Saint-Pierre-des-Corps. Dans l'attente de la réalisation d'un projet sur ces fonciers, des conventions de portage foncier ont été conclues avec l'EPFL pour une durée respective de 3 ans et 10 ans. Tours Métropole Val de Loire a en parallèle préempté la vente d'un ensemble de lots de volumes au sein d'un ensemble immobilier situé à la Riche. Suite à une décision de préemption, l'acte d'acquisition a été signé pour un bien immobilier situé avenue Thérèse Voisin, dans le prolongement d'un site métropolitain. 50 délibérations ont été préparées, 20 actes notariés signés dont l'acte d'acquisition du site des Carrières de Gévrioux à la Riche d'une surface de 45 hectares. Également, les premières négociations ont été engagées pour les acquisitions nécessaires au projet VELIVAL. Le service foncier assure en parallèle la gestion locative pour tous les biens pris à bail (20) ou donnés en location dans le cadre de l'exercice des missions de Tours Métropole (60). Enfin, il réalise pour le compte du SMT, les acquisitions foncières nécessaires à la deuxième ligne de tramway, ayant donné lieu à la rédaction de 20 délibérations et la signature d'autant d'actes notariés. —

SMAT CONTRACTUALISATION

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



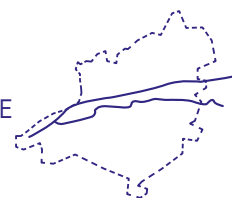
|| 2024 a été une année charnière et dense pour la révision du SCoT, avec une accélération du processus et l'élaboration de la stratégie politique pour les 25 prochaines années.

Christian Gatard
Président du SMAT

PÉRIMÈTRE DU SMAT

54 COMMUNES REGROUPÉES

EN TROIS ÉTABLISSEMENTS PUBLICS DE
COOPÉRATION INTERCOMMUNALE



UN DOCUMENT D'AMÉNAGEMENT STRATÉGIQUE

DÉVELOPPEMENT
DURABLE

PRÉSERVER UN CADRE DE VIE AU SERVICE DE L'ENSEMBLE DU VIVANT

Le Syndicat Mixte de l'Agglomération Tourangelle, à travers la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT), s'engage pleinement dans la transition écologique. De par sa nature, le SCoT est un document en faveur de la transition écologique. Il aborde les enjeux du territoire autour de la préservation de la biodiversité, de la lutte contre le changement climatique, la gestion des ressources (eau, sols, énergie, etc.). Il doit répondre aux attentes du Code de l'Urbanisme et être le garant de la préservation d'un cadre de vie au service de l'ensemble du vivant. Il peut par exemple identifier des espaces de renaturation, inciter les documents d'urbanisme locaux à la préservation des écosystèmes fragiles telles que les zones humides ou inciter à la création d'espaces indispensables comme les corridors de biodiversité. La séquence environnement qui s'est tenue en 2024 a permis de poser des questions et des attentes autour de ces différents enjeux, tant pour les élus que pour les différents partenaires institutionnels et locaux, et ainsi positionner le territoire comme un acteur majeur en faveur de la transition écologique. Le Projet d'Aménagement Stratégique (PAS) donnera un cap et les orientations politiques autour de ces sujets et sera transcrits en réglementation à travers le Document d'Objectifs (DOO), pièce prescriptive du SCoT.

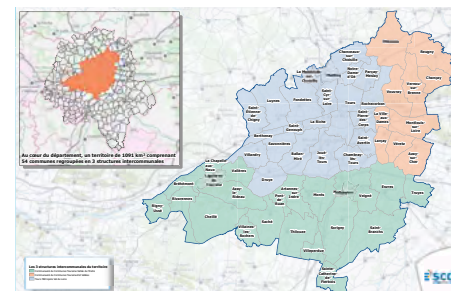
L'année 2024 a été une année charnière pour la révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) de l'Agglomération Tourangelle, avec une accélération de l'ensemble des travaux lancés en 2023 et la livraison des premiers documents supports pour l'élaboration des pièces du SCoT.

Les groupes partenariaux se sont poursuivis avec la fin de la séquence économie, et les réalisations des séquences mobilité et environnement qui se sont clôturées avant l'été 2024. Ces temps forts d'échanges et de co-construction du projet ont permis d'identifier à la fois des attentes stratégiques et des éléments d'application pour rendre opérant le SCoT. Des revues issues de ces travaux présentent les enseignements de ces séquences, et deux sont déjà publiées sur le site du SMAT, elles constituent le support des réflexions pour mener à bien la révision.

En parallèle, la scène citoyenne a également remis son Livre Blanc sur les modes de vie en 2050 dans l'Agglomération Tourangelle aux élus du SMAT à l'occasion d'une réunion publique en avril 2024. Véritable projet stratégique citoyen, il reflète 6 mois de réflexions menées par un groupe de citoyens du territoire tirés au sort en 2023 pour définir leurs attentes, mais aussi leurs craintes concernant le futur du territoire. Au même titre que les revues, le Livre Blanc est l'un des supports pour la révision du SCoT. Le sujet de l'aménagement commercial a également au centre des réflexions à travers les travaux du Document d'Aménagement Artisanal Commercial et Logistique (DAACL). Ce document qui fait partie des pièces du SCoT a une portée réglementaire et vise à cadrer l'organisation du territoire en matière de commerce. Il définit un certain nombre de règles et de secteurs. Des rencontres communales se sont tenues afin

de mieux appréhender les projets en cours et les stratégies définies localement. Le DAACL sera validé en même temps que l'ensemble des pièces du SCoT. L'ensemble des travaux précités se sont tenus essentiellement au cours du premier semestre 2024, la seconde partie de l'année a été consacrée à des temps politiques afin d'aboutir au **Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)**, pièce centrale du SCoT révisé et feuille de route pour l'aménagement du territoire à horizon 2050. Trois bureaux syndicaux ont permis de définir le squelette du PAS et de flécher les attentes politiques sur la base des réflexions conduites et à travers le prisme de l'Urbanisme Favorable à la Santé et de l'adaptation au changement climatique qui sont les deux piliers de la révision. Les réflexions autour du SCoT se poursuivront en 2025, avec un arrêt du projet prévu au début de l'été. L'ensemble des documents et les dernières actualités sont disponibles sur le site du SMAT à l'adresse suivante : www.scot-agglotours.fr

Territoire du Syndicat Mixte de l'agglomération Tourangelle



CODEV CONSEIL DE DÉVELOPPE- MENT

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

S²LOW





DÉVELOPPEMENT
DURABLE

UNE TRANSITION ÉCOLOGIQUE PLUS AMBITIEUSE

Le Conseil de Développement veille de près à la protection de l'environnement, convaincu que la transition écologique doit être plus ambitieuse et mieux suivie dans les politiques publiques. Cela se traduit notamment à travers ses deux avis à propos du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) et du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Concernant le CRST, qui finance des projets d'aménagement et de développement territorial, le CODEV recommande une évaluation environnementale systématique des projets financés, une meilleure prise en compte de la biodiversité et de la gestion des ressources naturelles, notamment dans l'aménagement urbain et un renforcement des mobilités douces et des infrastructures vertes pour limiter l'impact carbone.

Le PCAET est un outil stratégique visant à réduire les émissions de CO₂ et améliorer la résilience climatique du territoire. Le CODEV a formulé 9 recommandations, insistant sur un pilotage plus opérationnel et mieux structuré, avec des indicateurs précis, une mobilisation accrue des acteurs économiques et citoyens, pour garantir une action collective et une approche plus ambitieuse de la sobriété énergétique et du développement des énergies renouvelables.



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le



ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

CODEV
CONSEIL DE
DÉVELOPPEMENT

47 MEMBRES
RENOUVELÉS DONT LES DEUX
CO-PRÉSIDENTS

UN ACTEUR ENGAGÉ DE LA DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Le Conseil de Développement de Tours Métropole Val de Loire (CODEV) est un espace unique où les citoyens bénévoles prennent la parole pour éclairer les politiques publiques. Son indépendance et son approche neutre lui permettent d'apporter un regard citoyen sur les politiques métropolitaines, en privilégiant l'intérêt général et le débat constructif.

En 2024 le CODEV a rencontré une nouvelle dynamique. 47 membres dont la coprésidence ont été renouvelés, notamment grâce à une campagne de recrutement qui a suscité un fort intérêt, témoignant d'une envie citoyenne de s'impliquer.

Le CODEV a produit plusieurs avis et contributions :

- Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) : Il a mis en avant des retards dans les projets et suggéré une meilleure gestion des fonds.
- Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) : il a formulé 9 préconisations, appelant notamment à une gouvernance plus efficace et à une stratégie d'adaptation climatique ambitieuse.
- Projet Ligne2tram : Tout en soutenant le projet, le CODEV a exprimé des préoccupations sur la desserte des hôpitaux et la connexion entre les lignes.

En parallèle, des ateliers thématiques ont approfondi des enjeux essentiels tels que la mobilité, l'attractivité du

territoire, l'urbanisme ou encore la gestion de l'eau, avec des recommandations ciblées pour guider les élus et les décideurs. 2024 marque aussi une avancée majeure : le CODEV est désormais davantage intégré aux décisions de Tours Métropole Val de Loire. Il a rejoint les équipes-projets sur des dossiers clés comme le Plan Local d'Urbanisme Métropolitain (PLUm) et le Service Express Régional Métropolitain (SERM), lui permettant d'intervenir en amont et non plus seulement en réaction.

L'année 2025 s'annonce ambitieuse, avec trois grandes priorités : la participation accrue aux équipes-projets métropolitaines, l'ouverture à la société civile, avec de nouveaux événements participatifs et la préparation du futur CODEV, via un règlement intérieur révisé et une convention précisant ses relations avec Tours Métropole Val de Loire. Avec une activité en pleine relance, le CODEV ambitionne de renforcer son rôle consultatif et de contribuer activement aux politiques publiques métropolitaines. —

DIRECTIONS TRANSVER- SALES

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



TOURS Métropole
Val de Loire

DÉVELOPPEMENT
DURABLEUNE COMMANDE
PUBLIQUE PLUS
RESPONSABLE

Le Schéma de Promotion des Achats publics Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) a été instauré par l'article 13 de la loi n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'Economie Sociale et Solidaire. Depuis le 1^{er} janvier 2023, son adoption et sa publication a été rendue obligatoire pour les acheteurs publics réalisant des achats de plus de 50 millions d'euros hors taxes par an.

Concrètement, avec ce schéma, Tours Métropole Val de Loire favorise l'économie circulaire et achète des biens issus du réemploi, de la réutilisation ou comportant des matières recyclées ; développe l'éco-conception en prenant en compte l'analyse du cycle de vie des produits dans l'achat, en privilégiant le développement d'outils plus sobres. La Métropole construit également en limitant la consommation de ressources premières, et en développant la prise en compte de la « réparabilité » dans les achats d'équipements. De plus, le SPASER permet à Tours Métropole Val de Loire de réduire sa facture énergétique, en construisant, réhabilitant, rénovant dans l'exemplarité en terme de performances énergétiques et environnemental. Elle a également diminué son empreinte carbone et l'impact sur l'environnement aux travers de multiples actions comme intégrer dans les cahiers des charges des clauses d'exécution adaptées avec le regroupement de commandes, ou en prenant en compte l'adaptation et la résilience aux changements climatiques dans la mise en place de ses consultations.

Le SPASER s'intègre aux autres schémas en cours de la Métropole, notamment le Plan Climat Air Energie, dont le plan d'actions a été finalisé en 2024.



112 532 981 € HT
MONTANT DU NIVEAU
DE DÉPENSE D'ACHAT
VIA LA COMMANDE PUBLIQUE

FORMER LES AGENTS ET RENFORCER LA RELATION USAGERS

De nombreux projets ont été menés par les directions transversales en 2024. Présentation.

Les ressources humaines ont travaillé sur de grands orientations. Concernant le **plan qualité de vie au travail**, 961 agents ont suivi une formation dans le domaine de la prévention des risques professionnels pour un montant de 181 300 €.

Les priorités en 2024 ont été les suivantes : la poursuite des études de poste pour prévenir les risques professionnels au poste de travail ; l'élaboration d'un plan de lutte contre l'accidentologie pour la période 2024- 2026 ; la mise en place de la procédure fortes chaleurs avec pour objectifs une harmonisation de la démarche pour l'ensemble des directions et services de Tours Métropole Val de Loire et des communes membres, ainsi que la prise en compte de phénomènes météorologiques récurrents qui nécessitent une adaptation des conditions de travail des agents ; l'élaboration des rapports d'activité des différents secteurs de la prévention (médecine, social, handicap) ; et le renouvellement de la convention avec le FIPHFP (Fonds d'Insertion des Personnes Handicapées dans le Fonction Publique) pour la période 2025-2027.

Pour le **développement professionnel**, Tours Métropole Val de Loire a mobilisé en 2023 un budget total de 367 097 € (hors cotisation CNFPT) pour favoriser la formation des agents. Cet effort s'est concrétisé par 306 actions de formation. Concernant les formations en santé et en sécurité, un budget de 181 301 € a été alloué pour un total de 961 départs en formation.

La service de la **communication interne** a poursuivi ses actions dans le cadre de son plan stratégique, avec pour objectif d'informer, de créer de la cohésion, un sentiment d'appartenance, de la fierté collective des agents métropolitains : dispositif « Accueil des nouveaux recrutés » (2 sessions), parution à quatre reprises du journal interne « Empreintes » et du bulletin d'information du personnel « Repères » (fiches de paie), gestion quotidienne de l'actualité au travers de l'intranet, co-construit avec les services, organisation de « Tous en fête » (au « Skybowl » de Tours nord, avec 1 200 inscrits), participation d'une équipe d'agents aux épreuves des 10,

300 km
DE VOIRIE
RÉALISÉES
EN PRISES DE VUE
IMMERSIVES 3D

1 200
INSCRITS
À TOUS EN
FÊTE 2024

20 km et du Marathon (un record de participation, avec près de 200 engagés !), concours photo des agents, actions de sensibilisation (économies d'énergie, handicap), etc. Enfin, des visites thématiques ont été proposées régulièrement aux agents, ainsi que des jeux concours (avec dotations cadeaux) et des enquêtes...

En 2024, une **démarche Relation Usagers** a été initiée pour améliorer la qualité des services publics, ainsi que la relation avec les usagers pour mieux satisfaire leurs besoins et renforcer la confiance des habitants. Cette approche de proximité permet de construire une relation plus humaine et personnalisée entre la métropole et ses usagers. Dans ce cadre, Tours Métropole Val de Loire a participé au Baromètre Expérience Citoyen AFNOR. Cet observatoire mesure

les principaux déterminants de la satisfaction usagers. Il évalue, sur la base d'enquêtes mystères, la qualité de l'accès au service, de l'information fournie et du traitement des demandes des usagers. Il permet ainsi aux équipes métropolitaines d'adapter leur action pour améliorer la qualité de service.

Du côté de la **direction de l'information géo référencée (SIG)**, des prises de vues immersives 3D ont été réalisées sur 300 km de voirie, portant l'ensemble à 1 100 km de voirie. Elles viennent compléter les acquisitions réalisées en 2022 et 2023 et permettent aux agents d'accomplir des missions sans se déplacer. Depuis 2020, Tours Métropole Val de Loire a investi 1,2 M€ pour géolocaliser l'éclairage public sur près de 1 307 km de réseau souterrain, 344 km de réseau aérien et 135 km de réseau de signalisation lumineuse tricolore. Concernant la publication des PLU sur le Géoportail de l'urbanisme, le SIG a mis à jour et a adapté des documents au standard de numérisation national du Conseil National de l'Information Géographique (CNIG) des documents d'urbanisme, et a intégré des PLU dans acrOpole PRO.

Concernant la politique d'achats, la **commande publique** a notifié 172 marchés pour une dépense maximale à hauteur de 378 369 682 € HT et a réalisé 99 mises en concurrence pour 165 lots, ainsi que 36 réunions de commission d'appel d'offres, de CEO et de Délégation de service public. En, le niveau de dépense d'achat a atteint 112 532 981 € HT avec 1 513 fournisseurs différents. —



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



UNE ANNÉE DE DÉMATÉRIALISATION
ET DE PROGRÈS SOCIAL



FONCTIONNEMENT ET BUDGET

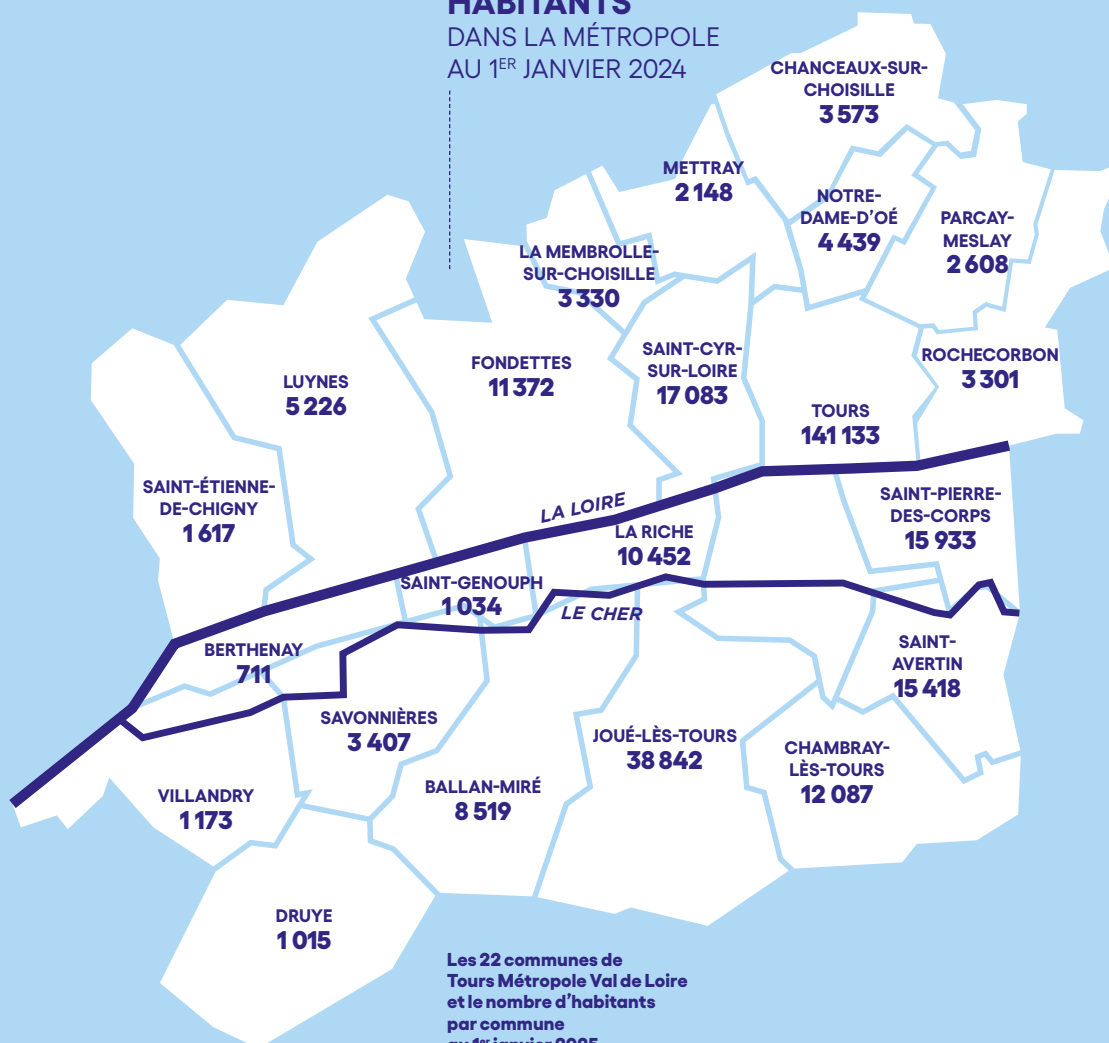
104 **COMPÉTENCES ET RESSOURCES**

106 **COMPTES ADMINISTRATIFS 2024**

304 421

HABITANTS

DANS LA MÉTROPOLE
AU 1^{ER} JANVIER 2024



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE

**87 MEMBRES
TITULAIRES**
COMPOSENT
LE CONSEIL
MÉTROPOLITAIN

9 COMMISSIONS
COUVRENT LE CHAMP
DES COMPÉTENCES DE
LA MÉTROPOLE ET PRÉPARENT
LES PROJETS SOUMIS AU
CONSEIL MÉTROPOLITAIN

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS MÉTROPOLITAINS TITULAIRES PAR COMMUNE

BALLAN-MIRÉ	2
BERTHENAY	1
CHAMBRAY-LÈS-TOURS	3
CHANCEAUX-SUR-CHOISILLE	2
DRUYE	1
FONDETTES	3
JOUÉ-LÈS-TOURS	10
LA MEMBROLLE-SUR-CHOISILLE	1
LA RICHE	3
LUYNES	2
METRATY	1
NOTRE-DAME-D'OË	2
PARÇAY-MESLAY	1
ROCHECORBON	1
SAINT-AVERTIN	4
SAINT-CYR-SUR-LOIRE	4
SAINT-ÉTIENNE-DE-CHIGNY	1
SAINT-GENOUPH	1
SAINT-PIERRE-DES-CORPS	4
SAVONNIÈRES	1
TOURS	38
VILLANDRY	1

TOURS MÉTROPOLE VAL DE LOIRE : LES INSTANCES DE DÉCISION

Le Président de Tours Métropole Val de Loire représente le pouvoir exécutif de la Métropole et met en œuvre, avec l'aide du bureau, les décisions prises. Il fixe l'ordre du jour et préside les séances du conseil métropolitain.

Depuis les élections municipales de 2020, le Conseil métropolitain est composé de 87 membres titulaires et de 10 membres suppléants. Le nombre de délégués est établi en fonction de la population de chacune des communes et de l'effectif de son conseil municipal.

Les délégués métropolitains sont issus des élections municipales de 2020 (élus en même temps que les conseillers municipaux pour les communes de + de 1 000 habitants).

Le Président délègue à 20 Vice-

Présidents les compétences de Tours Métropole Val de Loire. Le Conseil métropolitain se réunit en séance publique, au moins une fois par trimestre. Le conseil gère les dossiers relevant de ses domaines d'action et vote le budget. Le Bureau prépare les délibérations du conseil métropolitain et peut lui-même adopter des délibérations dans les limites qui lui sont fixées par le conseil. La conférence métropolitaine réunit au moins deux fois par an le Président et les Maires des communes-membres afin de débattre de tout sujet d'intérêt métropolitain.

Les commissions : 9 commissions couvrent le champ des compétences de la Métropole et préparent les projets qui seront ensuite soumis au Conseil métropolitain.

COMPTES ADMINISTRATIFS 2024

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le

ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



BUDGET PRINCIPAL

Sous réserve du vote lors du conseil métropolitain du 31 mars 2025

FONCTIONNEMENT

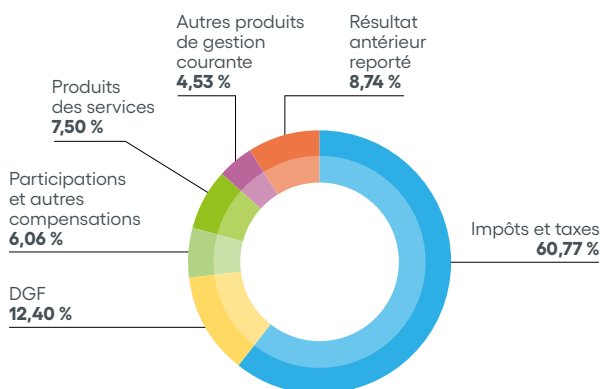
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

293,7 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 293,7 M€ dont 286,8 M€ de recettes réelles et 6,9 M€ de recettes d'ordre. Dont :

Recettes réelles

Impôts et taxes dont compensations	174,3 M€
Dotation Globale de Fonctionnement	35,5 M€
Compensations, subventions et participations	17,4 M€
Produits des services et Recettes diverses	21,5 M€
Autres produits de gestion courante	13,0 M€
Résultat de l'exercice antérieur	25,1 M€



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

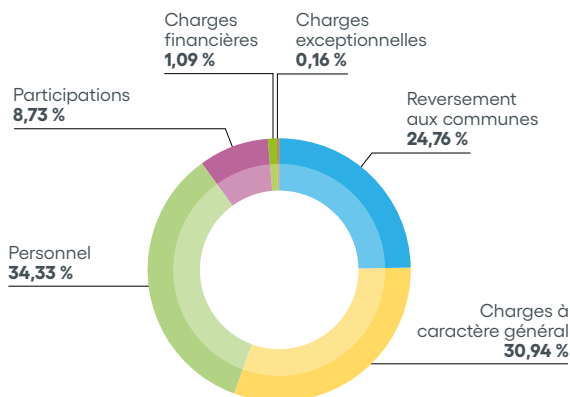
252,0 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 252,0 M€ dont 213,8 M€ de dépenses réelles et 38,2 M€ de dépenses d'ordre. Dont :

Dépenses réelles

Les versements aux Communes constituées par :	52,9 M€
L'allocation compensatrice de taxe professionnelle	41,4 M€
La Dotation de Solidarité Communautaire	6,8 M€
Les fonds de concours	3,5 M€
Les autres versements de Fiscalité	1,2 M€
Les charges à caractère général	66,2 M€
dont 35,9 M€ au titre des Ordures Ménagères	
Les dépenses de personnel	73,4 M€
Les participations (hors fonds de concours aux Communes) comprenant :	18,7 M€
Les charges financières	2,3 M€
Les charges exceptionnelles	0,3 M€

Le solde des recettes et des dépenses de fonctionnement dégage un **excédent de 41,7 M€**.



INVESTISSEMENT

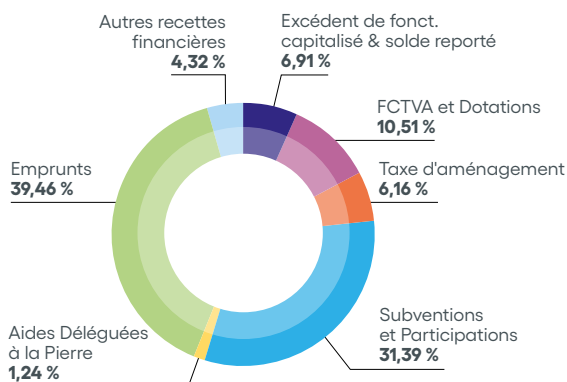
RECETTES D'INVESTISSEMENT

126,2 M€

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 126,2 M€ dont 72,0 M€ de recettes réelles et 54,2 M€ de recettes d'ordre.

Dont :

• Excédent de fonct. capitalisé & solde reporté	5,0 M€
• FCTVA et Dotations	7,6 M€
• Taxe d'aménagement	4,4 M€
• Subventions et Participations	22,6 M€
• Aides Délégées à la Pierre	0,9 M€
• Emprunts	28,4 M€
• Autres recettes financières	3,1 M€

Total**72,0 M€**

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement dégage un besoin de financement de 9,0 M€.

L'excédent de Fonctionnement étant de 41,7 M€ et le résultat d'investissement étant de - 9,0 M€, le résultat net de clôture s'élève à la somme de 32,7 M€.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2024 s'élève à 125,2 M€.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

135,2 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 135,2 M€ dont 112,4 M€ de dépenses réelles et 22,8 M€ de dépenses d'ordre.

Dépenses réelles

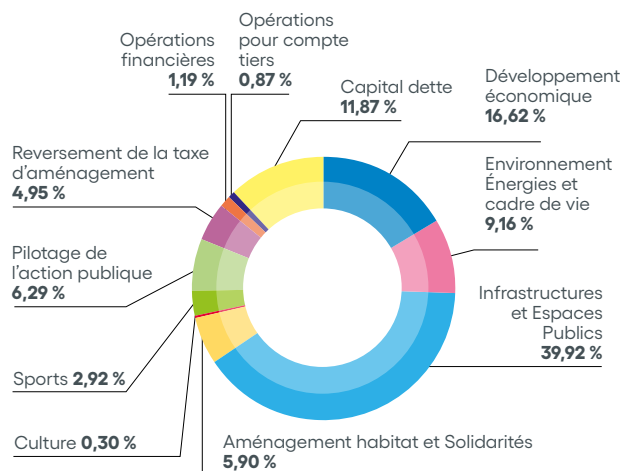
Celles-ci comprennent :

– **Les investissements liés à l'exercice d'une compétence gérée en AP/CP soit 91,2 M€ se répartissent de la façon suivante (en M€) :**

• Développement économique	18,7 M€
• Environnement Énergies et cadre de vie	10,3 M€
• Infrastructures et Espaces Publics	44,9 M€
• Aménagement habitat et Solidarités	6,6 M€
• Culture	0,3 M€
• Sports	3,3 M€
• Pilotage de l'action publique	7,1 M€

– **Les autres dépenses d'un montant de 21,2 M€ ont pour objet :**

• Le reversement de la taxe d'aménagement	5,6 M€
• Les opérations financières	1,3 M€
• Les opérations pour compte tiers	1,0 M€
• Le capital dette	13,3 M€



BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT

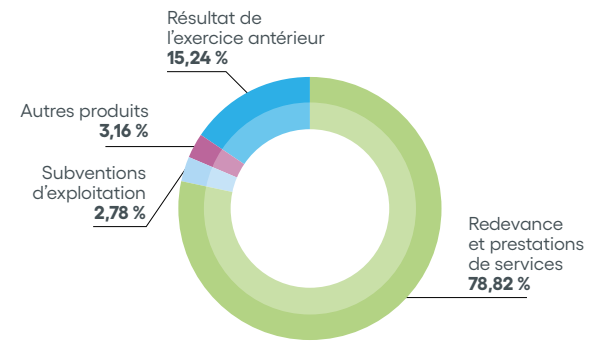
Sous réserve du vote lors du conseil métropolitain du 31 mars 2025

FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT 32,1 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 32,1 M€ dont 30,6 M€ de recettes réelles et 1,5 M€ de recettes d'ordre. Dont :

- Prestations de services	24,1 M€
dont 22,2 M€ au titre de la redevance d'assainissement et de la redevance modernisation.	
- Subventions d'exploitation	0,9 M€
- Autres produits	0,9 M€
- Résultat de l'exercice antérieur	4,7 M€

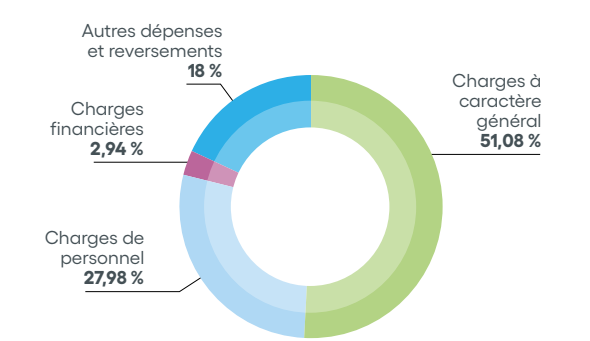


DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 26,7 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 26,7 M€ dont 19,3 M€ de dépenses réelles et 7,4 M€ de dépenses d'ordre.

- Charges à caractères générales	9,9 M€
- Dépenses de personnel	5,4 M€
- Charges financières	0,6 M€
- Dépenses diverses et reversements	3,4 M€

Le solde des recettes et des dépenses permet de dégager un **excédent de fonctionnement de 4,4 M€**.



INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT 17,4 M€

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 17,4 M€ dont 10,0 M€ de recettes réelles et 7,4 M€ de recettes d'ordre. Dont :

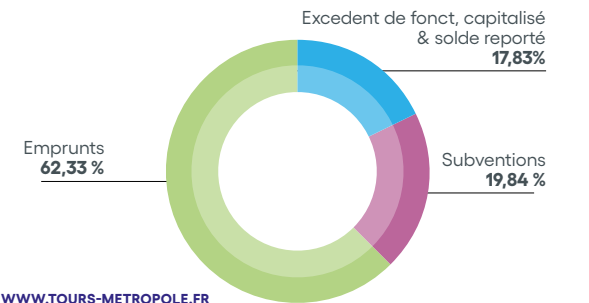
- Subventions 2,0 M€ dont 0,7 M€ au titre des Eaux pluviales par le Budget principal.

- Emprunts	6,2 M€
- Excédent de fonctionnement capitalisé	1,8 M€

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement présente un excédent de financement de 3,9 M€.

L'excédent de Fonctionnement étant de 5,4 M€ et l'excédent d'investissement l'investissement de 3,9 €, le résultat net de clôture, s'élève à la somme de 9,3 M€.

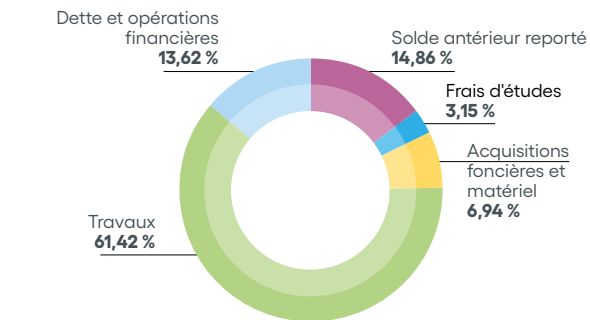
Le montant du capital restant dû au 31.12.2024 s'élève à 23,9 M€.



DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 13,5 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 13,5 M€ dont 11,9 M€ de dépenses réelles et 1,6 M€ de dépenses d'ordre.

Dont :	
- Solde antérieur reporté	1,8 M€
- Etudes	0,4 M€
- Acquisitions foncières et matériel	0,8 M€
- Travaux	7,3 M€
dont au titre des stations	0,9 M€
au titre des réseaux	5,7 M€
au titre des Eaux pluviales	0,7 M€
- Dette	1,6 M€



BUDGET ANNEXE DE L'EAU

FONCTIONNEMENT

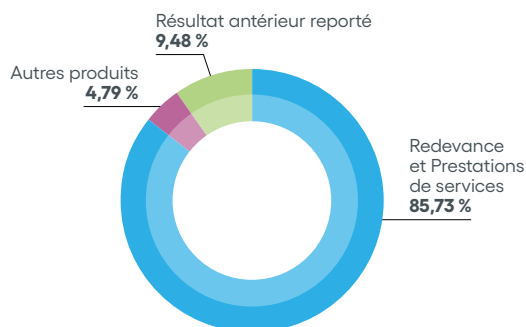
RECETTES DE FONCTIONNEMENT

25,7 M€

Les recettes de Fonctionnement se sont élevées à 25,4 M€ dont 25,4 M€ de recettes réelles et 0,3 M€ de recettes d'ordre.

Dont :

- Prestations de services	21,8 M€
dont 17,9 M€ au titre de la redevance d'eau et des autres redevances adossées dont l'Agence de l'Eau.	
- Autres produits divers	1,2 M€
- Résultat de l'exercice antérieur	2,4 M€



INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT

20,2 M€

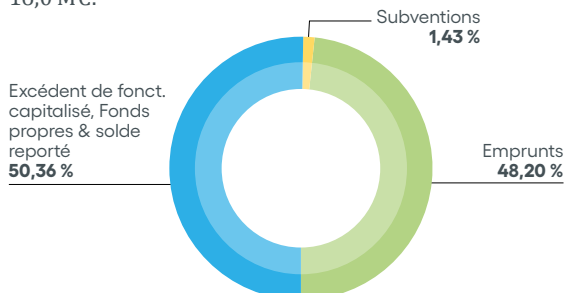
Les recettes d'Investissement se sont élevées à 20,2 M€ dont 15,1 M€ de recettes réelles et 5,1 M€ de recettes d'ordre.

- Subventions	0,2 M€
- Emprunts	7,3 M€
- Excédent de fonctionnement capitalisé	7,6 M€

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement présente un excédent de financement de 0,4 M€.

L'excédent de Fonctionnement étant de 7,6 M€ et l'excédent d'investissement l'investissement de 0,4 €, le résultat net de clôture, s'élève à la somme de 8,0 M€.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2024 s'élève à 16,0 M€.



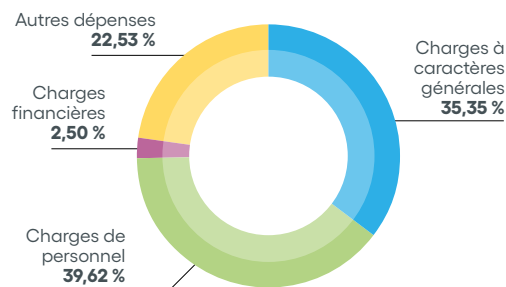
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

18,1 M€

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 18,1 M€ dont 13,0 M€ de dépenses réelles et 5,1 M€ de dépenses d'ordre.

- Charges à caractères générales	4,6 M€
- Dépenses de personnel	5,2 M€
- Charges financières	0,3 M€
- Reversements Agence de l'eau et divers	2,9 M€

L'excédent des recettes sur les dépenses de fonctionnement atteint **7,6 M€**.



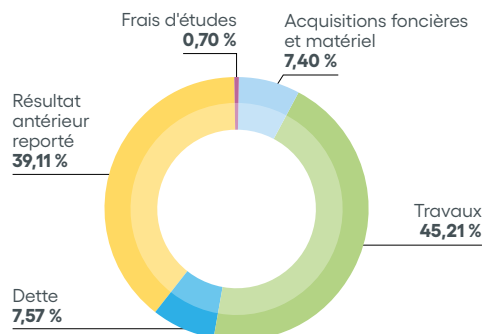
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

19,8 M€

Les dépenses d'Investissement se sont élevées à 19,8 M€ dont 19,5 M€ de dépenses réelles et 0,3 M€ de dépenses d'ordre.

- Travaux de canalisations et réseaux	8,8 M€
- Acquisitions foncières et matériel	1,5 M€
- Etudes	0,1 M€

- Dette	1,5 M€
- Résultat antérieur reporté	7,6 M€



BUDGET ANNEXE CRÉMATORIUM

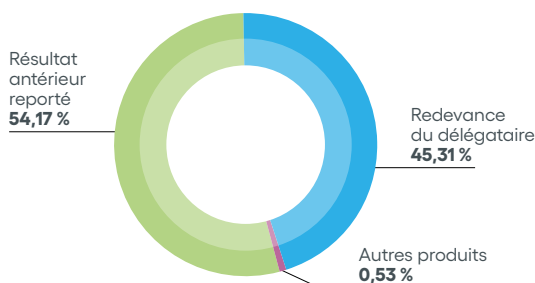
Sous réserve du vote lors du conseil métropolitain du 31 mars 2025

FONCTIONNEMENT

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

830 152,63 €

Dont	
- Redevance du délégataire	376 112,77 €
- Autres produits et remboursement de fiscalité	4 359,00 €
- Résultat de l'exercice antérieur	449 680,86 €



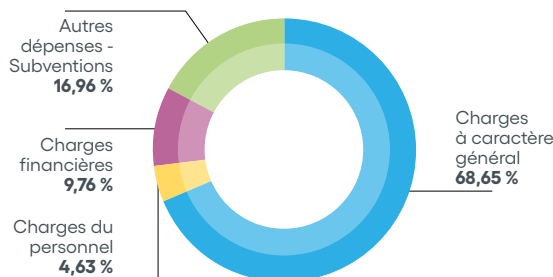
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

225 886,34 €

Les dépenses de Fonctionnement se sont élevées à 225 886,34 € dont 95 816,34 € de dépenses réelles et 130 070,00 € de dépenses d'ordre.

- Charges à caractères générales	65 775,72 €
- Charges du personnel	4 436,10 €
- Charges financières	9 353,48 €
- Autres charges	16 251,04 €

Le solde des recettes totales et des dépenses réelles permet de dégager un autofinancement de 604 266,29 €.



INVESTISSEMENT

RECETTES D'INVESTISSEMENT

146 185,09 €

Les recettes d'Investissement se sont élevées à 146 185,09 € dont 16 115,09 € de recettes réelles et 130 070,00 € de recettes d'ordre.

Le solde des recettes et des dépenses d'investissement nécessite un besoin de financement de 27 483,77 €.

L'excédent de Fonctionnement étant de 604 266,29 €, le résultat net de clôture, après affectation à l'investissement, s'élève à la somme de **576 782,52 €**.

Le montant du capital restant dû au 31.12.2024 s'élève à 0,84 M€.

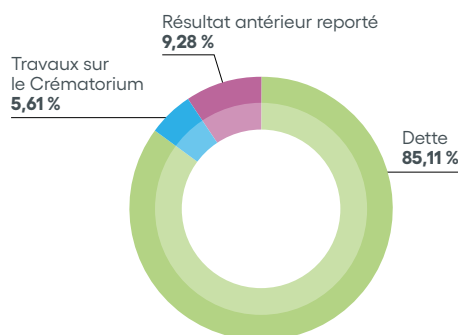
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

173 668,86 €

Les dépenses réelles d'Investissement se sont élevées à 173 668,86 €, dont 9 740,00 € de reste à réaliser.

Dont :

- Travaux au Crématorium-Pôle Funéraire	9 740,00 €
- Dette	147 813,77 €
- Résultat antérieur reporté	16 115,09 €



Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le



ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



www.tours-metropole.fr

Tours Métropole Val de Loire
60 avenue Marcel Dassault
CS 30651 / 37206 Tours Cedex 3
Tél. 02 47 80 11 11 / Fax 02 47 80 11 15

Conception et réalisation graphique : www.efil.fr
Crédits photos : Léonard de Serres, Visadrone, Alexandre Yagoubi, Quentin Jost,
Michelin, Bertrand Carrière, Louis-Maxime Tureau, Pierre-Loup Ducout,
Marine Brian, IRONMAN, Cyril Chigot, Yves Brault, Bérangère Condemine,
Novocorp, TVL Paprec, DCI Environnement, Richez Associés pour le SMT,
Pony, Mithra Vision, Matthieu Gilg, Vinci Autoroutes, Oyapock Architectes –
Adrien Mondine Architecte, Image de Marc, GIP RECIA, Pascal Fouché.
Impression : Rainaud Imprimeur
Tirage : 150 exemplaires

Envoyé en préfecture le 12/06/2025

Reçu en préfecture le 12/06/2025

Publié le



ID : 037-213701394-20250604-DEL_04062025_04-DE



Ballan-Miré
Berthenay
Chambray-lès-Tours
Chanceaux-sur-Choisille
Druye
Fondettes
Joué-lès-Tours
La Membrolle-sur-Choisille
La Riche
Luynes
Mettray
Notre-Dame-d'Oé
Parçay-Meslay
Rochecorbon
Savonnières
Saint-Avertin
Saint-Cyr-sur-Loire
Saint-Étienne-de-Chigny
Saint-Genouph
Saint-Pierre-des-Corps
Tours
Villandry